

Diplôme national de master

Domaine – sciences humaines et sociales

Mention – sciences de l’information et des bibliothèques

Parcours – politique des bibliothèques et de la documentation

Sensibilisation aux enjeux des identifiants chercheurs : quelle place pour les professionnels de l’IST ?

Clarisse Petot

Sous la direction d’Aline Bouchard
Conservatrice des Bibliothèques – URFIST de Paris – École nationale des chartes –
PSL

Remerciements

Je remercie infiniment Aline Bouchard pour son accompagnement bienveillant et ses remarques qui ont grandement participé à améliorer la qualité de ce travail.

Un immense merci à l'équipe de la bibliothèque de l'emlyon business school pour m'avoir accordé sa confiance sur la mission de sensibilisation aux identifiants chercheurs et surtout pour ses explications patientes sur l'écosystème de l'édition scientifique. Sans vous, j'ignorerais encore l'existence d'ORCID.

Je remercie bien évidemment l'ensemble des professionnels, qui m'ont accordé du temps pour me partager leur expérience et faire la lumière sur les réalités du terrain de la médiation aux identifiants chercheurs. Ces échanges ont grandement nourri ma réflexion et j'espère que ce travail en sera digne.

Je salue également les camarades de la promotion PBD 2023, dont la solidarité et la bonne humeur ont rendu cette dernière année plus douce.

Enfin, un grand merci à ma famille, pour leur soutien inconditionnel pendant toutes ces années. Et pour avoir eu la gentillesse de tenter de comprendre le sujet de ce mémoire.

Résumé :

Avec l'accroissement de la recherche et le développement de la science ouverte, l'identification des chercheurs et de leurs travaux de recherche devient un enjeu crucial. Malgré les préconisations nationales pour appuyer leur adoption, les identifiants chercheurs peinent pourtant à convaincre leur public, rendant nécessaire des actions de médiation auprès des chercheurs. Les professionnels de l'IST se positionnent sur cette question, se retrouvant ainsi au carrefour d'un ensemble de discours et de pratiques.

Descripteurs :

Outil de science ouverte -- identifiant pérenne

*Identifiant personnel**

Bibliothèques -- Formation des utilisateurs

Chercheurs

Abstract :

With the growth of research and the development of open science, the identification of researchers and their research work is becoming a crucial issue. Despite national recommendations to support their adoption, researcher identifiers are struggling to meet their public, making outreach necessary to convince researchers. Librarians take a stand on this issue, but find themselves at the crossroads of a range of discourses and practices.

Keywords :

Open science tool -- PID

*Personal identifier**

Library orientation

Researcher

*Référentiel Wikidata

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

Paternité–Pas d'Utilisation Commerciale–Pas de Modification 4.0 France

disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	9
INTRODUCTION.....	11
PARTIE I. METTRE EN APPLICATION À L'ÉCHELLE LOCALE LE DISCOURS NATIONAL.....	19
A. La science ouverte et ses outils : un enjeu pour la recherche française.....	19
1. Chartes et feuilles de route de la science ouverte : l'institution prend position.....	19
2. (Ré)organiser les services d'appui à la recherche.....	21
B. La place des services documentaires.....	22
1. Un attachement militant du métier.....	23
2. Une expertise sur le contexte et les outils de la science ouverte au « cœur du métier ».....	25
C. Dans l'attente de la lettre de la hiérarchie.....	27
1. « Les messages institutionnels, on ne peut pas les faire passer uniquement par les formations. ».....	27
2. Des identifiants encouragés, mais sans les imposer.....	29
PARTIE II. SE POSITIONNER FACE À UN PUBLIC EXIGEANT.....	33
A. Un public difficile à capter et peu intéressé par la question.....	33
1. Typologie des publics ciblés.....	33
2. Une méconnaissance des identifiants et de leurs usages.....	36
3. Choisir le moment de son intervention.....	39
B. Multiplier les médiations pour s'adapter aux contraintes de son public.....	40
1. Au delà de la formation, devenir « aiguilleur ».....	40
2. Accompagner la pratique et « faire avec ».....	41
C. Être là où le chercheur se trouve.....	43
1. ORCID, un pivot incontournable.....	43
2. Aborder les identifiants chercheurs sous différents angles.....	46
3. Multiplier sa présence et ses dispositifs de médiation.....	47
PARTIE III. SE POSITIONNER SUR LE SUJET DES IDENTIFIANTS CHERCHEURS.....	50
A. Identifier les points de blocage.....	50
1. Quelle formation aux identifiants chercheurs pour les professionnels de l'IST ?.....	50
2. Formateurs et participants : des regards différents.....	52
3. Double compétence des professionnels de l'IST : une valeur ajoutée ?.....	54
B. Choisir l'angle du discours : se mettre à la place de.....	56
1. L'argument de la visibilité : convaincre les chercheurs.....	57
2. Des outils de plus en plus incontournables.....	60
3. Au service de la science ouverte.....	62
C. Les identifiants chercheurs : des outils sans défaut ?.....	63
1. Le choix des identifiants ouverts.....	63
2. Aborder les limites des outils.....	66
3. Pourquoi autant d'identifiants ?.....	68
CONCLUSION.....	71
SOURCES.....	73

<i>Textes militants en faveur de la science ouverte</i>	73
<i>Documents communicationnels du MESR</i>	73
<i>Études et enquêtes</i>	73
<i>Rapports</i>	74
<i>Sites web</i>	74
BIBLIOGRAPHIE	75
<i>Engagement des professionnels de l'IST en faveur de la science ouverte</i>	75
<i>La place des professionnels de l'IST dans l'accompagnement à la recherche</i>	75
<i>Les identifiants chercheurs</i>	77
ANNEXES	79
TABLE DES ILLUSTRATIONS	87
TABLE DES MATIÈRES	89

Sigles et abréviations

ABES : Agence bibliographique de l'enseignement supérieur
ANR : Agence nationale de la recherche
API : Application Programming Interface
BSO : Baromètre science ouverte
BU : Bibliothèque Universitaire
CCSD : Centre pour la Communication Scientifique Directe
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
COMUE : Communautés d'universités et établissements
CoSO : Comité pour la science ouverte
DOI : Digital Object Identifier
DSI : Direction des systèmes d'information
DUT : Diplôme universitaire de technologie
EPE : Établissement public expérimental
HAL : Hyper Article en Ligne
IdRef : Identifiants et Référentiels
ISNI : International Standard Name Identifier
IST : Information scientifique et technique
MESR : Ministère de l'Enseignement supérieur
OCLC : Online Computer Library Center
ORCID : Open Researcher and Contributor ID
PGD : Plan de gestion des données
RGPD : Règlement général sur la protection des données
ROR : Registre des Organismes de Recherche
SCD : Service commun de la documentation
SHS : Sciences humaines et sociales
STM : Science-Technique-Médical
URFIST : Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique
UX : User eXperience
VIAF : Virtual International Authority File

INTRODUCTION

Le monde de la recherche s'agrandit d'année en année. En 2018, le nombre de chercheurs dans le monde avait augmenté de 13,7% par rapport à 2014, atteignant 1 368 chercheurs pour un million d'habitants¹. Cette croissance, alliée à l'incitation forte à la publication, longtemps considérée comme le principal critère d'évaluation des chercheurs, à l'origine de l'ironique slogan « *Publish or Perish* », a contribué à la multiplication des auteurs dans les revues et les bases de données bibliographiques. À titre d'exemple, la base Scopus de l'éditeur scientifique Elsevier recense plus de dix-sept millions de profils de auteurs². En naviguant dans ces bases de données, nous sommes rapidement placée devant plusieurs problèmes liés à cette massification de la recherche : homonymie entre plusieurs chercheurs, profils incomplets ou mal saisis, changement de nom ou translittération différente d'une base à l'autre ou d'une revue à l'autre... Autant d'éléments qui accentuent l'ambiguïté d'un profil et rendent complexe l'identification certaine d'un chercheur. À ceci s'ajoutent de nouveaux modes de publication, moins formels, tels que les réseaux sociaux académiques ou les carnets de recherche, multipliant les formats et les lieux de dépôt des travaux de recherche. Le signalement de ces nouveaux modes de publication, de plus en plus pris en compte dans l'évaluation des chercheurs, constitue un nouvel enjeu pour les bibliothécaires, comme le souligne Cécile Arènes dans son mémoire d'études³. Ce signalement peut se faire via plusieurs outils, développés par différents acteurs et avec des finalités variées : référentiels d'autorité, DOI (*Digital Object Identifier*), ORCID, etc. Nous appellerons ici « identifiants chercheurs » tout code unique, construit d'après une combinaison alphanumérique ou un numéro généré aléatoirement, attribué à un chercheur afin de permettre son identification univoque, quelle que soit la manière dont son nom apparaît dans ses publications ou évolue au cours de sa carrière. Les identifiants chercheurs reposent ainsi sur deux aspects clés : le caractère unique du code et sa pérennité.

Les premiers identifiants chercheurs apparaissent dans les archives thématiques de *preprints*, d'abord sur RePEc en 1999, puis arXiv en 2005. Ils se développent par la suite sur les bases de données bibliographiques commerciales, avec la création du Scopus Author ID en 2006 et du ResearcherID (anciennement PublonsID) en 2008 et lié à la base de données Web of Science, produit du groupe Clarivate. Jusque dans les années 2010, les identifiants chercheurs fonctionnent en vase clos et sont d'abord pensés pour faciliter la recherche et la navigation au sein d'une seule base de données. En parallèle, se développent des référentiels d'autorité construits et alimentés par les professionnels de l'information scientifique et technique (IST) pour répondre à ce même besoin d'identification certaine des auteurs. À titre d'exemple, nous pouvons citer VIAF, créé en 2003 par l'OCLC, ISNI en 2011 et pour la recherche française IdRef développé en 2010 par l'ABES. En 2012 est créé un nouvel identifiant qui n'est rattaché à aucune base de données spécifiques et qui, bien au contraire, se veut le plus transversal possible :

¹Susan Schneegans, Jake Lewis, et Tiffany Straza, « Rapport de l'UNESCO sur la science : une course contre la montre pour un développement plus intelligent » (Paris: UNESCO, 2021), https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000377250_fre/PDF/377250fre.pdf.multi.

²« How Scopus works: Information about Scopus product features », consulté le 15 août 2023, <https://www.elsevier.com/solutions/scopus/how-scopus-works>.

³Cécile Arènes, « Les modes de communication de la recherche aujourd'hui : quel rôle pour les bibliothécaires ? » (Mémoire d'étude en Sciences de l'Information et des Bibliothèques, ENSSIB, 2015), <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65046-les-modes-de-communication-de-la-recherche-aujourd'hui-quel-role-pour-les-bibliothecaires.pdf>.

l'Open Researcher and Contributor ID (ORCID). À l'origine de cet identifiant se trouve un consortium composé de chercheurs, d'institutions et d'éditeurs, qui souhaitent dépasser la simple question de l'identification certaine des chercheurs et repenser les pratiques de la recherche. Nous observons de plus qu'ORCID, à la différence des identifiants commerciaux, n'est pas généré automatiquement et imposé à l'auteur ; au contraire, c'est à ce dernier de faire la démarche de création d'un compte et de le compléter avec toutes les informations qu'il jugera pertinentes. L'ORCID a également pour mission de rendre compte de manière exacte et exhaustive de l'ensemble des travaux d'un chercheur⁴. La question de l'interopérabilité des outils commence alors à émerger. En effet, en dressant notre rapide historique des identifiants chercheurs, nous ne pouvons que constater leur multiplicité. Le dialogue entre ces différents identifiants est donc essentiel pour à la fois avoir une vue la plus complète possible des activités d'un chercheur, mais également dans une volonté d'efficience et de gain de temps, comme le souligne François Mistral, responsable IdRef au sein de l'ABES⁵. Des identifiants stables et interopérables sont de plus l'une des conditions du développement du web sémantique, car ils facilitent la navigation tout en garantissant la qualité des métadonnées.

Nous pouvons ainsi distinguer trois grandes catégories d'identifiants, d'après leur modalité de création :

- les identifiants créés par les professionnels de l'IST et attribués à un chercheur, tel qu'IdRef pour la recherche française, VIAF et ISNI pour l'international
- les identifiants créés par l'algorithme d'une base de données bibliographiques, comme Scopus Author ID ou ResearcherID
- les identifiants créés et gérés par le chercheur, comme ORCID ou IdHAL

En assurant l'identification certaine des chercheurs, les identifiants chercheurs deviennent des éléments centraux dans le développement et la structuration de la science ouverte, en particulier ORCID, qui a la capacité de dépasser les frontières nationales et celles des bases de données et de rassembler en un seul et même lieu l'ensemble des travaux de recherche d'un individu. Ainsi, leur utilisation est mentionnée dès le premier Plan pour la science ouverte, porté par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR). Le second Plan réaffirme le soutien du ministère à ORCID en encourageant fortement à son adoption.

Ainsi, de nombreux acteurs du monde académique ont éprouvé la praticité des identifiants chercheurs – et en particulier d'ORCID – et recommandent leur utilisation, voire l'imposent, comme c'est le cas de certains éditeurs scientifiques, mais aussi de financeurs, comme l'ANR, ou encore d'organisme de recherche, le CNRS qui demande désormais la création d'un IdHAL à ces chercheurs pour leur évaluation.

⁴Christophe Boudry et Manuel Durand-Barthez, « Use of Author Identifier Services (ORCID, ResearcherID) and Academic Social Networks (Academia.Edu, ResearchGate) by the Researchers of the University of Caen Normandy (France): A Case Study », éd. par Shahadat Uddin, *PLOS ONE* 15, n° 9 (2 septembre 2020): 16, doi:10.1371/journal.pone.0238583.

⁵François Mistral, « Articulation ISNI-IDREF : un enjeu pour l'identification pérenne », *Arabesques*, n° 76 (1 octobre 2014): 11, doi:10.35562/arabesques.884.

Si les identifiants chercheurs et leurs qualités en matière d'identification semblent avoir convaincu le MESR et une majeure partie des institutions et des acteurs de la recherche, quel écho ont-ils auprès des chercheurs, leur public cible ? Pionniers dans le développement de l'*Open Access* avec notamment la création des premières archives ouvertes thématiques⁶ et principaux concernés par le besoin d'être clairement identifiés, nous pourrions penser que les identifiants rencontreraient, sinon un succès unanime, au moins un avis favorable de la part de la communauté scientifique. Or, en France, la situation est loin d'être aussi simple. Deux études menées auprès de chercheurs français ont ainsi démontré la faible adoption ou l'adoption partielle d'ORCID⁷. La première, réalisée à l'Université de Caen Normandie, démontre qu'un très faible pourcentage de chercheurs possède un compte ORCID (17,1%), pourtant présenté comme l'identifiant le plus utilisé et le plus mis en avant par les instances politiques. Les auteurs observent également une large proportion de profils vides (32,4%), qui annulent l'une des fonctionnalités premières d'ORCID à savoir distinguer les chercheurs les uns des autres. Ce constat est également présent dans la seconde étude, réalisée dans la région toulousaine, qui note des incohérences dans certains profils : toutes les publications ne sont pas renseignées, les affiliations ne sont pas toujours exactes, etc. L'étude toulousaine a de plus observé les moments de création de comptes et note un pic d'inscription en octobre, au moment des appels à projets de l'ANR. Les auteurs supposent donc que l'adoption réelle à ORCID serait plus faible qu'elle n'apparaît de prime abord, puisque plusieurs chercheurs se créeraient un compte uniquement pour répondre à un besoin ponctuel, comme une demande de financement ou la soumission d'un manuscrit, et ne chercheraient pas à alimenter leur profil ou à le mettre à jour, voire créeraient des doublons à chaque nouvelle demande. L'étude à Caen Normandie montre en revanche une adoption plus importante des réseaux sociaux académiques tels que ResearchGate ou Academia. Plus simples d'utilisation et comportant de nombreuses fonctionnalités de réseautage, ces réseaux sociaux répondraient mieux aux besoins des chercheurs. Cependant, comme le souligne une étude du Consortium Couperin⁸, bien qu'adoptés par une grande part de la communauté scientifique, le fonctionnement interne de ces plateformes reste largement méconnu : 86% ignorent ainsi la politique relative aux traitements des données déposées sur le site.

Malgré la multiplicité des offres et outils à dispositions des chercheurs, ou peut-être du fait de cette profusion, peu disposent de plus d'un profil mis à jour régulièrement (1.5% ont quatre profils), soit par manque de temps ou d'intérêt, soit par manque de compétences⁹. Les études observent également des disparités au sein même des chercheurs concernant cette adoption à ORCID. Tout d'abord, une importante différence se remarque entre les disciplines. En effet, les chercheurs en sciences humaines et sociales (SHS) ont bien moins intégré ORCID à leurs pratiques que leurs collègues en sciences, technologie et médecine (STM), disciplines où une large part des éditeurs sont

⁶Christine Ollendorff, « Bibliothèques académiques et archives ouvertes : quels enjeux en France ? », in *Bibliothèques universitaires : nouveaux horizons*, par François Cavalier et Martine Poulain, Bibliothèques (Paris: Éditions du Cercle de la Librairie, 2015), 205-19, doi:10.3917/elec.cava.2015.01.0205.

⁷Boudry et Durand-Barthez, « Use of Author Identifier Services (ORCID, ResearcherID) and Academic Social Networks (Academia.Edu, ResearchGate) by the Researchers of the University of Caen Normandy (France) »; Marie-Dominique Heusse et Guillaume Cabanac, « ORCID Growth and Field-Wise Dynamics of Adoption: A Case Study of the Toulouse Scientific Area », *Learned Publishing* 35, n° 4 (octobre 2022): 454-66, doi:10.1002/leap.1451.

⁸Monique Joly, Christine Okret-Manville, et Stéphanie Vignier, « Réseaux sociaux scientifiques et Open Access : perception des chercheurs français » (Consortium Couperin), consulté le 13 août 2023, http://weburfirst.univ-bordeaux.fr/wp-content/uploads/2015/12/20151130_URFIST-OKRET-MANVILLE-ReseauxSociauxRecherche_OA.pdf.

⁹Boudry et Durand-Barthez, « Use of Author Identifier Services (ORCID, ResearcherID) and Academic Social Networks (Academia.Edu, ResearchGate) by the Researchers of the University of Caen Normandy (France) ».

membres du consortium ORCID et le demandent pour chaque soumission d'articles¹⁰. Ainsi, pour Caen Normandie, 51,6% de chercheurs en SHS ne sont présents sur aucun site, contre 24,7% en STM. Dans la région toulousaine, cette tendance se confirme : seuls 21,7% des chercheurs en Droit-Économie-Gestion ont un profil ORCID, contre 49,8% en Physique-Chimie. Une différence selon l'avancement de la carrière est également notée. Contrairement à ce que nous pourrions imaginer, les jeunes chercheurs, qui bénéficieraient le plus des avantages offerts par les identifiants chercheurs en termes de visibilité, sont moins nombreux à disposer d'un ORCID que les chercheurs expérimentés. 44% des chercheurs en début de carrière n'ont aucun profil à Caen Normandie, 63,6% des post-doctorants n'ont pas d'ORCID dans la région toulousaine.

Les deux études parviennent à une même conclusion : la formation aux enjeux des identifiants chercheurs est essentielle pour une adoption massive. Le sujet est également abordé dans la note d'orientation du Comité pour la science ouverte (CoSO), *Des identifiants ouverts pour la science ouverte*, qui donne pour objectif opérationnel de « Produire des outils et supports de communication et de formation à destination des chercheurs »¹¹. C'est sur cet enjeu que vont se positionner les bibliothèques universitaires, qui depuis une dizaine d'années diversifient leurs services, en particulier ceux à destination des chercheurs avec la mise en place de départements dédiés à l'appui à la recherche¹². Ces services accordent une place importante à la formation et à l'accompagnement des chercheurs dans les nouvelles pratiques. Du point de vue institutionnel, ce rôle est appuyé dans un rapport au MESR sur la place des bibliothèques universitaires dans le développement de la science ouverte, qui indique notamment qu'il faut « Développer au sein des bibliothèques les sensibilisations des doctorants et des chercheurs à l'importance des identifiants d'objets (publications, données) et de contributeurs (chercheurs, structures) et les aider à s'en procurer auprès des organismes compétents. Les former à la gestion de leur identité numérique en s'appuyant sur ces identifiants. » (Recommandation 12)¹³. Leur expertise sur les métadonnées et les autorités auteur leur apporte une bonne compréhension du fonctionnement et des enjeux des identifiants chercheurs, cependant, plusieurs obstacles restent à surmonter. Tout d'abord, l'identification des professionnels de l'IST comme personne ressource sur un sujet de prime abord éloigné de leurs missions d'origine, une difficulté, déjà soulevée par Aricia Bassinet dans son mémoire d'étude *L'accompagnement juridique des chercheurs en bibliothèque universitaire et de recherche*¹⁴. Le rapport pour le CoSO, *Pratiques et usages des outils numériques dans les communautés scientifiques en France*, réalisé en 2020, observe que les principales sources d'informations des chercheurs sur les outils numériques sont en premier lieu les collègues et les amis, puis la recherche personnelle. L'institution arrive en troisième position et la découverte par une

¹⁰Ibid.; Heusse et Cabanac, « ORCID Growth and Field-Wise Dynamics of Adoption ».

¹¹Collège Europe et International, « Des identifiants ouverts pour la science ouverte » (Comité pour la science ouverte, 3 juillet 2019), <https://dx.doi.org/10.52949/22>.

¹²Marie-Madeleine Géroudet, « Les services à la recherche au défi de l'organisation », *Arabesques*, n° 95 (1 octobre 2019) : 4-5, doi:10.35562/arabesques.1299.

¹³Carole Letrouit et al., « La place des bibliothèques universitaires dans le développement de la science ouverte » (Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR), 26 mars 2021), <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/la-place-des-bibliotheques-universitaires-dans-le-developpement-de-la-science-ouverte-47671>.

¹⁴Aricia Bassinet, « L'accompagnement juridique des chercheurs en bibliothèque universitaire et de recherche : une évolution naturelle des services ? » (Mémoire de Master en Sciences de l'Information et des Bibliothèques, ENSSIB, 2018), <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68357-l-accompagnement-juridique-des-chercheurs-en-bibliotheque-universitaire-et-de-recherche-une-evolution-naturelle-des-services.pdf>.

formation n'est que cinquième¹⁵. Le sujet des identifiants chercheurs ne fait pas exception, puisque d'après le *Community Survey*, réalisé par ORCID en 2017, les bibliothécaires sont en sixième position des personnes ressources pour la création d'un identifiant. De même, l'étude *Les pratiques informationnelles des mathématicien.ne.s et sur les services rendus par les bibliothèques de mathématiques*, réalisée en 2019, indique que 50% des interrogés ne considèrent pas l'assistance à la création d'identifiant comme un service important de la bibliothèque¹⁶. Le deuxième frein serait le degré de familiarisation des bibliothécaires à l'écosystème de la publication scientifique, qu'ils connaissent souvent par le prisme des abonnements aux bases de données bibliographiques et par les outils de bibliométrie, mais ils maîtrisent moins les étapes précédant la publication d'un article et les attentes réelles des chercheurs en termes d'accompagnement à ce niveau.

Dans ce contexte, les professionnels de l'IST peuvent-ils endosser ce rôle de médiateur ? De plus en plus discutée ces dernières années dans de nombreux domaines, la médiation permet de repenser le lien entre les institutions et les usagers, ce qui n'a pas manqué d'éveiller l'intérêt des bibliothécaires. Cependant, elle reste une notion complexe à définir. Le Trésor de la Langue française la décrit comme le « fait de servir d'intermédiaire entre deux ou plusieurs choses ». Bruno Nassim Abouddrar et François Mairesse définissent le médiateur comme « un entremetteur : celui qui se met entre, dont l'action intervient entre deux entités, de manière équidistante, afin de les relier et par le moyen duquel la rencontre peut advenir. »¹⁷. Pour Camille Sérange, « la médiation se définit dans une logique de triptyque : « transmettre, communiquer et faire accéder »¹⁸. Serge Chaumier et François Mairesse précisent par ailleurs que la médiation « est production d'un sens par l'acte de transmission même »¹⁹. Olivier Chourrot préfère cependant « privilégier la notion d'accompagnement » à la médiation, « c'est-à-dire l'action de se déplacer avec un être animé. Plus que la médiation, l'accompagnement est une réponse possible à la diversification contemporaine des usagers, de leurs attentes et de leurs pratiques. »²⁰. Cette multiplication des usagers et de leurs besoins, l'amène également à vouloir « privilégier l'accompagnement personnalisé, inscrit dans un ciblage des publics et une catégorisation des services. »²¹, une notion étudiée par Louis Delespierre, dans son mémoire d'étude *Les services personnalisés aux publics en bibliothèque universitaire, une exigence d'innovation et de transformation*²². Julien Prost souhaite quant à lui passer d'« un rôle de prescripteur à celui de médiateur, puis de

¹⁵Mariannig Le Béhec et al., « Pratiques et usages des outils numériques dans les communautés scientifiques en France » (Comité pour la science ouverte, janvier 2022), <https://doi.org/10.52949/5>.

¹⁶Francesca Leinardi et al., « Synthèse de l'étude sur les pratiques informationnelles des mathématicien.ne.s et sur les services rendus par les bibliothèques de mathématiques » (Réseau National des Bibliothèques de Mathématiques (RNBm), 12 novembre 2019), https://www.rnbm.org/wp-content/uploads/2022/06/Synthese_pratiques_info_mathematiciens_GT_Prospectives_RNBm_20211012_corrigé.pdf.

¹⁷Bruno Nassim Abouddrar et François Mairesse, *La médiation culturelle*, 3e éd. corrigée, Que sais-je ?, n° 4046 (Paris: Presses Universitaires de France, 2022).

¹⁸Camille Sérange, « Les nouvelles compétences des bibliothécaires dans l'élaboration de services innovants numériques à destination des chercheurs en bibliothèque universitaire. Enjeux et pratiques. » (Mémoire de Master en Sciences de l'Information et des Bibliothèques, ENSSIB, 2021), <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/70178-les-nouvelles-competences-des-bibliothe-caires-dans-l-elaboration-de-services-innovants-numeriques-a-destination-des-chercheurs-en-bibliotheque-universitaire-enjeux-et-pratiques.pdf>.

¹⁹Serge Chaumier et François Mairesse, *La médiation culturelle*, Collection U (Armand Colin, 2013), doi:10.3917/arco.chaum.2013.01.

²⁰Olivier Chourrot, « Le bibliothécaire est-il un médiateur ? », *Bulletin des Bibliothèques de France*, n° 6 (1 janvier 2007): 67-71.

²¹Ibid.

²²Louis Delespierre, « Les services personnalisés aux publics en bibliothèque universitaire, une exigence d'innovation et de transformation : l'exemple des services aux chercheurs » (Mémoire d'étude en Sciences de l'Information et des Bibliothèques, ENSSIB, 2019), <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/68907-les-services-personnalisés-aux-publics-en-bibliotheque-universitaire-une-exigence-d-innovation-et-de-transformation-l-exemple-des-services-aux-chercheurs>.

médiateur à facilitateur » et « arrêter de faire POUR, et continuer à faire AVEC »²³ une vision de la relation entre professionnel de l'IST et usager qui nous paraît particulièrement intéressante sur la question des identifiants chercheurs, dont la création et la gestion est assurée en premier lieu par l'utilisateur. Enfin, Chérifa Boukacem-Zeghmouri propose aux bibliothécaires d'aller au-delà de cette position de formateur et de tendre plutôt vers un rôle « d'aiguilleur ». Le bibliothécaire, en plus de tester les produits, aurait pour objectif d'éclairer les chercheurs sur les évolutions du monde académique à l'ère numérique et leurs conséquences, leur permettant ainsi une prise de recul sur ces changements²⁴.

Médiateur, accompagnateur, facilitateur ou aiguilleur : comment se positionnent les professionnels de l'IST pour aborder les identifiants chercheurs, un sujet à la fois proche et éloigné de leurs pratiques ? Comment parviennent-ils à s'approprier les discours institutionnels et celui des chercheurs pour construire leur dispositif de médiation ?

Pour parvenir à apporter une réponse à ces questions, nous avons collecté trois types de données.

En premier lieu, nous avons mené une série d'entretiens semi-directifs auprès de dix-sept personnes, aux profils variés et travaillant dans différents types de structure de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), car nous avons constaté que les identifiants chercheurs étaient présents dans tous les lieux de recherche : les universités, les instituts de recherche, les laboratoires, les écoles doctorales, etc. Nous avons donc fait le choix d'utiliser tout au long de ce travail l'expression « professionnel de l'IST », plutôt que « bibliothécaire » ou « documentaliste », afin de représenter au mieux l'ensemble des professions et des situations rencontrées. Huit personnes interrogées travaillent au sein de bibliothèques universitaires, six personnes travaillent au sein d'organismes de recherche (institut de recherche ou laboratoire) et trois personnes interviennent auprès d'écoles doctorales et ont le statut d'enseignant-chercheur. Les établissements sont de tailles variables et sont répartis sur l'ensemble du territoire français. Les entretiens ont été menés entre février et mai 2023 par visioconférence. Ils ont duré entre quarante-cinq minutes et une heure. Les grilles d'entretien et les détails des répondants se trouvent en annexe. Nous avons fait le choix d'une anonymisation complète et de désigner les personnes interrogées par une lettre.

En deuxième lieu, nous avons réalisé une analyse de quelques supports de formation ou documents de communication, trouvés sur le web ou fournis par les personnes interrogées lors des entretiens. Nous nous sommes intéressée à la structure des supports, au vocabulaire mobilisé et aux arguments présentés. Nous avons analysé un total de cinq documents, décrits en annexe.

Enfin, nous avons mis à profit notre alternance, dont la mission première – créer une offre d'ateliers sur la création d'identifiants chercheurs dans une école de

²³Julien Prost, « De la prescription à la facilitation : innover : pour un militantisme de posture », *Bulletin des Bibliothèques de France*, n° 16 (1 janvier 2018) : 106-14.

²⁴Chérifa Boukacem-Zeghmouri, « From Being Libraries to Becoming the “Switchmen” of Scholarship in the Digital Age », in *The End of Wisdom? The Future of Libraries in a Digital Age*, par David Baker et Wendy Evans (Chandos Publishing, 2016), 141-44, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01984042>.

commerce – a été la principale motivation du choix de notre sujet de mémoire. Nous avons pu confronter les données collectées lors de nos lectures et lors des entretiens à ce que nous avons pu rencontrer sur le terrain et constater par nous-même les freins et les leviers qui avaient pu être identifiés par d'autres professionnels. Ce terrain possède cependant quelques particularités qui le différencient de ceux rencontrés lors des entretiens. En effet, il s'agit d'une école de commerce privée sous contrat, ce qui induit une prédominance de chercheurs en science de gestion, en économie et en droit – des disciplines où l'adoption d'ORCID est particulièrement faible²⁵. Nous avons ainsi collecté les retours des participants sur les identifiants chercheurs et l'offre de médiation proposée à travers des échanges informels à l'issue des ateliers.

La confrontation de ces éléments nous a amené à dégager trois grands axes majeurs sur le positionnement des professionnels de l'IST sur les identifiants chercheurs. Notre première partie sera consacrée à la réception du discours national, principalement porté par le MESR, et son application aux différents contextes locaux. Dans une deuxième partie, nous nous attarderons à analyser le public cible de l'accompagnement aux identifiants chercheurs, à définir ses caractéristiques et ses contraintes. La troisième partie portera sur le positionnement des professionnels de l'IST dans la sensibilisation aux identifiants chercheurs et l'apport de leur voix d'expert au discours du ministère et à celui des chercheurs.

²⁵Heusse et Cabanac, « ORCID Growth and Field-Wise Dynamics of Adoption ».

PARTIE I. METTRE EN APPLICATION À L'ÉCHELLE LOCALE LE DISCOURS NATIONAL

A. LA SCIENCE OUVERTE ET SES OUTILS : UN ENJEU POUR LA RECHERCHE FRANÇAISE

Les identifiants chercheurs bénéficient de l'engouement pour la science ouverte et encouragés par les pouvoirs publics et les institutions. En effet, la science ouverte implique de repenser l'ensemble du cycle de la recherche, de sa production à sa diffusion, et sa structuration. C'est sur ce point que les identifiants chercheurs ont un rôle majeur à jouer.

1. Chartes et feuilles de route de la science ouverte : l'institution prend position

Il y a vingt ans, apparaissaient les premiers textes militant en faveur du libre accès dans la communauté scientifique internationale. Notons en 2002, l'Initiative de Budapest, puis en 2003, la Déclaration de Berlin. Pour la France, l'année 2000 marque la naissance de HAL. Il faudra cependant un peu plus de dix ans pour que ces textes politiques obtiennent les « soutiens puissants qui permettent d'envisager un basculement rapide du système de communication scientifique vers un modèle de publication en accès ouvert »²⁶ préconisés par l'Appel de Jussieu en 2017 et que se structure un plan d'action concret et applicable. En France, l'article 30 de la loi pour une République numérique de 2016 représente l'une des plus grandes avancées pour l'accès ouvert d'un point de vue législatif. Les deux Plans nationaux pour la science ouverte diffusés par le MESR en 2018 et 2021 formalisent de leur côté un ensemble d'actions et de recommandations pour développer la science ouverte sur l'ensemble du territoire. Ces plans marquent deux évolutions importantes : tout d'abord une accélération des mouvements en faveur du libre accès et l'arrivée d'ORCID dans la liste des bonnes pratiques de la recherche. Ainsi, le premier Plan national pour la science ouverte recommande-t-il dans son troisième axe *S'inscrire dans une dynamique durable, européenne et internationale* d'« adhérer au niveau national à ORCID, système d'identification unique des chercheurs qui permet de connaître plus simplement et sûrement les contributions scientifiques d'un chercheur. ». Une préconisation qui se concrétise dans la création en 2019 du Consortium ORCID France. Le second Plan mentionne l'identifiant dans son quatrième axe *Transformer les pratiques pour faire de la science ouverte le principe par défaut* et valorise trois aspects d'ORCID :

- le gain de visibilité pour le chercheur et sa recherche (« Promouvoir l'adoption de l'identifiant ORCID par les chercheurs, afin de consolider leur identité numérique, la visibilité de leurs travaux »)
- la simplification de la saisie et le gain de temps sur les tâches administratives (« proposer l'alimentation des systèmes d'information de la recherche par les données issues d'ORCID pour éviter les doubles saisies »)
- l'évolution des pratiques d'évaluation de la recherche (« Promouvoir l'utilisation des CV narratifs pour réduire l'emprise de l'évaluation

²⁶« Appel de Jussieu pour la Science ouverte et la bibliodiversité », 2017, <https://jussieucall.org/jussieu-call/>.

quantitative au profit de l'évaluation qualitative, et expérimenter un « profil d'ouverture » (*“openness profile”*) sur ORCID. »)

ORCID fait également partie des compétences à acquérir par les doctorants, d'après *Former à la science ouverte tout au long de la thèse : Guide à l'usage des écoles doctorales*.²⁷ Nous constatons donc une véritable volonté nationale de développer l'usage des identifiants, qui jusqu'ici se faisaient assez discrets dans les textes institutionnels ou en faveur de la science ouverte. Ils deviennent de plus en plus centraux au fur et à mesure que des actions concrètes se mettent en place, leurs fonctionnalités les rendant indispensables à l'évolution des pratiques de la communauté scientifique, que ce soit dans la publication des résultats de la recherche ou l'évaluation des chercheurs. Des acteurs toujours plus nombreux s'en saisissent et exigent un identifiant comme porte d'entrée à leur service. Comme le souligne I, documentaliste dans un organisme de recherche : « le contexte technique prend le pas sur les paroles, [sur] les actions de sensibilisation qui étaient si nécessaires il y a encore quelques années. »

Mais que ce soit les Plan nationaux pour la science ouverte ou l'obligation de fournir un ORCID pour répondre à un appel à projets, il s'agit là de décisions nationales, voire internationales, et surtout transdisciplinaires. Or, comme l'ont souligné les études menées à l'Université Caen Normandie ou dans la région toulousaine, des différences très nettes marquent les disciplines en matière de science ouverte et d'acculturation aux nouvelles pratiques²⁸. Comment dès lors promouvoir, voire appliquer à chaque échelon de l'enseignement supérieur – de l'université à l'unité de recherche – chacun avec des problématiques et des enjeux qui lui sont propres, des directives pensées au niveau national ? Une des réponses est la rédaction d'une feuille de route ou d'une charte science ouverte, proposant une adaptation locale des directives avec un ensemble de préconisations plus ou moins fortes. Ces documents sont un moyen pour l'établissement de se positionner politiquement en s'inscrivant dans le mouvement national en faveur de la science ouverte. Chaque engagement de la feuille de route ou de la charte prendra en compte à la fois les recommandations du MESR et la réalité du terrain. La taille de l'établissement, les disciplines représentées, les moyens disponibles et les pratiques antérieures en termes de science ouverte influenceront les préconisations et l'organisation de l'action au sein de l'institution. Cette diversité de situation a pu être constatée au cours des entretiens. Ainsi, pour certains établissements, où la science ouverte est depuis longtemps un axe fort, la création d'un document cadre ne faisait que formaliser des pratiques déjà bien installées. Pour d'autres, où la mise en place d'une politique de science ouverte en était encore à ses débuts, les enjeux autour de ce document étaient conséquents : évolution des pratiques de la communauté scientifique locale, accompagnement de projets en faveur de l'ouverture de la science et réflexion sur l'évaluation des produits de la recherche. Élément structurant, mais aussi lieu de tension et de compromis, ces documents constituent un premier pas essentiel des établissements pour affirmer leur

²⁷Julien Baudry et al., « Former à la science ouverte tout au long de la thèse : guide à l'usage des écoles doctorales » (Ouvrir la science !, octobre 2021), <https://www.ouvrirelascience.fr/former-a-la-science-ouverte-tout-au-long-de-la-these>.

²⁸Boudry et Durand-Barthez, « Use of Author Identifier Services (ORCID, ResearcherID) and Academic Social Networks (Academia.Edu, ResearchGate) by the Researchers of the University of Caen Normandy (France) »; Heusse et Cabanac, « ORCID Growth and Field-Wise Dynamics of Adoption ».

implication et leur apport au mouvement national. Le deuxième pas est la désignation d'un personnel dédié à ces questions.

2. (Ré)organiser les services d'appui à la recherche

L'une des questions abordées lors des entretiens concernait l'organisation des services aux chercheurs au sein des différents organismes. Pour les centres de documentation des organismes de recherche, de tels services existent depuis de nombreuses années, car ils s'inscrivent historiquement dans leurs missions. En revanche, pour les bibliothèques universitaires, il s'agit de services récents, encore parfois en cours de développement. L'enquête de l'ADBU sur l'organisation des services aux chercheurs en bibliothèque universitaire indique ainsi 2017 comme année médiane de création de ces services²⁹. Nous avons retrouvé au cours de nos entretiens des réponses organisationnelles similaires à celles présentées par Marie-Madeleine Géroutet dans le numéro *d'Ar(abes)que* consacré aux services aux chercheurs en bibliothèque³⁰ :

- la création d'un département dédié à l'appui à la recherche
- la création d'une mission transversale, portée par un réseau de référents
- la création de nouvelles fiches de poste.

Tout comme l'indique Marie-Madeleine Géroutet, les ressources disponibles – qu'elles soient humaines ou financières – influencent la réponse organisationnelle de l'établissement et la pérennité du service. Ainsi une université, où travaille l'un des répondants, depuis longtemps engagée pour la science ouverte a pu ouvrir de nouveaux postes pour alimenter le département d'appui à la recherche, tandis qu'une plus petite université a privilégié la mobilité interne d'un agent, accompagnée de la création d'une nouvelle fiche de poste au sein d'un service préexistant. La temporalité joue également un rôle important dans la réorganisation des services. Pour une université, la création de deux postes de référents science ouverte a été décidée au moment de la rédaction de la feuille de route science ouverte. Pour deux autres établissements, ce sont les fusions d'établissements, issues de la loi Fioraso du 22 juillet 2013 créant les communautés d'universités et établissements (COMUE) et l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 créant les établissements publics expérimentaux (EPE), qui ont été l'occasion de restructuration majeure des services, avec la création de départements dédiés à l'appui à la recherche ou de nouvelles fiches de poste, avec des missions plus transversales. Nous notons un cas particulier, où il ne s'agissait pas d'une fusion, mais d'une séparation de deux établissements d'enseignement supérieur, qui a conduit à la perte de personnels et d'outils pour l'un des deux, le poussant à (re)créer son propre service d'appui à la recherche. Bien que les rythmes de création des départements ou des nouvelles fiches de poste varient d'un établissement à l'autre, nous remarquons un mouvement commun tendant vers le développement de ces nouveaux services dédiés à l'appui à la recherche et l'ouverture de la science.

La science ouverte et ses enjeux mobilisent de nouvelles compétences dans des domaines aussi variés que l'édition scientifique, le droit d'auteur ou l'ingénierie documentaire, des compétences qui ne sont pas encore toutes présentes dans les centres documentaires ou dans les formations initiales des professionnels de l'IST³¹. Afin de

²⁹« Enquête 2021 sur l'organisation des services à la recherche » (ADBU, 31 janvier 2022), https://adbu.fr/wp-content/uploads/2022/06/2021_Diaporama_Enq-org-services-recherche.pdf.

³⁰Géroutet, « Les services à la recherche au défi de l'organisation ».

³¹Thomas Chaimbault-Petitjean, « L'Enssib : former à des métiers en évolution », *Bulletin des Bibliothèques de France*, n° 13 (1 janvier 2017): 50-53; Bassinet, « L'accompagnement juridique des chercheurs en bibliothèque universitaire et de recherche »; Sérangé, « Les nouvelles compétences des bibliothécaires dans l'élaboration de services innovants numériques à PETOT Clarisse | PBD | Mémoire de Master | septembre 2023

répondre rapidement aux besoins liés à l'appui à la recherche, deux solutions ont été trouvées : la mobilisation de profils différents à travers la création d'une mission transversale, qui peut être menée avec d'autres départements de l'établissement, comme les services informatiques ou les services juridiques ; ou en recrutant de nouveaux profils, comme c'est le cas pour l'un des établissements interrogés, dont le service d'appui à la recherche compte des professionnels de l'IST, mais également des ingénieurs et des juristes. Une professionnelle de l'IST nous a indiqué que son établissement a fait le choix de créer des fiches de poste partagées en deux : une fonction majeure, comprenant les compétences acquises au moment de la prise de poste, et une fonction mineure, dont les compétences seront à développer par la suite. Une autre piste de formation, largement explorée par les répondants, est bien évidemment l'auto-formation aux sujets émergents.

Les services aux chercheurs s'appuient donc sur les moments-clés d'un établissement pour se structurer, soit lors d'une fusion – ou d'une division – soit lors de la rédaction d'un document encadrant la politique de science ouverte. Si ce dernier donne les grandes orientations de l'établissement en proposant une première interprétation des directives ministérielles, ce sont les moyens mobilisés, qu'ils soient financiers ou humains, qui vont déterminer concrètement les actions mises en place à l'échelle locale. Pour revenir au cœur de notre sujet, une mission transversale portée par SCD et le département informatique ne mènera pas les mêmes actions de médiation sur les identifiants chercheurs que si elle était portée avec le département juridique. De même, un service d'appui à la recherche constitué d'une ou deux personnes sera limité dans l'offre de formation qu'il pourra proposer. Ces choix organisationnels constituent donc une première médiation et, de par les priorités qu'ils dégagent, des premiers éléments de discours, dont les professionnels de l'IST doivent s'emparer. Car si la volonté de créer ces services d'appui à la recherche émane bien souvent des SCD, les détails de leur mise en œuvre dépendent des moyens de chaque institution.

B. LA PLACE DES SERVICES DOCUMENTAIRES

Nous avons vu précédemment que les réorganisations internes et les créations de poste étaient l'occasion de diversifier les profils au sein des services d'appui à la recherche. Pourtant, les professionnels de l'IST restent les profils prédominants sur les postes dédiés à la science ouverte ou à la médiation des identifiants chercheurs. Lors de nos entretiens, nous avons questionné sur ce qui avait motivé la mise en place de formation sur les identifiants chercheurs ou sur la science ouverte de manière plus large. Pour huit répondants, l'initiative émanait du centre de documentation, tandis que dans trois cas seulement, elle venait de la présidence de l'université, des services informatiques ou d'un autre service. Pourquoi cet intérêt si fort des professionnels de l'IST pour la science ouverte et les identifiants chercheurs, souvent exprimé bien avant que les directions d'établissement ne s'y intéressent, comme nous l'ont fait remarquer quatre répondants ? Deux hypothèses se dessinent. Tout d'abord un attachement historique du métier pour rendre la science et le savoir plus accessible et une expertise sur les autorités auteur qui a permis aux professionnels de l'IST de se saisir avant les autres des enjeux des identifiants chercheurs.

1. Un attachement militant du métier

Bien souvent, les premiers à recommander la présence des professionnels de l'IST dans l'accompagnement des chercheurs à la science ouverte et aux identifiants chercheurs sont les professionnels de l'IST eux-mêmes. Le fait qu'une grande partie des études ou réflexions sur le sujet soit menée par eux témoignent déjà de leur intérêt poussé sur ces sujets³². Ainsi, si les premières initiatives en science ouverte étaient portées par des chercheurs avec le développement des archives ouvertes³³ ou les diverses déclarations en faveur du libre accès, les bibliothèques universitaires ont rapidement rattrapé le mouvement, comme nous le confirme une répondante :

« Je pense qu'il y a eu quand même vraiment du militantisme chez les documentalistes de l'IST. (...) J'étais convaincue et il s'agissait pas d'expliquer mécaniquement les choses, mais véritablement de convaincre les gens et de les faire basculer sur l'ouverture de la science par tous les moyens possibles. »

I.

Ces « gens » désignent l'ensemble de la communauté scientifique, auprès de qui les professionnels de l'IST doivent « porter le débat, (...) l'alimenter et (...) le documenter (...) et aider les établissements à prendre des positions claires et publiques en faveur de l'« *open access* » et de la maîtrise des données »³⁴. Un point de vue que rejoignent cinq bibliothécaires du SCD de l'Université Bordeaux Montaigne, pour qui « la nécessité de sensibiliser la communauté universitaire et notamment les tutelles confère donc une dimension militante certaine au discours porté par les bibliothécaires, qu'il s'agit de concilier avec l'exercice de leurs missions »³⁵. Ce militantisme en faveur du libre accès se traduit ainsi dans le quotidien professionnel de l'IST à travers trois types de médiation³⁶ :

- une médiation politique, via les déclarations d'associations professionnelles nationales et internationales
- une médiation documentaire en promouvant les ressources en libre accès au sein de leur catalogue
- une médiation technique par un accompagnement au dépôt ou à la création d'identifiants chercheurs

Cet engagement militant, d'abord individuel, peut aujourd'hui s'adosser aux directives et initiatives nationales et internationales pour renforcer le discours à l'échelle locale. La création du consortium ORCID France a par exemple été l'occasion pour les professionnels de l'IST d'engager leur institution vers de nouvelles pratiques et de se positionner politiquement, comme nous le raconte une bibliothécaire de l'ESR :

³²Katherine G. Akers et al., « ORCID Author Identifiers: A Primer for Librarians », *Medical Reference Services Quarterly* 35, n° 2 (2 avril 2016): 135-44, doi:10.1080/02763869.2016.1152139; Aline Bouchard, « L'identité numérique du chercheur: quel accompagnement? », Billet, *UrfistInfo*, (24 août 2018), <https://urfistinfo.hypotheses.org/3219>; Boudry et Durand-Barthez, « Use of Author Identifier Services (ORCID, ResearcherID) and Academic Social Networks (Academia.Edu, ResearchGate) by the Researchers of the University of Caen Normandy (France) »; Rebecca B. French et Jody Condit Fagan, « The Visibility of Authority Records, Researcher Identifiers, Academic Social Networking Profiles, and Related Faculty Publications in Search Engine Results », *Journal of Web Librarianship* 13, n° 2 (3 avril 2019): 156-97, doi:10.1080/19322909.2019.1591324; Heusse et Cabanac, « ORCID Growth and Field-Wise Dynamics of Adoption »; Clara Y. Tran et Jennifer A. Lyon, « Faculty Use of Author Identifiers and Researcher Networking Tools », *College & Research Libraries* 78, n° 2 (février 2017): 171-82, doi:10.5860/crl.78.2.171.

³³Ollendorff, « Bibliothèques académiques et archives ouvertes ».

³⁴François Cavalier, « Repenser le rapport au politique », in *Les métiers des bibliothèques*, par Nathalie Marcerou-Ramel, Bibliothèques (Paris: Éditions du Cercle de la Librairie, 2017), 123-34, doi:10.3917/elec.rame.2017.01.0123.

³⁵Antoine Barthelemy et al., « Open access en bibliothèque universitaire: de nouveaux enjeux de médiations », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 8 (1 janvier 2016), doi:10.4000/rfsic.1854.

³⁶Ibid.

« Quand il y a eu ce consortium [ORCID France] qui a été lancé, (...) on en a discuté [avec l'ancien directeur de la bibliothèque] et il m'a dit « oui oui il faut qu'on en soit ». Pour nous c'était important parce que c'était une façon aussi de soutenir notre engagement. »

M.

Cette intégration au consortium ORCID France a également été l'occasion pour cette bibliothèque universitaire d'en découler des objectifs concrets, comme la création de profil pour les chercheurs de l'établissement et la mise à jour des profils :

« Nous ça nous a permis aussi de justifier un petit peu la campagne de com qu'on a lancé en interne, c'était ça l'idée. Après nous on est pas allé aussi loin que d'autres collègues qui participent à ce consortium (...). Nous c'est vraiment (...) on va dire c'est plus politique, stratégique, que véritablement profiter des avantages techniques, je dirais. »

M.

L'autre avantage du consortium mise en avant par M. est de « pouvoir se tenir à jour de ce que font les autres. ». De manière générale, la structuration en réseau des métiers de la documentation et la veille contribuent à éveiller l'intérêt des professionnels de l'IST à de nouveaux sujets, dont la science ouverte et ses outils. Le cas des identifiants chercheurs est particulièrement parlant. Une documentaliste nous explique comment elle s'est intéressée à ORCID dès sa création en 2015 :

« Via la veille j'ai vu qu'il y avait ORCID dans le paysage, voilà je l'ai testé. (...) Et j'ai trouvé l'initiative hyper intéressante, je suis allée voir les registres, j'ai vu qu'il y avait des chercheurs, j'ai vu qu'on en parlait un peu et je me suis dis, mais ça c'est super intéressant pour nous qui cherchons à valoriser, à diffuser, qui cherchons à accroître la notoriété de [l'institution] en tant qu'établissement d'affiliation de scientifiques. »

K.

ORCID rencontre ici un besoin réel de son institution, ce qui la pousse à questionner d'avantage cet identifiant et à en saisir l'ensemble des enjeux :

« C'était un sujet émergent, mais pas connu, donc (...) souvent ce qu'on fait c'est qu'on essaye de bien comprendre le mécanisme, le principe, le concept qu'il y a derrière et ce que ça va induire dans nos métiers déjà. Et puis, si comme là, ça a trait directement à la pratique du chercheur, après on essaye de transformer ça en fiche conseil, didactique sur le site [du service documentaire]. »

K.

Une fois l'outil maîtrisé dans ses dimensions pratiques comme dans ses enjeux politiques, organisationnels et économiques, vient donc l'étape de sa communication à l'ensemble de sa communauté scientifique et c'est sur ce point-là que résident les difficultés. K nous indique ainsi que lorsqu'elle présente ORCID à la direction du service informatique pour le promouvoir comme identifiant pivot et l'intégrer à l'ensemble des plateformes de l'institution, « ils nous ont dit non, ils connaissaient pas, je pense que ça faisait peur et ils maîtrisaient pas ». Finalement, ORCID ne sera intégré dans un premier temps qu'à l'archive institutionnelle, avant de s'étendre peu à peu à d'autres services.

Trop en avance sur ces sujets, les professionnels de l'IST ont peiné à les valoriser auprès de leurs collègues et de leur hiérarchie. Cependant, les préconisations du MESR ces cinq dernières années et l'implantation d'ORCID dans le paysage académique ont permis au message émanant des services documentaires de trouver un écho auprès de la hiérarchie. Dans cette nouvelle configuration, comment les professionnels de l'IST justifient-ils leur place sur ces questions ?

2. Une expertise sur le contexte et les outils de la science ouverte au « cœur du métier »

« Pourquoi les bibliothèques, pourquoi l'IST ? », interroge de manière rhétorique une des personnes interrogées au début de notre entretien.

« Parce qu'il y a une expertise sur ce qu'est-ce que c'est une notice d'autorité, comment ça se construit, qu'est-ce que c'est des référentiels etc. Parce que pour gérer tout ça il faut des référentiels de laboratoires, d'institutions, une bonne connaissance de comment on peut urbaniser tout ça, une expertise sur le traitement des données, le nettoyage des données. Tout cet environnement bibliographique et d'ingénierie documentaire, il est là, il est pas ailleurs. »

J.

En effet, les référentiels, les identifiants et les métadonnées font depuis longtemps partie du « cœur du métier » des professionnels de l'IST, comme l'ont signalé plusieurs répondants et comme le constate également Camille Sérage, dans son mémoire d'étude.³⁷ Plus encore que la maîtrise d'un référentiel local, ils ont l'habitude des référentiels collectifs, construits à l'échelle nationale ou internationale, comme IdRef, VIAF ou encore ROR. L'échange de données et le réseau font partie intégrante de la philosophie du métier, comme le rappelle K :

« Je suis dans le comité opérationnel des systèmes d'informations (...). Je parle beaucoup en termes d'identifiants, parce que je leur dis que c'est bien beau d'avoir un matricule [local], mais on parle qu'à soi même (...). C'est pas ça l'enjeu, c'est vraiment de diffuser dans le monde entier. »

³⁷Sérage, « Les nouvelles compétences des bibliothécaires dans l'élaboration de services innovants numériques à destination des chercheurs en bibliothèque universitaire. »

K.

Ceux à qui K s'adresse sont les informaticiens, qui ont une conception bien différente des bases de données, car plus sensible au « secret des affaires, la protection des identités individuelles », ajoute K., que les professionnels de l'IST qui ont une plus grande habitude des collaborations entre institutions pour la construction de référentiels et de standards de métadonnées.

À cette expertise technique, liée historiquement aux métiers de l'IST, s'ajoutent plusieurs atouts pour conseiller, accompagner et participer aux actions de sensibilisation sur ces outils. La formation des usagers fait depuis plusieurs années maintenant partie des principales missions des bibliothèques³⁸. Ainsi, H, bibliothécaire en BU, mais qui a également enseigné dans un établissement de l'ESR, nous explique avoir privilégié son travail en bibliothèque, car il « considérerait que le rôle joué par les bibliothèques universitaires au niveau de l'accompagnement de ces transformations [sur l'information scientifique et les données de la recherche] était essentiel ». De même, le guide pour les écoles doctorales identifie les bibliothèques universitaires comme des partenaires pour développer une offre de formation, car ils « disposent souvent de formateurs compétents et spécialisés sur ces questions »³⁹.

Les services de documentation connaissent bien le cycle de l'IST et ont les compétences pour la décrire, la structurer ou encore l'évaluer via des indicateurs. L'évaluation de la qualité des revues et des productions scientifiques font également partie depuis de nombreuses années des missions des bibliothèques universitaires et des centres documentaires. En contact avec les chercheurs, les éditeurs, les lecteurs et les évaluateurs de l'édition scientifique, les professionnels de l'IST ont, à défaut d'une vision omnisciente et exhaustive, une vue d'ensemble des usages de chaque acteur, ce qui leur permet de déduire les impacts que chaque changement ou évolution des pratiques pourrait avoir sur l'ensemble des maillons de la chaîne.

Cette expertise, véritable atout dans la compréhension du fonctionnement et des possibilités offertes par les identifiants chercheurs, facilite la médiation de ces outils et est de plus en plus reconnue et valorisée par les directions des établissements, comme nous l'ont confié plusieurs répondants, nous signalant qu'ils avaient toute la confiance de leur hiérarchie sur ces questions :

« On a des points réguliers avec la direction scientifique. Après bon il y a des sujets sur lesquels on peut ne pas toujours être d'accord, mais en tout cas il y a des choses, notamment pour toutes ces questions d'identifiants ils savent que c'est un peu aussi notre cœur de métier, on a l'habitude de manipuler ce genre de données, donc ils sont très contents qu'on s'en occupe. »

M.

³⁸Conseil supérieur des bibliothèques, « Charte des bibliothèques », 7 novembre 1991, https://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/textes_reference/charte_bibliotheques91.pdf.

³⁹Baudry et al., « Former à la science ouverte tout au long de la thèse ».

Une bibliothécaire m'a également appris qu'elle avait été nommée vice-présidente science ouverte dans son établissement lors des dernières élections, quelque chose qui pour elle était « une reconnaissance finalement du travail que l'on faisait au niveau de la BU, parce que normalement ces postes un peu politiques vont plutôt à des enseignants-chercheurs. ». Dans son mémoire d'étude, *Le positionnement des bibliothèques universitaires et de recherche françaises dans les politiques publiques des données de la recherche*, Paul Cormier souligne par ailleurs la présence des professionnels de l'IST dans les groupes de travail et les instances engagées dans le développement de la science ouverte, comme le CoSO, dont 66% des membres des collèges sont des professionnels de l'IST⁴⁰, ou encore la construction d'outils comme le Baromètre de la science ouverte (BSO) ou la plateforme ResearchData.gouv.⁴¹ Une présence qui témoigne de l'engagement des professionnels de l'IST sur ces questions et la reconnaissance du MESR de leur expertise sur les données de la recherche⁴².

C. DANS L'ATTENTE DE LA LETTRE DE LA HIÉRARCHIE

1. « Les messages institutionnels, on ne peut pas les faire passer uniquement par les formations. »

Cependant, bien qu'endossant dans de nombreux établissements le rôle de référent sur ces questions, les professionnels de l'IST restent dépendants des décisions prises au niveau des directions, ne serait-ce que dans la mise en œuvre des services d'appui à la recherche et des médiations. La priorité donnée ou non à l'ouverture de la science et au développement de ses outils conditionne les moyens débloqués tant au niveau humain que financier et donc le pouvoir d'action des professionnels de l'IST ; et dans une moindre mesure leur légitimité.

La transmission par la hiérarchie d'un discours clair et commun à l'ensemble de l'établissement est également essentielle, car plus nous descendons les échelons administratifs de l'ESR, plus le nombre de tutelles a tendance à se multiplier, ce qui peut entraîner une superposition de discours, rarement identiques, et générer une confusion chez les chercheurs, comme nous le faisait remarquer L., travaillant dans un organisme de recherche comprenant six tutelles. Au cœur de cette diversité de paroles, quel est le poids du discours des professionnels de l'IST ? Dans notre échange avec F., nous ressentons le besoin des équipes d'appui à la recherche d'une directive claire pour pouvoir avancer :

« C'est vrai que j'aurais bien aimé avoir un peu des consignes. On a compris qu'ORCID il fallait le créer, mais y a pas eu une campagne pour dire il faut du ORCID pour tous les chercheurs (...). Il doit y avoir – il devait y avoir – un courrier de notre directrice générale, (...) qui devait être adressé à tous les chercheurs début 2023 pour leur dire qu'il leur fallait un IdHAL, qu'il fallait qu'ils signalent dans une base de données leur ORCID et leur IdHAL. Et bah le courrier, il est toujours

⁴⁰« Bilan du Plan national pour la science ouverte 2018-2021 » (Comité pour la science ouverte, mai 2021), <https://www.ouvrirlascience.fr/wp-content/uploads/2021/07/Bilan-PNSO-2018-2021.pdf>.

⁴¹Paul Cormier, « Le positionnement des bibliothèques universitaires et de recherche françaises dans les politiques publiques des données de la recherche » (Mémoire d'étude en Sciences de l'Information et des Bibliothèques, ENSSIB, 2022), <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/70658-le-positionnement-des-bibliotheques-universitaires-et-de-recherche-francaises-dans-les-politiques-publiques-des-donnees-de-la-recherche.pdf>.

⁴²Ibid.

pas parti. Donc moi, c'est vrai que s'il y a ce courrier, après on peut reprendre un accompagnement de proximité. »

F.

Le retard qu'a pris la diffusion de ce courrier laisse ainsi les professionnels de l'IST dans un espace d'incertitude concernant leurs actions de médiation, mais aussi sur leur place au sein de leur établissement. Car quel message transmettre aux chercheurs accompagnés sans pouvoir s'adosser au discours officiel de l'établissement ? Quelles recommandations faire sur les pratiques promues au niveau de l'établissement sans risquer d'entrer en contradiction le message d'un autre membre de l'organisation ? Avec quelle légitimité ? Car comme le remarque F. : « les messages institutionnels, on peut pas les faire passer uniquement par les formations. »

Nous avons cependant noté des stratégies développées par les professionnels de l'IST pour faire remonter au niveau de la direction les problématiques liées aux identifiants chercheurs, lorsque celles-ci n'apparaissent pas dans l'ordre des priorités. Ainsi une répondante nous a signalé que les laboratoires de recherche lui avaient fait remonter le besoin d'une lettre d'engagement de la direction scientifique sur la question des identifiants chercheurs pour développer des actions à leur niveau. Du fait de nombreux changements au niveau de la direction scientifique, cette lettre n'a pu voir le jour et les identifiants chercheurs ont progressivement cessé d'être à l'ordre du jour. La bibliothécaire a cependant réussi à les intégrer à un autre projet, lié à l'harmonisation des signatures de l'établissement, en les désignant comme bonnes pratiques en la matière.

D'autres répondants nous ont transmis des extraits des chartes de leur établissement ou de document structurant des projets transversaux. Ici aussi, un ou plusieurs paragraphes mentionnent les identifiants chercheurs, permettant de les intégrer pleinement au quotidien des chercheurs et surtout de les replacer dans le contexte général de production de la recherche. Dans une feuille de route, « Promouvoir l'usage des identifiants uniques pour les chercheurs » est l'un des objectifs du volet *Formation et information*. Dans un autre document, nous lisons dans le premier objectif de l'établissement pour le développement de la science ouverte que « l'usage d'ORCID est encouragé au sein de l'Université par des actions de sensibilisation ciblées et valorisé via des services numériques interconnectés avec ORCID ». Dans une autre charte, l'université « généralise ORCID comme identifiant numérique du chercheur » et indique que « le service d'appui à la recherche de la Bibliothèque Universitaire accompagne les chercheurs à l'archivage de leurs publications dans HAL et aide à la création de comptes ORCID. ». Ce dernier exemple nous montre que les professionnels de l'IST parviennent à se saisir des opportunités qui se présentent pour inscrire au niveau institutionnel l'usage des identifiants chercheurs, tout en valorisant leur rôle de référents sur ces questions.

2. Des identifiants encouragés, mais sans les imposer

Faut-il imposer ou non les identifiants chercheurs à l'ensemble de sa communauté scientifique ? À cette question, les personnes interrogées nous ont exposé des avis divergents. Certains prônent une liberté de décision pour chaque chercheur et se positionnent comme des conseillers ou des « aiguilleurs » pour reprendre l'expression de Chérifa Boukacem-Zeghmouri⁴³. Ils présentent l'ensemble des avantages et des inconvénients de chaque identifiant, proposent des recommandations, mais le chercheur reste le seul décideur. D'autres en revanche souhaiteraient avoir un objectif clair et précis de la part de leur tutelle, comme cette répondante, pour qui l'obligation serait un véritablement argument à porter auprès des unités de recherche et des chercheurs :

« [Dans un autre organisme de recherche], voilà, ils ont cent chercheurs, les cent il y a eu une consigne “vous créez tous un ORCID”, donc les cent ils ont un ORCID. Moi c'est “comme vous voulez, faites au mieux, si l'éditeur vous le demande vous acceptez”. (...) J'aurais bien aimé voilà que l'[organisme de recherche] dise “il faut des ORCID, il faut des IdHAL”. (...) Moi je propose chaque année aux directeurs d'unité d'accompagner leurs chercheurs, (...) mais j'ai pas la foule. (...) Si j'avais une direction qui disait (...) “il faut qu'il y est 100 % de personnes qui ont un IdHAL”, eh bah dans ces cas-là j'ai plus de légitimité pour aller voir les unités en leur disant “j'ai 30 % de vos chercheurs qui n'ont pas d'IdHAL, on s'y met.” »

F.

Une bibliothécaire, qui ne donne aujourd'hui plus de formation sur les identifiants chercheurs, mais sur les plans de gestion des données (PGD), rendus obligatoires depuis quelques années par l'ANR pour la soumission des dossiers, nous donnait sa vision de cette obligation et de l'impact qu'elle avait sur sa médiation :

« Sur le plan de gestion de données, (...) moi je l'assume entièrement. Oui effectivement, pourquoi est-ce qu'ils sont en face de moi ? Parce que c'est une obligation de l'ANR. Maintenant qu'on a dit ça, on peut peut-être voir ensemble s'il y a pas des points positifs pour eux aussi à retirer de cette contrainte. »

A.

De plus, comme F. l'espérait, l'obligation augmente le nombre de participants à ses ateliers et amènent donc un nouveau public, encore inconnu aux formateurs :

« Je me leurre pas trop. Ceux qu'on touche vraiment en grand nombre, c'est parce qu'il y a une obligation. Parce que les idéalistes, on les a déjà vus il y a longtemps. Enfin ceux-là, ils nous connaissent, ils viennent nous voir régulièrement et ils ont pas besoin de contraintes. Mais, on va dire pour la majorité, il faut soit une carotte, soit un bâton, soit les deux. »

A.

⁴³Boukacem-Zeghmouri, « From Being Libraries to Becoming the “Switchmen ” of Scholarship in the Digital Age ».

Interrogée plus en détails sur le positionnement des bibliothécaires – entre « la carotte ou le bâton » – elle nous expliquait que les professionnels de l'IST « n'[ont] pas les moyens d'obliger quoi que ce soit. On encourage, on est vraiment dans une politique d'encouragement et de soutien. »

Ainsi tous s'accordent sur le fait que les professionnels de l'IST ne peuvent en aucun cas imposer ou non la création de tel ou tel identifiant. De fait, dans aucun établissement rencontré lors des entretiens, les identifiants chercheurs n'étaient imposés, mais étaient uniquement encouragés à différents degrés. Cela peut s'expliquer par plusieurs raisons. En premier lieu, le caractère multidisciplinaire de certains établissements rendent difficile l'imposition d'une pratique unique à l'ensemble des disciplines, sans une acculturation progressive en amont, en particulier pour les SHS, encore très peu engagées dans cette voie⁴⁴. P. dont l'établissement vient de se doter récemment d'une feuille de route science ouverte, nous expliquait ainsi que plusieurs recommandations relatives aux identifiants chercheurs avaient été présentées lors de la rédaction du document, comme utiliser ORCID pour répondre à des appels à projet internes ou proposer un accompagnement à la création d'un IdHAL aux nouveaux enseignants-chercheurs lors de leur arrivée, sans pour autant les rendre obligatoires.

« L'idée c'est de ne rien imposer, que tout soit facultatif, justement pour essayer de réunir (...) toutes les différentes communautés scientifiques. »

P.

Il nous expliquait également que son établissement était pluridisciplinaire et comportait un nombre varié de pratiques et de degrés d'acculturation à la science ouverte : crainte de l'auto-plagiat suite à un dépôt dans HAL de la part de chercheurs en sciences de gestion, laboratoires de science du vivant habitués à régler des APC, chercheurs en STM encore attachés à la publication dans des revues classées ou à l'inverse des laboratoires d'informatique très avancés dans les démarches de libre accès. La feuille de route doit concilier l'ensemble de ces pratiques diverses et ces « logiques complètement différentes » pour pouvoir s'adresser à chacun.

En deuxième lieu, l'imposition des identifiants chercheurs, bien que très efficace sur le plan quantitatif, mène souvent à la création de profil vide ou rapidement abandonné, annulant ainsi l'intérêt premier des identifiants. L'étude dédiée à la couverture d'ORCID dans la région toulousaine indique que seuls 48,3% des profils ont au moins une publication renseignée. L'étude menée à Caen Normandie fait le même constat en signalant que 32,4% des profils ORCID n'indiquent aucune publication. Plusieurs chercheurs de notre terrain ont témoigné lors des ateliers ne s'être créé un compte que parce que leur ancienne institution ou un éditeur l'imposaient, mais sans réfléchir plus en profondeur sur les fonctionnalités de ces outils. De plus, bien souvent le profil créé par obligation est rattaché à l'adresse mail de l'institution qui l'impose, ce qui constitue un nouveau frein. Qu'arrive-t-il lorsque le chercheur, plusieurs années après son départ de

⁴⁴Boudry et Durand-Barthez, « Use of Author Identifier Services (ORCID, ResearcherID) and Academic Social Networks (Academia.Edu, ResearchGate) by the Researchers of the University of Caen Normandy (France) »; Heusse et Cabanac, « ORCID Growth and Field-Wise Dynamics of Adoption ».

l'établissement souhaite accéder de nouveau à son compte ? Avec de la chance, il connaît encore le mot de passe. Sinon, il lui faudra échanger avec le support informatique des plateformes ou créer un nouveau compte, un effort qui peut mettre à mal la meilleure des volontés. Or, un profil doublon est aussi inutile qu'un profil vide, que ce soit pour le chercheur, son établissement ou les professionnels de l'IST qui exploitent ces données.

Nous avons vu lors de cette première partie que la volonté de développer l'usage des identifiants chercheurs a circulé depuis les professionnels de l'IST via un militantisme par les textes et une triple médiation progressivement inscrite dans leurs missions quotidiennes, jusqu'aux instances politiques. Le militantisme des professionnels de l'IST, ainsi que d'autres acteurs de la communauté scientifique, s'est alors concrétisé en une série de préconisations éditées par le MESR. Le message voyage de nouveau, mais cette fois en partant des tutelles vers les professionnels de l'IST, qui travaillent dès lors à la mise en œuvre des directives ministérielles à l'échelle locale. Cette transposition implique nécessairement une adaptation aux contraintes locales et le trajet à travers le système hiérarchique de l'ESR modifie nécessairement le message, même inconsciemment. Cependant, l'engagement du MESR, suivi par de plus en plus d'établissements de recherche, permet aux professionnels de l'IST d'adosser leurs actions de médiation à un discours national, dont la voix porte plus loin et avec plus de poids que la leur. De plus, même si les discours se multiplient, tous tendent vers un objectif commun : l'ouverture de la science.

PARTIE II. SE POSITIONNER FACE À UN PUBLIC EXIGEANT

A. UN PUBLIC DIFFICILE À CAPTER ET PEU INTÉRESSÉ PAR LA QUESTION

D'une manière générale, l'offre d'accompagnement des services d'appui à la recherche ne se résume pas à la sensibilisation aux identifiants chercheurs, ni ne s'adresse uniquement aux enseignants-chercheurs. Elle embrasse en effet un large public, dont les contraintes ou les facilités vont conditionner les formes de médiation⁴⁵. Quant au thème des identifiants chercheurs, il possède ses propres particularités, conduisant elles aussi à des stratégies dans la communication de l'offre de médiation et les modalités de sa mise en œuvre. Ainsi, au contraire des PGD, la présentation d'un identifiant complet et à jour est encore rarement une obligation. L'ORCID n'est pas demandé pour l'ensemble des collaborateurs, mais pour l'un des co-auteurs ou des membres de l'équipe de recherche a minima. La temporalité est de plus un élément clé des identifiants chercheurs⁴⁶ et leur mise à jour régulière, un aspect central. Enfin, contrairement à l'identité numérique et à la question de la visibilité de la recherche, les identifiants chercheurs ne piquent encore que peu l'intérêt de la communauté scientifique...

1. Typologie des publics ciblés

À travers nos entretiens et les études disponibles sur l'adoption d'ORCID, nous avons observé que la sensibilisation aux identifiants chercheurs s'adressait à trois grandes catégories de public : les enseignants-chercheurs, les doctorants et le personnel d'appui à la recherche. Les enseignants-chercheurs restent le public privilégié, puisque quatorze répondants sur dix-sept nous ont indiqué proposer des médiations qui leur sont dédiées. Ils sont suivis de très près par les formations aux doctorants proposés par treize répondants, bien souvent construites en partenariat avec les écoles doctorales, dont la formation aux identifiants chercheurs fait partie des objectifs⁴⁷. Enfin, huit personnes incluent les personnels d'appui à la recherche, soit dans les formations présentées aux enseignants-chercheurs, soit à travers une communication spécifique. Si dans l'ensemble, la majorité des répondants nous ont indiqué ne pas segmenter les médiations – tout le monde étant le bienvenu aux ateliers et aux formations – ou considérer les doctorants comme de jeunes chercheurs et les assimiler aux enseignants-chercheurs, dans les faits des éléments distinguent ces trois publics et conduisent à une adaptation du discours, voire de la forme même de la médiation.

⁴⁵Delespierre, « Les services personnalisés aux publics en bibliothèque universitaire, une exigence d'innovation et de transformation »; Bassinet, « L'accompagnement juridique des chercheurs en bibliothèque universitaire et de recherche »; Romain Féret et al., « Enquête sur l'appui à la gestion des données de la recherche en service de documentation et d'information scientifique et technique » (Consortium Couperin, 9 juillet 2021), <https://doi.org/10.5281/zenodo.5078504>.

⁴⁶Heusse et Cabanac, « ORCID Growth and Field-Wise Dynamics of Adoption ».

⁴⁷Baudry et al., « Former à la science ouverte tout au long de la thèse ».

Les doctorants

La première différence entre les doctorants et les enseignants-chercheurs est le fait que les premiers sont encore apprenants et doivent donc valider un certain nombre d'heures de formation au cours de leur thèse. Cette singularité fait d'eux un public semi-captif, contraint d'assister aux formations afin d'obtenir les crédits nécessaires à la validation de leur doctorat, lorsque les enseignants-chercheurs sont parfaitement libres de les désertier. Dans la plupart des cas présentés durant les entretiens, une vaste offre de formation est proposée aux doctorants, qui sont invités à choisir celles qui les intéressent le plus. Louis Delespierre observe par ailleurs dans son mémoire que « les formations personnalisées proposées spontanément par les BU – et donc non pourvoyeuses de crédits – rencontrent (...) un public moins nombreux. »⁴⁸ La présence des doctorants aux formations sur les identifiants chercheurs semble donc partiellement motivée par un intérêt personnel. La deuxième caractéristique est leur statut de jeune chercheur, sans publication ou très peu, qui peut limiter leur découverte des outils, HAL en particulier, puisqu'un dépôt dans l'archive est nécessaire pour pouvoir créer un IdHAL. Enfin, dernier fait notable, les doctorants « arrivent et repartent » constamment des équipes de recherche, il y a donc « un besoin d'acculturation systématique » pour ce public, comme nous le signalait L. Deux répondants soulignent de plus le rôle de relais des doctorants pour diffuser les nouvelles pratiques dans les laboratoires ou auprès de leur directeur de thèse :

« Je pense que dans certains cas les doctorants forment leur directeur de thèse. Ils font remonter certaines techniques, certaines infos... (...) Tout ça c'est pas du tout systématique, mais il me semble pouvoir dire que j'ai été témoin de cette remontée par des doctorants qui comprennent ce qu'est l'*Open Access*, l'infrastructure technique etc... et qui en quelque sorte l'impose à leur chercheur senior avec qui ils travaillent. »

I.

« Ils[les enseignants-chercheurs] vont vraiment venir vers moi parce qu'ils sont obligés de le faire ou parce qu'ils (...) se rendent compte que leur doctorant fait un truc qui pourrait leur être utile à eux. Passer par les doctorants qui sont encadrés par des chercheurs, c'est aussi une voie assez intéressante. Souvent l'acculturation à des pratiques et des méthodes nouvelles se fait via la voie ascendante doctorant-directeur de thèse. »

L.

La formation des doctorants aux bonnes pratiques de la recherche et aux usages des identifiants chercheurs apparaît donc comme cruciale pour la recherche de demain et l'évolution à long terme des pratiques de la communauté scientifique dans son ensemble.

⁴⁸Delespierre, « Les services personnalisés aux publics en bibliothèque universitaire, une exigence d'innovation et de transformation ».

Les enseignants-chercheurs

Comme nous l'avons souligné dans la première partie, aucun document cadre présenté lors des entretiens n'impose la création d'identifiants aux enseignants-chercheurs, aussi ils ne sont – pour l'instant – sous le sceau d'aucune contrainte contractuelle concernant leur formation ou leur présence aux ateliers. Une répondante décrit d'ailleurs le public des chercheurs comme « libre » et « indépendant ». C., un enseignant-chercheur intervenant sur ces questions auprès des écoles doctorales, précise quant à lui que pour les chercheurs « se former finalement c'est un luxe, parce qu'on forme d'abord les autres, on a dû mal à se former nous-même ». À ceci s'ajoute un emploi du temps chargé, qui conduit à hiérarchiser les priorités, dont – force est de constater à travers les entretiens, mais également sur le terrain – les identifiants chercheurs ne font pas partie. En effet, plusieurs répondants nous ont confirmé leur impression que les chercheurs n'avaient que peu d'intérêt pour ce sujet ou qu'ils ne ressentaient pas le besoin d'être accompagnés là-dessus, au contraire de la publication en accès ouvert, le choix d'une revue ou la recherche de financement, comme l'observe une répondante et comme le confirme Camille Sérange dans son mémoire⁴⁹. Une impression que nous avons constatée sur le terrain, quand un chercheur nous a demandé à l'issue d'un atelier « Et à quoi ça va me servir ? ». Une autre difficulté est de contacter les chercheurs, en particulier en SHS, où ils ne sont que très peu présents dans les laboratoires ou dans les centres de documentation. Selon Aricia Bassinet, par « le développement de la documentation à distance, les EC disparaissent de nos espaces, provoquant un affaiblissement de la relation interpersonnelle. »⁵⁰ Cécile Arènes note quant à elle que « les pratiques informationnelles [des chercheurs] se sont modifiées en profondeur et font abstraction de la bibliothèque en tant que lieu. »⁵¹ Comment dès lors leur faire connaître l'offre de formation ou les sensibiliser aux enjeux des identifiants chercheurs sans les voir ? L. nous explique ses difficultés à communiquer avec les chercheurs dans son organisme de recherche :

« On a beau mettre des supports sur l'intranet, ils vont pas sur l'intranet, ils ont même des fois pas leur code pour aller sur l'intranet. On a beau envoyer des mails, ils vont pas les lire, parce qu'ils croulent sous les mails, comme on croule tous sous nos mails. Ils vont vraiment venir vers moi parce qu'ils sont obligés de le faire. »

Ayant gagné en autonomie grâce à l'accès à distance des ressources, les chercheurs se sont progressivement affranchis de l'aide des professionnels de l'IST dans leurs recherches bibliographiques, voire pour certains se sont « substitu[és] aux professionnels de l'information scientifique et technique pour apporter à leurs pairs une réponse adaptée à leurs besoin. »⁵². Un constat également observé par Louis Delespierre, qui indique que « parmi les plus armés, certains [chercheurs] organisent même spontanément des séances de formation pour leurs collègues. »⁵³ Ce n'est que lorsqu'ils rencontrent un problème qu'ils ne peuvent résoudre seuls, que les chercheurs se tournent de nouveau vers les centres documentaires, créant ainsi une voie de communication à sens unique.

⁴⁹Sérange, « Les nouvelles compétences des bibliothécaires dans l'élaboration de services innovants numériques à destination des chercheurs en bibliothèque universitaire. »

⁵⁰Bassinnet, « L'accompagnement juridique des chercheurs en bibliothèque universitaire et de recherche ».

⁵¹Arènes, « Les modes de communication de la recherche aujourd'hui ».

⁵²Ibid.

⁵³Delespierre, « Les services personnalisés aux publics en bibliothèque universitaire, une exigence d'innovation et de transformation ».

La faible présence des enseignants-chercheurs aux ateliers ou aux formations sur les identifiants chercheurs est observée par une majorité de répondants. Ainsi, deux personnes ont fini par arrêter leurs ateliers, faute de participants et deux autres ne proposent plus que des accompagnements individuels sur ces questions. Malgré ces contraintes de taille, le fonctionnement en communauté des chercheurs peut ne pas être qu'un « obstacle »⁵⁴, comme le décrit Louis Delespierre, mais devenir un véritable atout dans la sensibilisation aux identifiants chercheurs. Une répondante nous explique ainsi qu'une fois convaincu, le chercheur devient le meilleur allié des professionnels de l'IST dans la diffusion du message :

« On a aussi des chercheurs un peu militants, en tout cas très très convaincus tout seuls de l'*Open Access*, du partage des données etc, qui sont des relais vraiment idéaux dans les labos. Y a des chercheurs qui partagent absolument tout, qui font des efforts pour nettoyer, pour partager leur code, pour le décrire, qui déposent absolument tout dans HAL. Et ça c'est sûr que c'est des leviers et des points d'entrée qui sont intéressants à activer. (...) Quand il y a des bonnes pratiques comme ça elles vont se diffuser au contact les uns des autres. »

I.

Le recours au « témoignage d'un pair » est d'ailleurs une stratégie employée par plusieurs personnes interrogées, comme L. pour qui le discours d'un chercheur à ses collègues « a une puissance fois mille du nôtre ».

Le personnel d'appui à la recherche

Enfin, un dernier public a fait progressivement son apparition dans les formations aux identifiants chercheurs : le personnel d'appui à la recherche. En fonction des contextes, cette expression peut désigner des documentalistes, des ingénieurs de recherche ou du personnel administratif présent dans les organismes de recherche. Leur présence aux formations sur les identifiants chercheurs n'est pas toujours une évidence lors de la mise en place, comme nous l'indique G, bibliothécaire, qui a fini par changer la formulation de ses mails pour présenter les ateliers comme étant ouverts à tous et non uniquement aux chercheurs. Pour d'autres répondants, c'est à la demande de leurs collègues, qui souhaitent pouvoir répondre aux questions des usagers, par exemple, qu'ils ont élargi le public des ateliers. Beaucoup nous ont signalé ne pas modifier la formation en fonction du public – le personnel d'appui étant invité à se joindre aux chercheurs et aux doctorants au cours d'une même session.

2. Une méconnaissance des identifiants et de leurs usages

Nous venons de le voir, plusieurs freins entravent le développement des ateliers dédiés aux identifiants chercheurs. L'un d'eux, le manque d'intérêt, est en

⁵⁴Ibid.

cours de résolution, suite à un engagement de plus en plus fort de la part d'un nombre croissant d'acteurs de la recherche, comme nous l'explique une répondante :

« Maintenant quand on veut soumettre un papier, le premier truc qu'on demande c'est l'identifiant ORCID, donc on a pas besoin d'aller convaincre les chercheurs de créer leur identifiant ORCID ils sont contraints de le faire par le système, par les infrastructures qui sont mises en place. »

I.

Bien que poussés par l'écosystème académique à se créer un ou plusieurs identifiants, les chercheurs n'en maîtrisent pas pour autant l'ensemble des enjeux. Les nombreuses fonctionnalités des identifiants chercheurs restent également méconnues, contrairement à celles des réseaux sociaux académiques, adoptés bien plus largement et avec un plus vif intérêt⁵⁵. Ainsi, neuf répondants sur dix-sept constatent une mauvaise compréhension de ces outils à différents degrés. Au risque de nous répéter, notons une nouvelle fois des différences disciplinaires, constatées au cours des entretiens, mais également dans les études consacrées à ce sujet⁵⁶, qui induisent de s'adapter à des publics avec des bases de connaissance inégales et d'adapter nécessairement son discours aux problématiques de chaque discipline. Nous avons recensé deux méconnaissances principales sur les identifiants chercheurs, qui peuvent engendrer une appréhension de ces outils.

En premier lieu, une vision partielle des identifiants chercheurs. Si beaucoup de chercheurs connaissent ORCID, les autres identifiants restent dans l'ombre, comme nous le confirme C., lui-même enseignant-chercheur. Beaucoup possèdent ainsi des identifiants sans le savoir, une réalité que nous avons constatée lors de nos ateliers. Plusieurs participants ignoraient posséder un ResearcherID par exemple, soit parce qu'il avait été généré par l'algorithme du Web of Science, soit parce qu'ils n'avaient pas eu vent de la transformation du PublonsID en ResearcherID. IdRef leur est quant à lui largement inconnu. La différence entre ORCID et Google Scholar ou ResearchGate est là aussi assez peu évidente pour eux. Ainsi, plusieurs participants aux ateliers nous ont affirmé avoir tous leurs identifiants à jour, mais en y regardant de plus près, nous constatons certaines absences ou au contraire des doublons.

La question des doublons conduit à la seconde méconnaissance : la difficile perception des finalités des identifiants chercheurs, comme l'explique une répondante :

« Ces identifiants [Scopus, ResearcherID] étant créés comme des identifiants de connexion à un compte d'accès, ils le voient pas comme un identifiant chercheur, alors ils le créent. Ils oublient aussitôt le mot de passe (...) En fait, ils vont le créer sans trop se poser de questions, un peu comme nous, on crée des comptes à droite et à gauche dès qu'on fait un achat en ligne. Alors que derrière y a quand même énormément de fonctionnalités »

A.

⁵⁵Boudry et Durand-Barthez, « Use of Author Identifier Services (ORCID, ResearcherID) and Academic Social Networks (Academia.Edu, ResearchGate) by the Researchers of the University of Caen Normandy (France) »; Arènes, « Les modes de communication de la recherche aujourd'hui ».

⁵⁶Heusse et Cabanac, « ORCID Growth and Field-Wise Dynamics of Adoption »; Boudry et Durand-Barthez, « Use of Author Identifier Services (ORCID, ResearcherID) and Academic Social Networks (Academia.Edu, ResearchGate) by the Researchers of the University of Caen Normandy (France) ».

Une pratique qui conduit inévitablement – en particulier avec ORCID – à la création de doublon ou de profil vide. La mise à jour des outils est également un message « difficile à faire passer » ajoute A. Contrôler son identité numérique et nettoyer ses profils ne sont pas encore inscrits dans les habitudes de l'ensemble des chercheurs. Par ailleurs, la variété des outils et de leur fonctionnement entraîne également de la confusion. Il est par exemple difficile de faire comprendre que des publications peuvent être déversées dans ORCID depuis HAL, mais que l'inverse n'est pas vrai, car l'explication demande de se plonger dans des éléments techniques et des choix stratégiques faits par chacune de ces deux plateformes. Entre les possibilités promises par les identifiants chercheurs et les fonctionnalités réelles de chacun, il est aisé de se perdre. Il n'est donc pas étonnant qu'un chercheur en atelier nous ait fait part de cette vision idéaliste de l'alimentation des archives ouvertes : il pensait que chaque archive moissonnait régulièrement le web pour récupérer des *preprints* ou des articles en libre accès, permettant une mise à jour automatique et quasi instantanée de l'ensemble de ses profils. Cette interprétation du système met en lumière l'invisibilisation du travail des professionnels de l'IST et du personnel d'appui à la recherche dans l'alimentation des archives ouvertes, car ce sont bien souvent eux les « moissonneurs » qui permettent aux profils de rester à jour.

Cette méconnaissance des identifiants chercheurs et surtout de leur finalité peut conduire à une appréhension des chercheurs pour ces outils, à tort ou à raison. Deux répondants ont signalé la crainte du « flicage » des chercheurs via les identifiants chercheurs, utilisés, il est vrai à des fins d'évaluation :

« Des fois y en a qui sont un peu parano dans les chercheurs, ils sont plus dans “oui c'est encore un outil pour nous fliquer” et ce genre de discours. Donc il faut vraiment les rassurer et leur expliquer en tout cas ce que ça n'est pas. Donc ça c'est aussi important des fois de pas forcément expliquer à quoi ça sert, mais aussi que ce n'est pas ce qu'on pense. »

M.

Une troisième répondante ajoute la crainte des chercheurs d'être déshumanisé en étant réduit à un « code-barre ». Le discours des professionnels de l'IST doit alors dépasser la simple explication technique, pour éclairer les chercheurs sur les enjeux économiques et politiques de ces outils et leur impact sur la recherche.

Moins ergonomiques que les réseaux sociaux académiques, plus complexes à maîtriser, trop nombreux, les identifiants chercheurs suscitent encore beaucoup d'appréhension pour certains chercheurs. Pourtant, une partie de la communauté scientifique commence à percevoir leur intérêt, surtout lorsqu'ils répondent à un besoin immédiat – réponse à un appel à projet, visibilité à l'internationale accrue, publication chez un éditeur...

3. Choisir le moment de son intervention

Nous l'avons déjà abordé, la temporalité est un élément clé dans la médiation aux identifiants chercheurs. Ces derniers ne sont pas des outils du quotidien du chercheur, mais leur utilité se manifeste ponctuellement, pour répondre à un besoin précis. Et c'est uniquement face à ce besoin clairement identifié, « qu'ils n'arrivent pas à résoudre d'eux-mêmes ou (...) qu'ils ne comprennent pas »⁵⁷ que les chercheurs vont solliciter l'appui des professionnels de l'IST. Cependant, le souci d'après M., est qu'« ils en sont toujours au stade où ils le font pas au bon moment. Ils y pensent quand en fait ils ont plus le choix, (...) donc moi tout mon travail consiste à leur dire qu'il faut réfléchir en amont. Ça c'est compliqué, ça prend du temps. » Il s'agit d'un problème déjà soulevé par Véronique Goletto, dans son mémoire d'étude *Pratiques et perceptions de la bibliothèque par les enseignants/es chercheurs/ses*. Pour les professionnels de l'IST, « la difficulté est de savoir répondre de manière individualisée à des besoins non nécessairement formulés »⁵⁸, soit à anticiper, voire deviner les attentes du chercheur.

Mais « comment toucher tout le monde au bon moment ? » s'interroge K. Pour répondre à cette contrainte imposée par la temporalité du chercheur, les professionnels de l'IST doivent se montrer agiles et réactifs, car les demandes d'accompagnement peuvent survenir à tout moment. Certaines personnes interrogées proposent, de manière plus ou moins formelle, des prises de rendez-vous aux chercheurs ou assurent des permanences hebdomadaires, durant lesquelles les chercheurs sont invités à aller à leur rencontre. Louis Delespierre, qui consacre une partie de son mémoire au « rendez-vous avec un bibliothécaire », relève cependant plusieurs obstacles à la réussite de ce service⁵⁹. Le « refus de se déplacer ou la crainte de perdre du temps » des chercheurs peut être contourné en proposant les rendez-vous en visioconférence. « La méconnaissance de l'offre » et « la non-identification de la BU et de son personnel comme interlocuteur adapté » constituent en revanche des enjeux majeurs sur lesquels les professionnels de l'IST doivent agir. Plusieurs stratégies sont déployées pour faire connaître l'offre. Tout d'abord, à travers « beaucoup de communication répétitive un petit peu », nous indique K., qui permet de rappeler régulièrement l'expertise des professionnels de l'IST sur ce sujet. La seconde tactique consiste à profiter d'événements précis, telles que les journées d'accueil des nouveaux enseignants-chercheurs, les réunions de laboratoire, l'élaboration d'un projet de recherche ou l'envoi des rapports statistiques de fin d'année, pour faire la promotion des services d'accompagnement et ainsi « s'inscrire dans la vie d'équipe des unités », comme le précise J. Nous avons observé à travers l'étude sur l'adoption d'ORCID dans la région toulousaine des pics d'inscriptions en octobre, au moment des appels à projets de l'ANR. Organiser en amont une campagne de communication par mail ou dans les laboratoires pourrait également être une stratégie pour anticiper ce besoin annuel. Une bonne connaissance du cycle de l'édition scientifique se révèle ainsi essentielle pour la réussite des dispositifs de médiation.

Une fois ces actions mises en place, il reste à espérer, comme M., qu'au moment où les chercheurs seront à la recherche de réponses sur les identifiants, qu'« ils se rappellent qu'à un moment on leur en a parlé. » et que « “tiens ah oui, c'est telle

⁵⁷K. documentaliste dans un organisme de recherche

⁵⁸Véronique Goletto, « Pratiques et perceptions de la bibliothèque par les enseignants/es chercheurs/ses » (Mémoire d'étude en Sciences de l'Information et des Bibliothèques, ENSIB, 2018), <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/68097-pratiques-et-perceptions-de-la-bibliotheque-par-les-enseignants-es-chercheurs-ses>.

⁵⁹Delespierre, « Les services personnalisés aux publics en bibliothèque universitaire, une exigence d'innovation et de transformation ».

personne” » Avec là aussi le risque, comme le signale Louis Delespierre d’« identifier la personne elle-même comme ressource et non la BU, obligeant ainsi à une reconstruction complète des liens en cas de départ »⁶⁰.

B. MULTIPLIER LES MÉDIATIONS POUR S’ADAPTER AUX CONTRAINTES DE SON PUBLIC

Les utilisateurs potentiels des identifiants chercheurs sont nombreux et ont des profils et des contraintes variées, notamment au niveau du temps qu’ils peuvent consacrer à leur formation. Nous l’avons vu, les doctorants doivent justifier d’un certain nombre d’heures de formation, tandis que les enseignants-chercheurs peinent à dégager du temps dans leur agenda surchargé. Les attendus des publics – qu’ils soient internes (émanant d’un problème concret qu’ils auraient rencontré) ou externes (ce que la communauté scientifique attend d’eux en termes de bonnes pratiques) – tout comme les contraintes horaires vont conditionner la forme et le contenu des médiations, mais aussi la posture des professionnels de l’IST.

1. Au delà de la formation, devenir « aiguilleur »

Nous empruntons ici l’expression de Chérifa Boukacem-Zeghmouri⁶¹, qui nous semble convenir parfaitement à un type de médiation particulier, largement proposé et présenté au cours des entretiens : la formation aux doctorants. Cette formation se caractérise par deux aspects : tout d’abord sa durée (entre deux et quatre heures), ensuite la place prédominante de la théorie sur la pratique. En tant que jeunes chercheurs, les doctorants n’en sont qu’au début de leur exploration du monde académique et leur formation aux enjeux éthiques, mais également politico-économiques des outils de la recherche est cruciale⁶². Nous supposons que c’est pour cette raison que la grande majorité des formations qui leur sont dédiées laisse une place importante au contexte, souvent au détriment de la pratique. En effet, seuls trois répondants indiquent proposer systématiquement une création de compte de type pas-à-pas à la fin de la formation. Pour cinq répondants, la partie pratique prend la forme d’une démonstration en direct du fonctionnement des plateformes et d’une présentation de « bons » et de « mauvais » profils de chercheurs. Quelques-uns proposent également des exercices collaboratifs pour restituer les connaissances acquises durant la première partie de la formation. La démonstration et la présentation d’exemples permettent de pallier un problème que peuvent rencontrer les jeunes chercheurs s’ils n’ont pas encore publié, à savoir la difficulté de se créer un compte sur certaines plateformes – HAL en particulier – sans publication à son nom. De plus, en passant par une démonstration, le professionnel de l’IST peut présenter l’ensemble des fonctionnalités de chaque plateforme tout en laissant le choix aux participants de créer tel ou tel identifiant. Cependant, comme nous l’indique N., enseignante-chercheuse, le manque de

⁶⁰Ibid.

⁶¹Boukacem-Zeghmouri, « From Being Libraries to Becoming the “Switchmen ” of Scholarship in the Digital Age ».

⁶²Baudry et al., « Former à la science ouverte tout au long de la thèse ».

pratique peut décevoir les doctorants, qui attendaient peut-être un résultat concret à l'issue de la formation.

Dans l'ensemble des réponses fournies par les personnes interrogées, l'effort se concentre sur la présentation de l'écosystème de la recherche, ses acteurs et la manière dont les identifiants s'y insèrent. Certaines présentent un panorama des identifiants chercheurs, d'ORCID à VIAF, en s'attardant sur leur modèle de gouvernance ou leur modèle économique. Si la formation porte sur l'identité numérique du chercheur, les réseaux sociaux et les réseaux sociaux académiques, comme ResearchGate ou Academia sont également intégrés. Si certains répondants essayent de tendre vers l'exhaustivité, beaucoup préfèrent ne pas aborder l'ensemble des identifiants chercheurs existants, car, comme F. nous le confie, ils ont l'impression de « fai[re] tourner la tête » des participants et de rendre les choses encore plus confuses. Le contenu des formations ne semble pas varier en fonction des disciplines des doctorants, mais certaines personnes interrogées nous ont cependant précisé choisir des exemples de chercheurs ou de plateformes orientées vers les SHS ou les STM en fonction du domaine de recherche des participants.

Pour six répondants, un temps important est dédié aux questionnements critiques des outils et leurs enjeux politico-économiques, à travers des échanges, des débriefings ou des exercices permettant aux participants de s'approprier ces notions nouvelles. Ainsi D. demande aux participants de remplir en groupe un tableau pour qualifier chacun des acteurs selon leur modèle économique ou leur finalité. H. propose quant à lui de répertorier collectivement les avantages et inconvénients de chaque plateforme. O. amène les participants à se familiariser avec le dépôt dans HAL à travers un jeu en groupe. Elle a de plus pour projet de créer une bande-dessinée sur les identifiants de la recherche, support qu'elle souhaite utiliser en amont de sa formation pour introduire le sujet.

La durée de ces formations permet aux professionnels de l'IST qui les organisent d'avoir le temps d'aborder de nombreuses thématiques et enjeux sur la question des identifiants chercheurs et de tester de nouvelles pédagogies, comme la ludification pour O. Cependant, ce format de médiation ne semble convenir que pour le public des doctorants, le seul à pouvoir être mobilisé sur des plages horaires aussi étendues. Comme le remarque F. : « Je pense qu'un chercheur, on lui demande de se créer un IdHAL, il va pas rester deux heures en formation ». D'autres dispositifs de médiation sont donc à inventer pour ce public.

2. Accompagner la pratique et « faire avec »

Cela fait déjà de nombreuses années que les bibliothèques sont passées d'une logique de collection à une logique de service, mettant l'utilisateur au cœur de leur réflexion. Cette logique de service recouvre cependant un vaste ensemble de pratiques, pas toujours adaptées au public ciblé, comme le souligne Cécile Arènes : « les actions de médiation sont nombreuses, mais parfois en décalage, les bibliothécaires mettant en place des réponses globales à des besoins diversifiés ».⁶³ De plus, Louis Delespierre affirme qu'« un accompagnement individuel sur-mesure doit être privilégié »⁶⁴ pour les enseignants-chercheurs. C'est d'ailleurs la solution souvent envisagée par les

⁶³Arènes, « Les modes de communication de la recherche aujourd'hui ».

⁶⁴Delespierre, « Les services personnalisés aux publics en bibliothèque universitaire, une exigence d'innovation et de transformation ».

professionnels de l'IST rencontrés lors des entretiens, pour la médiation à destination des chercheurs : rendez-vous individuel, accompagnement sur un projet de recherche, court atelier en petits groupes pour présenter un outil, etc. La réponse à un besoin précis et identifié prime, donnant une place centrale à la pratique. Un objectif concret doit être atteint à la fin de la médiation : création de compte, mise à jour d'un profil, résolution d'un problème etc. Ces médiations demandent aux professionnels de l'IST une bonne connaissance des plateformes et de la réactivité pour pouvoir identifier et résoudre les soucis inattendus. Ces conditions peuvent être source d'inquiétude pour certains professionnels de l'IST, qui douteraient de leur « capacité à répondre de façon immédiate aux attentes des usagers »⁶⁵. C'est par ailleurs souvent au cours de ces accompagnements que va s'affirmer le statut d'expert des professionnels de l'IST, ce qui peut représenter une nouvelle pression pour les médiateurs.

Cette expertise doit cependant dépasser le simple fonctionnement technique des outils. En effet, bien que la pratique prime lors de ces accompagnements, la dimension théorique n'en est pas entièrement absente, comme nous l'explique L. : « J'essaie toujours de faire le va-et-vient entre les choses très concrètes et des problématiques plus générales (...) parce que si je fais quelque chose de générique "atelier identité numérique" pour tous les chercheurs du labo, j'aurais trois personnes. » Ainsi, la création d'un compte sur ORCID ou la mise à jour de son ResearcherID peuvent être l'occasion de présenter les enjeux économiques et politiques des plateformes et leur inscription dans l'écosystème de la recherche. De même, la résolution d'un problème peut mettre en lumière les limites d'un identifiant ou son mésusage par le chercheur. Ces temps sont aussi l'occasion de promouvoir les bonnes pratiques permettant de gagner du temps et de la visibilité et de participer à la diffusion de la recherche et de la science ouverte.

L'accompagnement individuel ou en petit groupe peut cependant rapidement devenir chronophage pour le médiateur. Du fait du petit nombre de participants – nécessaire pour traiter au mieux les cas et les problèmes individuels – l'impact de chaque session de formation sur le nombre de personnes touchées est nécessairement réduit, un paradoxe souligné par Camille Sérange⁶⁶. L'accompagnement personnalisé demande de plus une préparation supplémentaire en amont pour repérer les profils des participants et les éventuels points de blocage, comme un profil vide ou l'existence de doublons. Si en théorie, les ateliers ou les rendez-vous durent entre vingt minutes et une heure, en fonction des problèmes rencontrés et des questions posées, ils peuvent s'étendre dans la durée. La perte d'accès à son ancienne adresse mail demandera par exemple un report de l'atelier à une date ultérieure, le temps de contacter le support informatique. À ceci peut bien évidemment s'ajouter des problèmes d'accès aux plateformes, pour des raisons de maintenance ou de bugs qui vont ralentir, voire empêcher la résolution des problèmes, une difficulté à laquelle nous avons été confrontée plus d'une fois lors de nos propres ateliers.

Ces accompagnements restent cependant nécessaires et apparaissent comme les plus efficaces pour une adoption réelle des identifiants chercheurs, avec des

⁶⁵Ibid.

⁶⁶Sérange, « Les nouvelles compétences des bibliothécaires dans l'élaboration de services innovants numériques à destination des chercheurs en bibliothèque universitaire. »

profils complets et à jour. Bien qu'ils ne touchent que peu de participants à chaque session, ils permettent de prendre en compte les différents degrés d'acculturation aux nouveaux outils de la recherche, mais aussi l'agilité de chacun face au numérique. Ainsi, plusieurs chercheurs ayant participé aux ateliers organisés sur notre lieu d'alternance ont exprimé leur satisfaction d'avoir eu un temps dédié à la création ou la mise à jour de leurs identifiants, soit parce qu'ils n'auraient pu résoudre par eux-mêmes un problème rencontré, soit par manque de temps à y consacrer.

C. ÊTRE LÀ OÙ LE CHERCHEUR SE TROUVE

Bertrand Calenge définit les services en bibliothèque comme une « rencontre entre un des éléments de l'organisation et le public »⁶⁷. Or nous l'avons vu, cette rencontre n'est pas toujours simple à provoquer. Aussi, la médiation aux identifiants chercheurs ne doit pas s'arrêter aux formations ou aux ateliers, mais doit prendre des formes multiples et variées, où parfois le médiateur s'efface, se fait plus intermédiaire que formateur, quitte à devenir invisible. En multipliant les canaux de médiation, les professionnels de l'IST peuvent ainsi toucher plus largement la communauté scientifique de leur institution. L'objectif est également d'inscrire véritablement les identifiants chercheurs dans le quotidien des chercheurs et de ne pas les traiter comme des objets à part, détachés du cycle de production et de diffusion de la recherche.

1. ORCID, un pivot incontournable

Dans la note d'orientation du CoSO, nous trouvons dans la liste des objectifs du plan opérationnel l'action suivante :

« Prouver l'utilité d'ORCID par des cas d'usages dans les universités, les établissements, avec les plateformes proposées par les infrastructures de recherche et d'information scientifique. »⁶⁸

Dans l'étude menée auprès des membres de son consortium en 2018, ORCID observe que 64% des répondants utilisent au moins une intégration de l'API, avec des finalités variées, comme la soumission de manuscrits, la gestion des métadonnées, l'évaluation de la recherche ou encore la création de profils chercheurs⁶⁹. Les établissements de trois personnes interrogées s'inscrivent également dans cette démarche, ayant intégré les API d'HAL ou d'ORCID à leur système d'information local. Au cours des entretiens, nous avons pu observer que cette décision répondait à cinq objectifs majeurs :

En premier lieu, il s'agit de positionner politiquement l'institution, comme l'explique E., dont le déploiement d'ORCID dans le système d'information de son établissement s'est fait quelque temps après l'adhésion au consortium, « pour pas que ce soit silencieux et passif ». En intégrant ORCID comme identifiant pivot dans ses plateformes internes, l'institution affiche un message de soutien fort à cet identifiant et à

⁶⁷Bertrand Calenge, *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques* (Paris: Cercle de la Librairie, 1996).

⁶⁸Collège Europe et International, « Des identifiants ouverts pour la science ouverte ».

⁶⁹Alice Meadows et Laurel Haak, « ORCID 2018 Member Survey » (ORCID, 27 février 2019), https://orcid.figshare.com/articles/journal_contribution/ORCID_2018_MEMBER_SURVEY_pdf/7773962/1.

la science ouverte, tout en s'inscrivant dans une logique d'échange des données et d'interopérabilité.

Le deuxième objectif est de montrer aux chercheurs de l'établissement une application concrète des identifiants chercheurs et de leurs possibilités. Un point soulevé par une répondante, qui nous expliquait comment ORCID avait été intégré à l'archive institutionnelle de son institution :

« On a ensuite mis en œuvre [ORCID] dans [la plateforme institutionnelle], parce qu'on se dit à chaque fois que le meilleur moyen de harponner le chercheur c'est de lui montrer une concrétisation, un exemple concret d'une pratique autour de ce concept. »

K.

Transformer le concept en réalité n'est pas anodin pour un public dont le domaine d'expertise peut se situer assez loin de l'IST, mais qui est tout de même invité à se créer un, voire plusieurs identifiants. Avec la mise en place de ces systèmes, la question de « Pourquoi se créer un compte ? » trouve une réponse évidente, alignée avec les besoins des chercheurs et leurs pratiques quotidiennes au sein de l'institution.

D'ici découle le troisième objectif qui est de faciliter l'appropriation des outils par les chercheurs et d'éliminer ainsi l'argument suggérant que la création et la gestion de comptes sont compliquées. Cet objectif est partagé par les trois répondants, dont le système d'information de l'établissement utilise un identifiant pour faire circuler les données et les métadonnées entre différentes plateformes internes :

« Grâce à [outil interne], on dispose des métadonnées et l'idée c'était de dire aux chercheurs "on vous met à disposition les métadonnées (...) au travers d'un outil qui va les pousser dans HAL, donc ça vous évite la ressaisie des métadonnées." »

J.

« On a fait tout une campagne pour que les chercheurs puissent (...) se connecter à ORCID, définir leur identifiant ou enregistrer leur fiche, leur profil auprès d'ORCID et ensuite on leur a donné les moyens de déverser automatiquement dans leur profil ORCID (...) une sélection de références, de publications de leur choix issue de [la plateforme institutionnelle]. »

K.

« Le département infrastructure de recherche et système d'information a développé une facilité pour que (...) quand on est dans l'archive ouverte ou quand on est dans notre annuaire interne, on puisse en quelques clics créer un

identifiant et l'interconnecter avec l'annuaire et l'archive. Donc à ce moment-là, il y a eu une petite communication interne de faite sur ce qui pouvait motiver à créer un identifiant et à le gérer et sur cette facilité qui était proposée pour que les chercheurs se retrouvent pas devant une interface qu'ils connaissent pas avec cinquante trucs à faire et puis aucune interconnexion déjà prévue. »

E.

Le déploiement de la facilité est ainsi l'occasion de relancer les actions de sensibilisation aux identifiants chercheurs, à travers une communication présentant l'outil. A., dont l'établissement réfléchit à l'intégration de l'API d'ORCID dans son système d'information, parle de ces outils comme « des services à valeur ajoutée autour de ces identifiants (...) mais qui peut-être faciliteraient un peu l'accompagnement là-dessus et la mise en œuvre de nos formations. ». L. nous présentait le succès de l'intégration du plugin monlabo.org sur le site web de son organisme de recherche. Utilisant l'IdHAL comme référence, ce plugin permet une mise à jour automatique des CV des chercheurs d'après les dépôts trouvés dans HAL et rattachés à l'identifiant, facilitant à la fois le travail du personnel d'appui à la recherche, celui du webmestre et celui des chercheurs. C'est d'ailleurs suite à l'intégration de ce plugin que certains chercheurs se sont décidés à créer un IdHAL, car « comme ces pages chercheurs évoluent, chaque chercheur est tenté d'y aller. Il va pouvoir se rendre compte que s'il n'a pas d'IdHAL, les publi, elles ne remontent pas sur sa page, alors que pour le voisin ça remonte. (...) Y a pas grand chose de plus puissant que ça, c'est-à-dire la recommandation par les pairs ou, dans ce cas, la comparaison par rapport aux pairs. »

Les deux derniers arguments en faveur de cette intégration au système d'information ne sont pas destinés en premier lieu aux chercheurs, mais aux autres acteurs de la recherche, qui eux aussi utilisent les identifiants chercheurs. Ainsi K. nous expliquait que l'un des points forts de la mise en place d'ORCID dans les systèmes d'information internes étaient de pouvoir authentifier les comptes des chercheurs de l'institution, de garantir l'exactitude des informations déclarées sur les profils et de prévenir les tentatives de fraude – chose qu'ORCID n'est pas encore en mesure de faire seul à l'heure actuelle, puisque tout le monde peut se créer un identifiant et y rattacher l'affiliation qu'il souhaite. Enfin, comme l'indique J, « quand les établissements construisent du service autour d'ORCID ça améliore la qualité des données dans ORCID » et les informations présentes dans ORCID gagnent en fiabilité et peuvent donc être plus facilement réutilisées et exploitées par différents acteurs de la recherche, que ce soit pour rendre compte de l'état de la science dans une discipline, évaluer une institution, un organisme de recherche ou l'activité d'un chercheur. En simplifiant les dépôts vers HAL, ces systèmes œuvrent également pour le développement de la science ouverte.

2. Aborder les identifiants chercheurs sous différents angles

« Quand y a plus grand monde qui vient en formation, on tente (...) une séance supplémentaire. Puis après, on a des sujets qu'on arrête de faire. Et hélas les identifiants chercheurs ça fait partie des sujets qu'on fait plus trop en ce moment. (...) Donc on essaie de leur reparler des identifiants quand on les a en formation sur d'autres sujets. »

F.

« Je parle des identifiants chercheurs, mais jamais en tant que tels. Ça peut pas être l'unique porte d'entrée. Je fais pas deux heures de formation sur les identifiants chercheurs. »

N. enseignante-chercheuse

Que ce soit par stratégie ou par conviction, les identifiants chercheurs sont assez rarement évoqués seuls. Plusieurs répondants nous ont ainsi indiqué les intégrer à des formations sur d'autres thèmes, qui interpellent peut-être plus les chercheurs à l'heure actuelle. Les identifiants chercheurs peuvent y être présentés comme de simples outils complémentaires ou comme alternatives. Le choix des thématiques est varié et témoigne de la vision du professionnel de l'IST sur ces outils. Nous avons identifié cinq grandes thématiques dans lesquelles sont intégrés les identifiants chercheurs.

La première entrée possible est la présentation générale des plateformes proposant – entre autres fonctionnalités – la création d'identifiants, tels que Web of Science, Scopus ou HAL. Les deux premiers sont abordés du point de vue de la recherche documentaire par deux répondantes, qui y insèrent la question des identifiants chercheurs sous l'angle d'un usager cherchant une information sur un auteur. Les identifiants chercheurs ont alors pour rôle de faciliter la recherche et l'identification de l'auteur d'une publication. Ils peuvent également être présentés en tant qu'indicateurs bibliométriques. Pour HAL, il s'agit le plus souvent d'une formation pratique dédiée à la découverte de la plateforme et au dépôt de publication. L'IdHAL est alors évoqué avec sa fonction CV, comme outil permettant d'améliorer la visibilité de recherche.

Le deuxième type de formation abordant les identifiants chercheurs est celui dédié à l'identité numérique. Les identifiants chercheurs y sont alors souvent confrontés aux réseaux sociaux et aux réseaux sociaux académiques, dont les fonctionnalités et l'ergonomie diffèrent. Nous constatons que c'est lors de ces formations que les identifiants chercheurs sont le plus abordés sous l'angle du panorama. L'ensemble des identifiants de la recherche est ainsi présenté, des plus connus comme ORCID ou les DOI, à ceux principalement utilisés par les professionnels de l'IST comme IdRef, VIAF ou ISNI. Les identifiants chercheurs sont décrits selon leur modèle économique et leurs enjeux, complétés par une présentation de leurs aspects pratiques.

Deux répondantes abordent les identifiants chercheurs sous l'angle d'une troisième thématique dédiée à la science ouverte et au libre accès. Ici, ORCID et IdHAL sont préférés aux identifiants commerciaux et sont présentés comme des outils s'inscrivant dans les bonnes pratiques en science ouverte, car ils sont ouverts et interopérables.

La quatrième thématique nous est présentée par E., qui nous signale la présence des identifiants chercheurs dans une formation dédiée à l'intégrité scientifique, qui aborde notamment la notion d'auteur et les responsabilités qui s'y

attachent. ORCID y est très brièvement abordé comme outil participant à « l'hygiène du chercheur » et pouvant prévenir les cas d'usurpation d'identité.

Enfin, nous retrouvons des évocations des identifiants chercheurs dans des formations portant sur des aspects très pratiques de la recherche, comme la rédaction d'un PGD ou la soumission d'un manuscrit. Tout comme pour la science ouverte, ici ORCID est préféré aux autres identifiants et peut apparaître soit comme un incontournable, car exigé par le financeur ou l'éditeur, soit comme un outil facilitant l'identification de l'auteur et de ses travaux.

Nous le voyons, les identifiants chercheurs ne sont pas restreints à un domaine ou une thématique, mais font partie intégrante de l'écosystème de la recherche. En multipliant leur évocation, que ce soit à travers des médiations clairement identifiées ou de manière plus informelle, lors d'échange avec les chercheurs, les professionnels de l'IST inscrivent les identifiants chercheurs dans le quotidien de la communauté scientifique et participent à son acculturation progressive à ces outils.

3. Multiplier sa présence et ses dispositifs de médiation

Au cours de nos entretiens, de nombreuses formes de médiation ont été abordées, certaines singulières, propres à un environnement ou à une personne, d'autres partagées par plusieurs des répondants, mais situées à la marge, en complément d'autres actions. Trois ont retenu notre attention.

Notons tout d'abord la présence de référents dans les laboratoires de recherche. La mise en place d'un réseau de référents est l'une des solutions organisationnelles identifiées par Marie-Madeleine Géroutet dans la mise en œuvre des services d'appui à la recherche⁷⁰. I. souligne le rôle crucial de ces référents dans la diffusion des messages auprès des chercheurs :

« Les documentalistes du pôle IST ont chacun en charge un portefeuille de laboratoires et ils sont référents pour ce laboratoire. Et donc quand un chercheur a une question relative à l'IST, il sait qu'il doit s'adresser à son documentaliste référent. Et c'est comme ça que se font beaucoup d'actions de sensibilisation. Le documentaliste est bien repéré par les labos, c'est un peu le point d'entrée dès qu'il y a un souci, quel qu'il soit »

Familiers des pratiques de chaque laboratoire à leur charge et en lien avec les professionnels de l'IST, les référents endossent le rôle d'intermédiaire sur des questions diverses, dont celles propres aux identifiants chercheurs. Comme nous l'avons indiqué dans notre partie dédiée à la typologie des publics, les référents sont invités eux aussi à participer aux formations sur les identifiants chercheurs, proposés par les professionnels de l'IST, pour pouvoir par la suite relayer le message ou répondre aux besoins des chercheurs de manière plus efficace.

Trois répondantes ont évoqué des actions spécifiques menées par les services documentaires, dans leurs locaux ou dans des lieux communs comme la cantine, pour aborder de manière moins formelle certains concepts de l'IST comme le libre accès, la

⁷⁰Géroutet, « Les services à la recherche au défi de l'organisation ».

publication scientifique ou les identifiants chercheurs. La durée de ces actions est relativement courte, entre 30 minutes et une heure. Il s'agit de créer pour les participants une occasion d'échanger et d'interroger ces différents sujets. Ces rendez-vous ont pour la plupart été interrompus, soit faute de participants, soit – nous le supposons – à cause du Covid qui a longtemps empêché ce type d'intervention et qui ont pu peiner à redémarrer une fois les restrictions sanitaires levées.

Enfin, les communications interne et externe occupent une place centrale dans la médiation. Selon l'étude réalisée par ORCID en 2018, 64% des membres du consortium faisait la promotion d'ORCID via leur page web et 34% renseignaient leur communauté par la création de LibGuides. Nous avons également vu précédemment que les campagnes de mails étaient fréquemment utilisées pour diffuser les offres de formation aux chercheurs. Il est important de préciser que cette communication doit s'adresser au plus grand nombre et non uniquement aux enseignant-chercheurs. Le personnel d'appui à la recherche doit être intégré à ces campagnes de communication interne, en particulier les secrétaires de laboratoire, comme le précise M., qui leur relaye régulièrement des informations sur les sujets de l'IST. Quant aux guides et aux fiches pratiques, ils permettent la diffusion d'un discours synthétique, rapide à lire et répondant aux interrogations concrètes des chercheurs, leur faisant gagner du temps dans leur découverte et l'utilisation des identifiants chercheurs.

De manière générale, la multiplication des canaux de communication et des formes de médiation permet de toucher la vaste diversité de profil qui compose le public cible des identifiants chercheurs et de s'inscrire dans les temporalités de chacun. Un chercheur disposant de peu de temps pourra s'informer via une campagne de mails ou une fiche conseil, une solution que les chercheurs préfèrent à la mise en place d'ateliers, comme l'indique l'étude de Tran et Lyon, qui précise que 61,8% des chercheurs interrogés souhaitent être formés aux identifiants chercheurs via un guide en ligne plutôt que par un atelier (28,4%).⁷¹ Si une question persiste, le chercheur peut prendre rendez-vous avec un professionnel de l'IST ou le référent de son laboratoire. L'ensemble des besoins et des contraintes de chacun est ainsi couvert, même si cela demande, bien évidemment un investissement important de la part des professionnels de l'IST. Les résultats de ces médiations sont également bien souvent invisibles, puisqu'il est difficile de vérifier qui a ouvert tel mail, lu telle brochure et si cela a conduit à la création d'un identifiant ou non, comme nous le confiait L. :

« J'ai fait toute une campagne de mails en amont et donc j'avais une quinzaine de destinataires et j'ai eu quatre réponses. Quatre réponses, mais ça veut pas dire qu'il y a que quatre créations d'IdHAL . (...) dans le mail je leur donnais toutes les infos, je leur pointais le tuto du CCSD, etc. Et donc ils créent leur IdHAL, mais ils vont pas vous le dire, alors que vous leur avez demandé de vous le dire, mais bon. »

⁷¹Tran et Lyon, « Faculty Use of Author Identifiers and Researcher Networking Tools ».

Nous comprenons avec cette deuxième partie, que la médiation aux identifiants chercheurs permet aux professionnels de l'IST de se positionner comme personne ressource auprès de l'ensemble des acteurs du monde académique, d'incarner en quelque sorte les "pivots" de l'appui à la recherche. Ils se doivent donc d'être partout, quitte à se rendre invisibles par moment, de rester disponibles et de faire preuve d'agilité pour pouvoir s'adapter aux multiples attentes de leurs publics. Une veille constante sur les outils, ainsi que sur l'évolution des pratiques des chercheurs est également nécessaire, afin de conserver son statut d'expert sur le sujet. S'appuyer sur les réseaux professionnels devient alors essentiel, que ce soit pour se tenir à jour ou obtenir des retours d'expérience sur de nouvelles formes de médiation prometteuses. Enfin, il est important de préciser que le nombre de participants à un atelier ne reflète pas nécessairement le nombre de personnes réellement touchées par les actions de médiation. La sensibilisation peut se faire par différents canaux – fiches pratiques, recommandations par les pairs, autoformation en direct sur les plateformes – autant de pratiques qui se trouvent bien souvent dans l'angle mort des professionnels de l'IST.

PARTIE III. SE POSITIONNER SUR LE SUJET DES IDENTIFIANTS CHERCHEURS

Nous avons présenté dans les précédentes parties les contraintes dont devaient s'emparer les professionnels de l'IST pour construire les actions de médiation qui feront se rencontrer le discours national et les pratiques réelles des chercheurs. Les professionnels de l'IST endossent donc tour à tour les rôles de médiateur, d'accompagnateur, d'intermédiaire ou d'aiguilleur. Situés au centre de ces deux paroles, quel discours les professionnels de l'IST peuvent-ils construire sur les identifiants chercheurs ? Ont-ils la possibilité d'émettre un discours propre enrichi de leur vision d'expert de l'IST ?

A. IDENTIFIER LES POINTS DE BLOCAGE

Bien que les professionnels de l'IST disposent d'arguments convaincants en leur faveur pour la médiation aux identifiants chercheurs, des freins non négligeables peuvent fragiliser leurs actions. Pour comprendre comment se construit le discours des professionnels de l'IST, il est important d'identifier dans un premier temps les potentiels points de blocage qui pourraient détériorer la communication entre les chercheurs, les institutions et eux.

1. Quelle formation aux identifiants chercheurs pour les professionnels de l'IST ?

Nous avons déjà évoqué l'expertise des professionnels de l'IST sur la question des autorités auteur et des référentiels, qui leur permet de mieux saisir le fonctionnement des identifiants chercheurs que d'autres professions. Or, bien que ces outils soient proches, leur philosophie diffère suffisamment pour créer une incompréhension entre les professionnels de l'IST et les chercheurs. Les deux exemples les plus parlants sont ORCID et IdHAL. La création de l'un ou de l'autre ne peut être faite que par le chercheur lui-même, un choix conscient des deux plateformes, qui souhaitent laisser aux chercheurs la maîtrise de leur identité numérique. Ces derniers ne sont pas, dans la grande majorité, des spécialistes des sciences de l'information et n'ont donc pas la même sensibilité que les professionnels de l'IST à la construction et à la complétion des métadonnées. Nous avons ainsi souvent ressenti au cours des entretiens, une frustration des professionnels de l'IST face à des profils mal renseignés.

À l'autre bout du spectre, nous nous sommes intéressée à la formation des professionnels de l'IST aux identifiants chercheurs, dont ils ne sont pas le véritable public cible. Sept personnes se sont autoformées en se rendant directement sur les plateformes, en se créant un compte et en testant les fonctionnalités, comme n'importe quel chercheur. Sept répondants ont suivi une des formations abordant les identifiants chercheurs proposées par l'URFIST : l'identité numérique, les identifiants chercheurs ou la formation de formateurs sur ces sujets. Enfin quatre personnes ont mentionné la veille ou le réseau comme source d'apprentissage sur

les identifiants chercheurs, deux sources d'information particulièrement utilisées et valorisées dans les métiers de l'IST⁷². Nous remarquons que la formation initiale n'est presque pas abordée, car il s'agit encore d'un sujet récent, toujours en évolution et qui demande un certain degré de spécialisation, ce qui le rend difficile à aborder dans une formation où « l'objectif est d'apporter une culture commune en IST à tous les étudiants »⁷³. Aricia Bassinet dresse un constat similaire sur la formation au droit dans les parcours de formation en IST⁷⁴. Camille Sérage interroge elle aussi l'offre de formation initiale et continue proposée aux bibliothécaires sur les enjeux de la science ouverte⁷⁵, là aussi légèrement en décalage avec les innovations constantes du domaine.

Bien que nombre de personnes interrogées nous ont confié avoir découvert les identifiants chercheurs par leur aspect pratique – en se créant un compte par exemple – leur expertise en IST se superpose à cet usage et apporte une nouvelle dimension : la réflexion par *infrastructure* et en *réseaux*, propres au *web sémantique* ; par les *référentiels* et les *autorités* ; ORCID leur plaît pour son statut d'*identifiant pivot* et sa volonté de promouvoir *l'interopérabilité* entre les outils. Autant de mots propres aux métiers de l'IST, un jargon fréquemment utilisé entre collègues, mais qui ne parlent pas nécessairement aux chercheurs, pourtant principaux usagers de ces outils et destinataires des formations. Et s'ils les comprennent, rien n'assure que les arguments d'interopérabilité ou de pérennité ne soient percutants pour les convaincre d'utiliser tel ou tel identifiant chercheur, comme le souligne Aline Bouchard dans sa formation de formateurs⁷⁶. Ce vocabulaire professionnel doit être un point d'attention des professionnels de l'IST, afin de s'assurer de toucher sa cible et de véritablement échanger avec elle sur une même base langagière.

Les supports de formation montrent, par le choix des mots employés, une volonté d'adapter son discours pour capter l'intérêt de son audience. Par exemple, si le mot « interopérabilité » est employé quelquefois pour désigner les identifiants chercheurs⁷⁷, il est loin d'être le terme le plus visible. De plus, sur aucun des supports, nous n'avons trouvé des termes plus techniques, comme « web sémantique » ou « infrastructure du web ». Une personne mentionne les référentiels et les autorités, mais uniquement pour présenter VIAF et ISNI. Le support (5) créé par B., enseignant-chercheur, pour une formation sur l'identité numérique du chercheur comporte 162 diapositives et les termes les plus utilisés sont « ORCID » (25 occurrences), la notion de « travaux scientifiques » qui réunit toute mention de publication ou d'article (24 occurrences), « ResearcherID » (16 occurrences) et « IdHAL » (14 occurrences). Chez C., enseignant-chercheur, dont le support (2) est également consacré à l'identité numérique du chercheur, sur les 35 diapositives, les expressions les plus utilisées sont « réseaux sociaux » (10 occurrences), « ORCID » (8 occurrences), « archives ouvertes » (6 occurrences) et « réseaux sociaux académiques » (6 occurrences). Chez D., bibliothécaire, dont le support (3) est sur cette même thématique, fait 78 diapositives et les mots les plus utilisés sont « chercheurs » (19 occurrences), « identifiants » (17 occurrences), « ORCID » (14 occurrences), « HAL » (10 occurrences). Les travaux scientifiques (publications, articles etc.) sont mentionnés 10 fois et il est également intéressant de noter que le terme « emploi » est lui

⁷²Calenge, *Accueillir, orienter, informer*, Cormier, « Le positionnement des bibliothèques universitaires et de recherche françaises dans les politiques publiques des données de la recherche ».

⁷³Chaimbault-Petitjean, « L'Essai ».

⁷⁴Bassinnet, « L'accompagnement juridique des chercheurs en bibliothèque universitaire et de recherche ».

⁷⁵Sérage, « Les nouvelles compétences des bibliothécaires dans l'élaboration de services innovants numériques à destination des chercheurs en bibliothèque universitaire. »

⁷⁶Aline Bouchard, « Sensibiliser et former aux identifiants chercheurs », (Support de formation, janvier 2023), https://urfirst.chartes.psl.eu/sites/default/files/ab/bouchard_urfistparis_identifiants-chercheurs_ff_012023.pdf.

⁷⁷Il est utilisé huit fois sur le support de D. sur 78 diapositives et cinq fois par B. sur 162 diapositives.

aussi utilisé plusieurs fois (9 occurrences). Ce relevé de vocabulaire montre la volonté des professionnels de l'IST d'ancrer leur discours sur la pratique et le quotidien des chercheurs, en citant des outils qu'ils connaissent (ORCID, HAL, les réseaux sociaux académiques) et leurs activités de chercheur en abordant leurs travaux de recherche. Le support (3) positionne de plus les identifiants chercheurs dans le cadre de l'employabilité des doctorants, en évoquant à plusieurs reprises le mot « emploi ».

K. et ses collègues avaient eux aussi porté une attention particulière au langage et au ton utilisés pour la réalisation d'une vidéo explicative sur ORCID diffusée en interne :

« On l'avait produit il y a très longtemps cette vidéo. (...) C'était joyeux, léger, quoi, parce qu'en fait c'est ça : faut pas rendre – je vais parler vulgairement – le truc chiant quoi. Faut pas que ça soit fastidieux, même si derrière c'est technique, mais c'est d'alléger le discours, le propos pour que ça semble presque naturel et évident. »

K.

« Naturel et évident » apparaissent comme des mots-clés pertinents pour caractériser ce que doit être le discours des professionnels de l'IST sur les identifiants chercheurs, un sujet souvent perçu comme complexe et flou par les chercheurs.

2. Formateurs et participants : des regards différents

Nous l'avons déjà signalé, les identifiants chercheurs sont des outils centraux de la recherche, utilisés par de nombreux acteurs, mais ne peuvent dans trois cas⁷⁸ qu'être créés et administrés par le chercheur lui-même. C'est à ce dernier qu'incombe donc l'acte volontaire de création, puis la responsabilité de la gestion de ses identifiants⁷⁹. Nous pouvons comprendre que l'ajout d'une tâche administrative supplémentaire peut entamer la motivation des chercheurs et rendre cette gestion difficile. De plus, si les identifiants chercheurs sont utilisés par des acteurs variés, leurs usages le sont tout autant. Ainsi, un évaluateur ne s'intéressera pas aux mêmes fonctionnalités qu'un éditeur ou un professionnel de l'IST. De même le regard sur ces objets peut différer d'un acteur à l'autre, en fonction de sa pratique professionnelle, comme nous l'explique N., enseignante-chercheuse : « Certainement, mais pas volontairement ils [les bibliothécaires] plaquent dessus une approche qui est celle d'avoir une base de données structurée. ». Elle nous donne pour exemple les discussions poussées sur la question des référentiels dans HAL. « C'est vrai que vous parlez de ça avec un chercheur, ça le fait rire. Il se posera pas la question de la même manière. »

⁷⁸Nous pensons ici à ORCID, IdHAL et dans une certaine mesure au ResearcherID, qui est certes généré automatiquement par un algorithme, mais seul le chercheur peut revendiquer son profil et l'administrer.

⁷⁹Dans le cas où la gestion ne serait pas déléguée à une organisation de confiance (*Trusted Organization*), comme le propose ORCID.

Ces utilisations parallèles et surtout les objectifs que chacun souhaite atteindre avec les identifiants chercheurs, sont bien souvent éloignés les uns des autres et peuvent générer une incompréhension entre les attentes des chercheurs vis-à-vis de ces outils – comme une meilleure visibilité ou un gain de temps – et le discours des professionnels de l'IST, qui auraient eux plutôt besoin de données propres, pouvant être exploitées. A. remarque ainsi que bien que présentant les mêmes arguments aux chercheurs et à ses collègues lors des formations sur les identifiants chercheurs, ce n'est « pas forcément les mêmes qui faisaient tilt à chaque fois. Voilà l'argument d'avoir un profil nettoyé, harmonisé, celui-ci il plaisait énormément aux bibliothécaires ». À l'inverse, « l'aspect contrôle de l'identifiant ou nettoyage » était plus difficile à faire passer aux chercheurs. Il est possible cependant, à l'instar de M., de développer le même argument sous différents angles en fonction de la personne à qui l'on s'adresse. Ainsi, l'argument d'une meilleure visibilité acquise par la création d'un ORCID est présenté à la fois aux chercheurs (leurs publications sont plus visibles) et à l'institution (la recherche de leurs chercheurs apparaît comme affiliée à leur établissement).

Au delà de la stratégie du discours multiple, se pose la question de la légitimité des professionnels de l'IST à former et accompagner sur les identifiants chercheurs, des outils qui ont d'abord été pensés pour d'autres et dont ils ne pourraient avoir une vision complète, à moins de faire également de la recherche. Cette problématique a été analysée dans plusieurs travaux universitaires d'étudiants en sciences de l'information et des bibliothèques, comme dans celui d'Aricia Bassinet, qui interroge la légitimité des bibliothécaires à proposer un accompagnement juridique, *a priori* éloigné de leur cœur de métier. Ainsi, à la crainte depuis longtemps présente chez certains bibliothécaires de voir leur profession se dissoudre dans une polyvalence de plus en plus grande – *est-ce encore mon métier ?*⁸⁰ – s'ajoute la peur de ne pas avoir les compétences nécessaires pour remplir ces nouveaux rôles et de ne pouvoir répondre correctement aux attentes des usagers⁸¹. Aricia Bassinet présente l'exemple anglo-saxon du métier de *Copyright Librarian* comme point de comparaison avec la crise de la légitimité des bibliothécaires français. Il est intéressant de noter que le *Copyright Librarian* n'a pas vocation à remplacer les juristes, mais à informer les usagers sur des questions juridiques⁸². Aricia Bassinet poursuit en mettant en lumière le rôle d'intermédiaire du bibliothécaire entre les chercheurs et le droit, car plus facile à aborder que le département juridique pour obtenir un renseignement⁸³. Cette importance du lien entre bibliothécaire et usager apparaît également chez Camille Sérage, qui insiste sur le rôle des compétences relationnelles dans la construction de la légitimité du bibliothécaire auprès des chercheurs⁸⁴. D. s'est en effet appuyée sur ses compétences relationnelles pour sa formation sur l'identité numérique du chercheur, qui a été coconstruite avec un chercheur de son université :

« C'est un chercheur avec qui j'avais discuté quand j'ai mis en place la formation, parce que j'aime bien avoir le point de vue chercheur aussi. Et je lui demandais comment il s'occupait de tout ça, comment c'était né. ».

⁸⁰Anne Verneuil, « Quelles fonctions sociales pour les bibliothèques ? », in *Les métiers des bibliothèques*, par Nathalie Marcerou-Ramel, Bibliothèques (Paris: Éditions du Cercle de la Librairie, 2017), 93-102, doi:10.3917/elec.rame.2017.01.0093.

⁸¹Delespierre, « Les services personnalisés aux publics en bibliothèque universitaire, une exigence d'innovation et de transformation ».

⁸²Bassinnet, « L'accompagnement juridique des chercheurs en bibliothèque universitaire et de recherche ».

⁸³Ibid.

⁸⁴Sérage, « Les nouvelles compétences des bibliothécaires dans l'élaboration de services innovants numériques à destination des chercheurs en bibliothèque universitaire. »

En s'appuyant sur l'expérience réelle d'un utilisateur cible des outils, elle a de plus pu déployer un autre regard sur les identifiants chercheurs et leurs utilisations concrètes, qui a par la suite nourri son discours. Ce changement de point de vue a également fait partie du processus de réflexion de K. lors de sa découverte d'ORCID, qui nous dit avoir cherché à « prendre le morceau par différents bouts, parce qu'on se met à la place du chercheur qui peut découvrir les identifiants chercheurs, en interrogeant la base Scopus ou en interrogeant la Web of Science etc. (...) Donc on essaie d'embrasser tout ça pour (...) identifier les différentes portes d'entrée, d'introduction au sujet. »

Ce changement de point de vue est essentiel pour pouvoir aller à la rencontre des chercheurs, anticiper leurs attentes et leurs éventuelles difficultés face à ces nouveaux outils. Les professionnels de l'IST peuvent en effet sous-estimer l'aspect chronophage de la création et surtout de la gestion des identifiants, qui viennent s'ajouter à un ensemble d'autres tâches administratives. L'agilité des chercheurs peut également être surévaluée, avec l'idée que les pratiques numériques s'étant développées ces dernières années, l'appropriation d'outils numériques se fait aisément. Or, au cours des ateliers proposés sur notre lieu d'alternance, nous avons pu observer une familiarité très variable avec le numérique, qui ne dépendait nullement de l'âge du participant. De plus, des plateformes, comme Web of Science ou HAL, déconcertent tout particulièrement lors de la première découverte. Trouver le bon bouton où cliquer peut prendre quelques secondes, voire minutes, quand ce n'est pas l'intitulé même du bouton qui laisse perplexe. Nous avons ainsi eu le cas de trois chercheurs, qui suite à l'un de nos mails, avaient créé leur IdHAL et déposé leurs publications, mais qui se sont tout de même présentés aux ateliers, car à un point de leur démarche, ils se retrouvaient bloqués devant les paramètres de HAL et ne savaient comment finaliser leur compte.

3. Double compétence des professionnels de l'IST : une valeur ajoutée ?

Selon Anne-Marie Bertrand, « les agents travaillant en bibliothèque (universitaire) ont un double cursus : académique (en sciences politiques, odontologie ou archéologie, par exemple) et professionnel (un DUT métiers du livre, un diplôme de conservateur des bibliothèques, par exemple). Dans l'exercice du métier, c'est la seconde formation qui prime et les spécialités disciplinaires sont rarement prises en compte. »⁸⁵ Cette perte de spécialisation est également relevée par Véronique Goletto, qui note « une forme d'opposition entre démarche de spécialiste propre à la recherche et approche généraliste des bibliothécaires »⁸⁶. Or, nous l'avons évoqué, l'émergence des services aux chercheurs demande le développement de nouvelles compétences, parfois très pointues. Pour répondre à ce besoin, deux voies sont possibles : recruter de nouveaux profils ou faire évoluer les formations initiales et continues des professionnels de l'IST pour intégrer ces nouveaux besoins. Certains profils avec de doubles compétences existent

⁸⁵Anne-Marie Bertrand, « La formation des personnels des bibliothèques universitaires », in *Bibliothèques universitaires : nouveaux horizons*, par François Cavalier et Martine Poulain, Bibliothèques (Paris: Éditions du Cercle de la Librairie, 2015), 247-60, doi:10.3917/elec.cava.2015.01.0247.

⁸⁶Goletto, « Pratiques et perceptions de la bibliothèque par les enseignants/es chercheurs/ses ».

cependant déjà dans la profession et nous avons pu échanger au cours de nos entretiens avec plusieurs d'entre eux.

Un premier cas à part était celui de trois répondants, enseignants-chercheurs en sciences de l'information et de la communication, proposant des formations en partenariat avec les écoles doctorales. Ce statut leur permet, comme l'indique C. de « pouvoir justement passer de l'enseignement à la recherche et de la recherche à l'enseignement. (...) Les deux se nourrissent ». Ce statut donne également une plus grande familiarité avec les identifiants chercheurs, qui sont utilisés concrètement dans leurs pratiques de recherche, que ce soit pour gagner du temps ou en visibilité. Par ailleurs, ils n'hésitent pas à utiliser leur propre expérience comme exemple lors des formations. Deux autres personnes interrogées ont une démarche similaire : F., documentaliste dans un organisme de recherche, et H., bibliothécaire en BU. Tout deux ont été chercheurs avant de se diriger vers les services documentaires. Ce passé de chercheurs, en plus de leur permettre de tester les outils plus en profondeur que leurs « collègues (...) qui présent[en]t les identifiants (...) sans avoir eu la possibilité de mettre les mains dans le cambouis et de regarder si ça leur faisait gagner du temps ou pas »⁸⁷ donne un poids supplémentaire à leur discours :

« Je me sens (...) très légitime pour parler des identifiants, parce que j'ai un passé chercheur, parce que j'ai des publications, parce que j'ai des homonymes, voilà donc je suis un cas d'école. »

F.

« Je me permets de donner mes propres conseils et mes propres observations, parce que (...) le fait que j'ai double casquette ça facilite, parce que moi je fais également des publications, je publie, je signale, j'ai créé mes identifiants et je peux voir un peu les avantages et les inconvénients. »

H.

F. nous a d'ailleurs indiqué débiter ses formations sur les identifiants chercheurs en partageant aux participants un peu de son expérience personnelle de recherche pour appuyer sur l'aspect pratique des identifiants chercheurs :

« J'ai fait ma thèse et 10 ans de recherche. Il y avait pas d'identifiant chercheur, il y avait pas d'informatisation. C'est vrai qu'à chaque fois que je commence une formation, je dis "si j'avais eu tous ces outils peut-être que j'aurais continué à faire de la recherche." ».

D'autres profils singuliers se dessinent au fur à mesure des entretiens, qui apportent eux aussi un autre regard sur les identifiants chercheurs, comme celui de I., documentaliste travaillant sur la bibliométrie :

« J'ai aussi initié beaucoup d'actions pour développer la bibliométrie, l'analyse bibliométrique au sein de l'[établissement] avec en tâche de fond l'idée d'utiliser avec responsabilité et modération certains indicateurs. Par exemple, je n'utilise strictement jamais le H-index, qui est typiquement un indicateur bibliométrique qui

⁸⁷F. documentaliste dans un organisme de recherche

se rattache à certains identifiants pour les chercheurs, puisque là on est vraiment sur un indicateur individuel, qui est rattaché à un individu. Moi j'essaie d'éviter ce genre de – enfin j'évite pour le coup le H-index. Jamais je ne fais une analyse bibliométrique, un rapport bibliométrique qui met en concurrence des chercheurs sur la base de leur H-index. »

Son point de vue sur les identifiants chercheurs amène ainsi un décalage sur la vision que s'en font les chercheurs. Nous sortons de l'usage individuel, pour intégrer un usage plus institutionnel – et quelquefois controversé – qu'est l'évaluation de la recherche.

Enfin, nous avons pu échanger avec G. qui a vu, suite à une fusion d'établissement, sa fiche de poste évoluer, avec la présence désormais d'une fonction majeure et d'une fonction mineure⁸⁸. Sa fonction majeure est celle de formatrice et sa mineure porte sur les questions juridiques. Elle nous précise qu'elle n'est pas juriste, mais chargée des études juridiques, s'inscrivant ainsi bien l'évolution des services en bibliothèque universitaire, telle que décrite par Aricia Bassinet dans son mémoire. G. intègre cette dimension juridique à ses formations sur les identifiants chercheurs, en évoquant notamment la protection des données personnelles et l'adéquation entre ORCID et le Règlement général sur la protection des données (RGPD). Cette question de la protection des données personnelles a été assez peu abordée lors des entretiens – seulement par cinq personnes, dont deux pour nous indiquer les contraintes imposées par le RGPD dans l'intégration d'ORCID aux systèmes d'information ou pour l'exploitation des données. Pourtant il peut s'agir d'un véritable sujet de préoccupation des chercheurs, comme nous en avons fait l'expérience lors de nos ateliers. Une chercheuse nous a par exemple expliqué avoir longuement hésité à s'inscrire sur ORCID, car il s'agissait d'une plateforme dont le siège social se trouve aux États-Unis, un pays dont la législation sur les données personnelles – et plus particulièrement leur réutilisation – est beaucoup moins stricte qu'au sein de l'Union Européenne. Un éclairage sur les politiques de chaque identifiant chercheur sur ces questions peut donc s'avérer nécessaire.

B. CHOISIR L'ANGLE DU DISCOURS : SE METTRE À LA PLACE DE...

Les identifiants chercheurs se trouvent au croisement de plusieurs problématiques, c'est pourquoi, comme nous l'avons détaillé dans notre deuxième partie, ils sont souvent présentés dans des formations aux thématiques variées, allant de l'identité numérique à la science ouverte⁸⁹. Ce choix d'intégrer les identifiants chercheurs dans une thématique plutôt qu'une autre est déjà un premier élément de discours sur ces outils. Nous remarquons par ailleurs que ce discours se découpe le plus souvent en deux parties : une première sur la place des identifiants chercheurs dans l'écosystème de la recherche et une seconde axée sur leurs fonctionnalités et leurs avantages. Trois arguments en faveur des identifiants chercheurs reviennent régulièrement soit au cours des entretiens, soit dans les supports de formation : l'argument d'une meilleure visibilité, leur caractère de plus en plus incontournable au sein du monde académique et leur utilité dans le

⁸⁸Voir Partie I. A. 2

⁸⁹ Voir Partie II. C. 2

développement de la science ouverte. Nous verrons que chaque argument, bien que tous présentés pendant des actions de médiation, ne s'adressent pas nécessairement aux chercheurs en premier.

1. L'argument de la visibilité : convaincre les chercheurs

L'argument le plus fréquemment présenté en faveur des identifiants chercheurs est celui d'une meilleure visibilité du chercheur et de sa recherche. En effet, avec l'augmentation du nombre de chercheurs et d'articles publiés tous les ans, la visibilité est devenue un enjeu primordial, comme le laisse entendre l'expression « *Be Visible or Vanish* » qui a succédé à l'ironique « *Publish or Perish* ».

« Je dis [aux participants] qu'aujourd'hui c'est indispensable d'être visible en tant que chercheur et c'est ce que permet justement ces identifiants chercheur, qu'il faut obligatoirement avoir un identifiant au moins, minimum. »

H.

Les identifiants chercheurs, en particulier ORCID, ont ainsi plusieurs atouts essentiels pour améliorer cette visibilité. Tout d'abord, leur caractère unique qui permet d'identifier de manière certaine un chercheur et de résoudre les éventuels problèmes d'homonymie, tout en réduisant les risques d'usurpation d'identité. C'est également un moyen d'à la fois individualiser le chercheur et de le rattacher à son institution de recherche. De plus, comme le chercheur a la main sur son identifiant, il peut s'assurer de la justesse des informations présentées sur son compte, tout en gardant le contrôle sur son image numérique. Comme l'observait un des répondants, le chercheur est également le plus à même de rendre compte de manière exhaustive de l'ensemble de ses travaux de recherche. L'évolution des fonctionnalités d'ORCID amène de plus en plus de liberté sur ce point, puisqu'il est par exemple désormais possible de mettre en avant son activité de relecteur – une activité longtemps restée invisible dans l'évaluation des chercheurs, malgré son caractère fondamental et particulièrement chronophage. Les identifiants chercheurs apportent également aux chercheurs une meilleure visibilité à l'international, ORCID et les identifiants commerciaux tels que le ResearcherID ou le Scopus Author ID occupent déjà une place importante dans la recherche au niveau mondial. Dans une moindre mesure l'IdHAL participe aussi à cette valorisation à l'international, car bien que HAL soit surtout connu sur le territoire français, son contenu est bien référencé sur les moteurs de recherche et est donc facilement découvrable par des chercheurs de tous pays⁹⁰.

⁹⁰ « Rapport d'activité 2022 » (CCSD, mars 2023), <https://www.ccsd.cnrs.fr/2023/03/ccsd-publication-du-rapport-d-activite-2022/>.



Figure 1: Infographie issue du rapport d'activité 2022 du CCSD présentant la répartition des consultations des notices et des téléchargements par pays

Enfin, l'idée qu'en multipliant les comptes et en connectant ensemble les identifiants, la visibilité individuelle d'un chercheur s'en trouve accrue est aussi fréquemment avancée. Une étude, menée par une bibliothèque américaine, sur l'influence des autorités auteurs, des identifiants chercheurs et des réseaux sociaux académiques sur les moteurs de recherche, démontre en effet que la multiplication des profils permet d'améliorer le rang moyen d'un chercheur dans les référencement⁹¹. Cependant, les identifiants chercheurs ne sont pas aussi visibles qu'un profil Google Scholar ou que des profils de réseaux sociaux académiques. Lorsque l'on renseigne le nom d'un chercheur sur un moteur de recherche, nous observons ainsi que les premiers liens à apparaître sont les profils institutionnels (site de l'université, du laboratoire), le profil LinkedIn ou encore le profil ResearchGate.

⁹¹French et Fagan, « The Visibility of Authority Records, Researcher Identifiers, Academic Social Networking Profiles, and Related Faculty Publications in Search Engine Results ».

PARTIE III. Se positionner sur le sujet des identifiants chercheurs

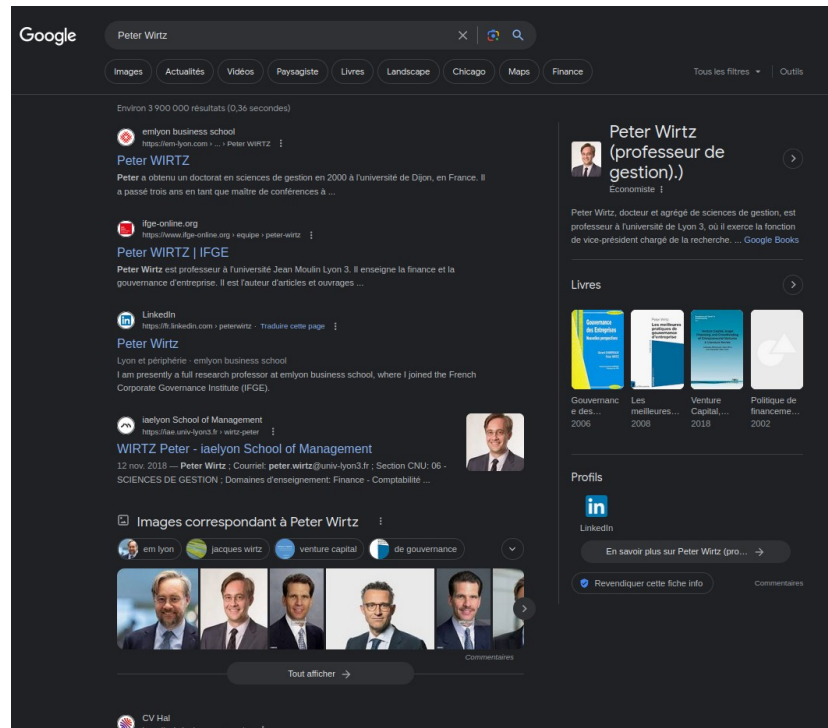


Figure 2: Recherche Google sur Peter Wirtz, professeur de gestion, ayant un ORCID, un IdHAL et un ResearcherID, tous reliés entre eux (août 2023)

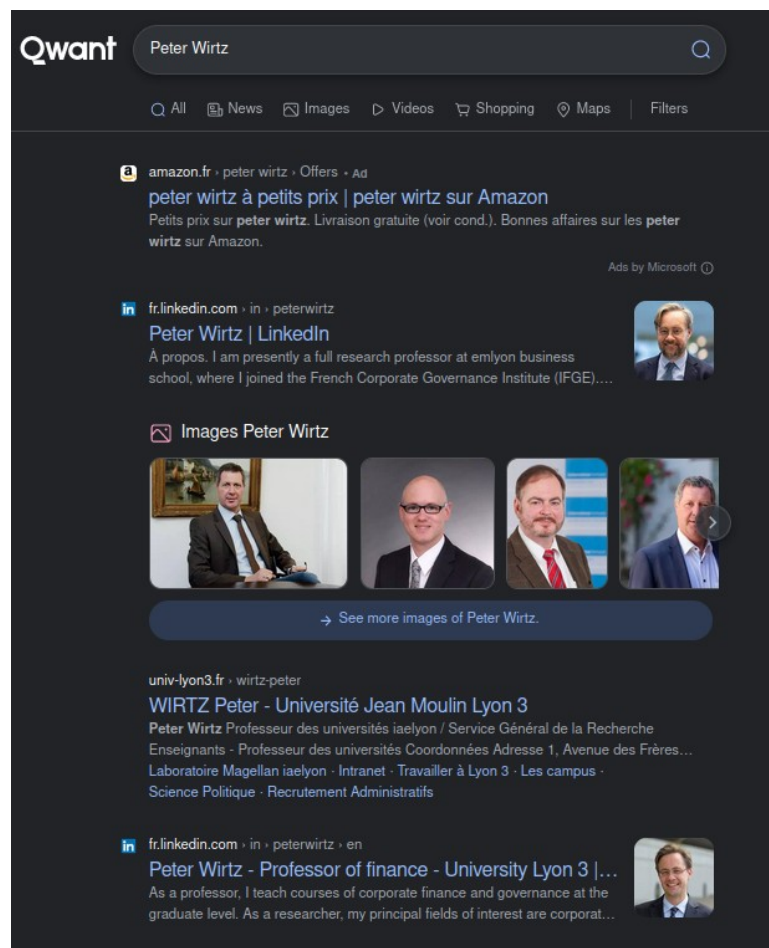


Figure 3: Recherche Qwant sur Peter Wirtz, professeur de gestion, ayant un ORCID, un IdHAL et un ResearcherID, tous reliés entre eux (août 2023)

Ce dernier argument serait donc à nuancer. En revanche, des comptes bien reliés entre eux facilitent en effet la navigation et la découvrabilité de l'ensemble des activités d'un chercheur. Ce point d'attention concernant l'évaluation de la visibilité du chercheur via les moteurs de recherche est abordé par M. lors de ces accompagnements. Elle invite les chercheurs à taper leur nom dans Google, mais aussi dans d'autres moteurs de recherche, pour montrer la complexité de l'identité numérique, dont une partie de sa structure nous échappe. Nous donnerons pour exemple l'algorithme de référencement de Google aujourd'hui encore assez opaque⁹².

L'argument de la visibilité est particulièrement percutant pour les chercheurs, notamment en début de carrière. Dans un contexte académique de plus en plus compétitif, le gain de visibilité constitue un atout majeur – si ce n'est essentiel. C'est d'ailleurs souvent pour améliorer leur visibilité que les chercheurs s'engagent véritablement dans la gestion de leurs comptes, comme nous le rapporte L. qui a été contacté par une chercheuse pour paramétrer son IdHAL. La motivation derrière la création de cet identifiant ? Un chercheur étranger venait de la contacter pour obtenir trois articles qu'il avait découverts grâce aux notices déposées dans HAL. La réalisation concrète d'une attente – être mieux visible et multiplier les collaborations – peut ainsi être le déclencheur d'une prise de conscience de l'importance des identifiants chercheurs dans l'écosystème de la recherche.

2. Des outils de plus en plus incontournables

« S'ils ne le font pas spontanément, un éditeur va leur attribuer [un identifiant], un jour ou l'autre, voire deux, voire trois. »

E.

Un aspect essentiel des identifiants chercheurs – et plus précisément d'ORCID – transparaît dans cette déclaration : leur caractère incontournable dans le monde de la recherche. Web of Science et Scopus génèrent automatiquement un identifiant à chaque auteur présent dans leur base, des identifiants où peuvent se glisser quelques erreurs : mauvaise affiliation, publications d'un homonyme, etc. Nous avons déjà évoqué l'obligation de fournir un ORCID chez certains éditeurs ou pour répondre à un appel à projet et la tendance se poursuit, puisque ORCID peut également être une condition pour l'inscription à un colloque. Neuf personnes avec qui nous nous sommes entretenue insistent donc sur les aspects pratiques et le caractère incontournable des identifiants chercheurs. Les caractéristiques mises en avant ici valorise le gain de temps : rapide et simple à créer, imports de publications automatisées, mise à jour du CV automatique, autant de temps gagné sur les nombreuses tâches administratives gravitant autour de l'activité de recherche. Plusieurs répondants nous ont affirmé que la dimension pratique des identifiants, en particulier d'ORCID, est rapidement perçue par les usagers. Leur adoption de plus en plus large bénéficie donc autant aux chercheurs qu'aux

⁹²Ibid.

éditeurs, aux financeurs, aux institutions et même aux organismes d'évaluation et de classement de la recherche. Cet usage généralisé des identifiants chercheurs par un ensemble d'acteurs est cependant peu mis en avant durant les médiations. Une seule personne, B., enseignant-chercheur et proposant des formations aux doctorants, nous a indiqué insister sur l'importance d'avoir des profils à jour et les plus exhaustifs possibles, pour faciliter le travail des personnes gravitant autour de la recherche. Il précise également que les identifiants pouvaient donner lieu à des opportunités, comme une proposition de relecture d'un manuscrit, une collaboration avec d'autres chercheurs, etc. La mise à jour devient dès lors un enjeu majeur afin que les identifiants chercheurs remplissent correctement leur rôle. Un profil incomplet fausserait les données récoltées par les acteurs de la recherche et donc leurs décisions. Ce message, bien que crucial, n'est pas toujours évident à transmettre aux chercheurs, comme le rapporte A. :

« L'élément qui était le plus difficile à faire passer, je crois, c'était qu'il fallait mettre à jour ses informations et les contrôler régulièrement. Autant les créer en une fois, en *one-shot*, quand j'étais là pour les accompagner et faire bien ce travail de base, j'avais quand même un certain nombre d'enseignants-chercheurs qui était convaincu que c'était utile. Mais alors, par contre, quand il fallait leur dire qu'il fallait revenir l'an prochain pour vérifier que les informations étaient toujours à peu près correctes et qu'il y avait pas eu d'erreur d'attribution (...), l'aspect mise à jour...j'avais plus de mal à le porter. »

L'importance de produire des données exactes et réutilisables est sûrement trop éloignée des préoccupations des chercheurs, pour qui la bibliométrie n'est pas le cœur du métier. C'est pourquoi, certaines institutions ont choisi d'avoir recours à la fonction *Trusted Organization* d'ORCID, qui permet aux professionnels de l'IST d'« intervenir et soulager le chercheur d'une partie du travail de gestion des données »⁹³ ou d'alimenter automatiquement les comptes via l'intégration de l'API d'ORCID aux systèmes d'information⁹⁴. L'injonction à avoir un profil complet peut également produire l'effet inverse sur les chercheurs et susciter une crainte du « flicage », souvent associée aux identifiants chercheurs⁹⁵. De plus, la généralisation du moissonnage des plateformes ou du versement automatique des publications vers ORCID par les éditeurs peut aller à l'encontre du discours sur la maintenance régulière des profils, car ils donnent une impression faussée d'un système où tout serait automatisé, ce qui n'est pas encore tout à fait le cas. À ceci s'ajoute l'évolution constante des outils. Nous avons mentionné les ajouts de catégories pour les travaux de recherche dans ORCID, mais ces évolutions concernent l'ensemble des plateformes : en novembre 2022, HAL a entièrement refondu son site web et le CCSD travaille régulièrement à élargir le type de dépôts autorisés dans l'archive ouverte, s'alignant sur les tendances du monde académique. L'exemple le plus parlant actuellement est peut-être la possibilité désormais de déposer les codes sources des logiciels dans HAL. Le Web of Science développe lui aussi de nouvelles fonctionnalités, principalement liées à la bibliométrie. Une veille constante apparaît donc nécessaire pour ne pas passer à côté de ces évolutions. Les chercheurs seront-ils disposés à assurer eux même cette veille, en plus de l'ensemble de leurs autres tâches ? Ou est-ce là aussi une mission sur laquelle peuvent se positionner les professionnels de

⁹³Vincent Richard et École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, « Métadonnées pour la science ouverte » (Mémoire de recherche en Sciences de l'Information et des Bibliothèques, ENSSIB, 2021), <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/70132-metadonnees-pour-la-science-ouverte-role-et-action-des-bibliotheques-et-des-professionnels-de-l-information-scientifique-et-technique.pdf>.

⁹⁴Voir partie II. C. 1

⁹⁵Voir partie II. A. 2

l'IST, où ces évolutions sont déjà largement suivies par les réseaux et les associations professionnelles ?

Les identifiants chercheurs représentent un gain de temps pour l'ensemble des acteurs de la recherche, un argument qu'il est intéressant de mobiliser face aux chercheurs, mais aussi face aux représentants de l'ensemble des organismes de recherche, afin d'appuyer des décisions politiques et stratégiques liées à la production, la diffusion, la valorisation et l'évaluation de la recherche.

3. Au service de la science ouverte

Nous avons débuté ce mémoire en explicitant les liens entre les identifiants chercheurs et la science ouverte, les premiers étant un outil central dans la structuration du second. Pourtant, cet argument apparaît assez peu dans les formations, seules six personnes nous ayant indiqué l'utiliser. Nous supposons que ce faible pourcentage est dû à la dimension politique de la science ouverte et qu'en l'absence d'un positionnement clair de l'établissement – que ce soit à travers une charte ou une feuille de route – il peut être délicat pour les professionnels de l'IST de porter seuls ce message. Par ailleurs, A., travaillant dans un établissement où la science ouverte occupe une place centrale, nous confiait ne pas souhaiter « forcément réduire les identifiants chercheurs à la science ouverte et ne pas les intégrer à ce périmètre là (...), parce qu'aujourd'hui, la science ouverte porte des enjeux économiques et des connotations politiques qu'on ne souhaite pas voir apposer directement aux identifiants chercheurs. »

Cependant, pour d'autres répondants, les identifiants chercheurs sont présentés sous l'angle de l'ouverture de la science. Ils affichent ainsi un positionnement clair sur cette question, souvent avec l'appui de leur institution. Ainsi E. choisit de présenter ORCID aux chercheurs de son établissement, car « il est inscrit dans le Plan science ouverte ». C'est également l'un des arguments mis en avant par J. pour justifier la décision d'intégrer ORCID au système d'information de son institution : « Pourquoi on a pris ORCID ? (...) Parce que c'était l'identifiant de la science ouverte et qu'on voulait avoir un levier (...) d'incitation à l'utilisation d'ORCID. » Ce positionnement en faveur de la science ouverte se poursuit avec un outil interne permettant de déverser les publications de l'archive institutionnelle vers HAL. Le dépôt est conditionné par trois éléments : renseigner un ORCID, un IdHAL et joindre le PDF de la publication, faisant ainsi de cet outil « une incitation au dépôt, une incitation à l'utilisation d'ORCID et une jointure faite automatiquement entre ORCID et l'IdHAL lors de la création du compte ».

Un autre répondant ajoute comme argument à ORCID :

« J'explique pourquoi c'est l'ORCID l'important, à la différence par exemple des identifiants comme Scopus ou Publons[ResearcherID], qu'il est vraiment dans la ligne directe avec la science ouverte, que c'est un identifiant *open source*, qu'il est géré par un organisme à but non lucratif (...). Et parce que je travaille beaucoup avec des chercheurs qui sont des lauréats des projets ANR ou européens, que c'est un identifiant qui est cité par la Commission euro-

péenne comme un identifiant pérenne, non propriétaire, ouvert, interopérable, vraiment qui répond aux exigences de la science ouverte. »

H.

Nous avons observé au cours des entretiens ou à travers l'analyse des supports de formation qu'ORCID était ainsi souvent promu comme « l'identifiant de la science ouverte » et son rattachement à un organisme à but non lucratif joue en sa faveur. L'objectif ici n'est donc pas tant de présenter les fonctionnalités d'ORCID et ce qu'elles apportent dans la pratique quotidienne de la recherche, mais bien de le replacer dans le contexte d'ouverture de la science, de plus en plus présent en France et à l'international. Cet argument témoigne d'une volonté des professionnels de l'IST de se positionner au sein du mouvement, tout en intégrant une dimension politique à leur discours. Par ailleurs, plus qu'un argument en direction des chercheurs, il s'agirait plus d'un message envoyé à l'institution ou aux responsables des organismes de recherche, soit pour signifier un appui aux directives politiques sur ces questions, soit pour les convaincre de rejoindre eux aussi le mouvement. L'inscription des identifiants chercheurs comme bonnes pratiques dans les documents encadrant la politique science ouverte d'un établissement semble témoigner de la réussite de l'opération.

C. LES IDENTIFIANTS CHERCHEURS : DES OUTILS SANS DÉFAUT ?

Lorsque nous avons entamé notre réflexion sur la médiation aux identifiants chercheurs, nous avons été tout d'abord frappée par la présence importante d'un discours mélioratif sur ces outils, en particulier ORCID, que ce soit dans les documents officiels, comme les Plans nationaux pour la science ouverte, ou dans la littérature grise⁹⁶. Une sorte de paradoxe semblait se former au fur et à mesure de nos lectures : la promotion par les professionnels de l'IST d'outils aux fonctionnalités formidables se heurtant pourtant à la résistance des chercheurs à les adopter. En tant que médiateur, les professionnels de l'IST sont invités à promouvoir les identifiants chercheurs pour faciliter leur adoption, mais nous pouvons nous demander quelle place occupe la critique dans ces médiations. De quelle marge de manœuvre et de liberté de discours dispose la profession, particulièrement sensible au devoir de réserve⁹⁷ ?

1. Le choix des identifiants ouverts

La première critique n'est pas frontale, mais réside dans la décision de mettre en avant tel identifiant plutôt qu'un autre. Ce choix n'est ni anodin, ni le fruit du hasard, mais bien celui d'une décision réfléchie des professionnels de l'IST ou de l'institution. Nous remarquons ainsi une prédominance d'ORCID, présenté par treize participants aux entretiens. Dans trois cas, il est d'ailleurs le seul identifiant présenté. Il est suivi de près par IdHAL, présenté par douze participants. Quatre personnes présentent également les identifiants commerciaux comme ResearcherID ou Scopus Author ID, mais deux ne les abordent que si les participants posent des questions dessus. Nous observons donc une préférence très marquée pour les identifiants ouverts et non-commerciaux. Plusieurs raisons expliquent ces choix.

⁹⁶ Akers et al., « ORCID Author Identifiers ».

⁹⁷ Arènes, « Les modes de communication de la recherche aujourd'hui ».

Il s'agit tout d'abord d'une décision pratique. Par manque de temps ou pour ne pas rendre confus les participants, plusieurs personnes interrogées ne souhaitent pas faire de panorama sur les identifiants chercheurs et leur choix se porte donc sur les identifiants les plus utilisés dans leur institution ou les plus simples à créer, comme ORCID.

« Honnêtement je les embête pas avec plein d[identifiants]. Quand je fais mon introduction en générale je leur dis qu'il y a plein d'autres identifiants, qu'on peut catégoriser de différentes façons, mais je les embrouille pas à leur parler de trop d'identifiants. Voilà je me concentre sur ORCID et c'est déjà bien. »

M.

Le choix des identifiants peut également se faire en fonction des abonnements du service documentaire à telle ou telle base de données ou en fonction des disciplines majoritaires dans l'établissement. Ainsi, M. peut présenter les Scopus Author ID, mais n'aborde presque jamais les ResearcherID, car son établissement n'est pas abonné au Web of Science. Une raison également avancée par P. dont l'établissement n'a souscrit ni au Web of Science, ni à Scopus. Il porte donc son attention sur les identifiants indépendants ou institutionnels comme ORCID ou IdHAL, plus accessibles.

Il peut également s'agir d'un choix consciemment militant, comme c'est le cas pour D. : « À l'origine on m'avait contactée pour être formatrice dans cette formation [sur le réseautage], mais sur les réseaux de chercheurs, les réseaux sociaux de chercheurs : ResearchGate et Academia. Et bon je leur ai répondu que déjà j'étais pas spécialiste et d'autre part [le SCD] soutenait pas ce genre de réseaux. » Elle a ainsi préféré présenter les identifiants de recherche dans leur ensemble, même si « on ne promeut pas tellement ces outils propriétaires, [comme celui] de Web of Science par exemple. Donc j'en fais pas plus la pub, mais ça peut être pratique. » Deux autres personnes nous ont confirmé se concentrer sur ORCID, car il était l'identifiant de la science ouverte, les autres identifiants n'étant abordés que sous l'angle de l'interopérabilité ou s'il y a des questions spécifiques dessus.

Dans les supports de formations qui nous ont été communiqués et présentant des panoramas d'identifiants, nous remarquons également une prédominance d'ORCID sur les autres identifiants. Plus simple de création, ne dépendant d'aucune base de données et doté d'une reconnaissance internationale, ORCID présente de nombreux avantages.

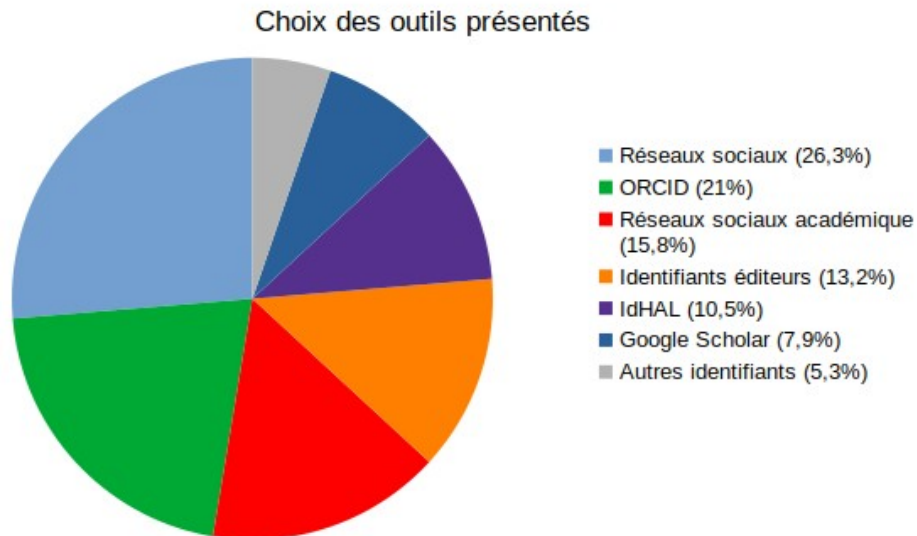


Figure 4: Analyse tirée du support (2)
Thème : l'identité numérique et la visibilité du chercheur (35 diapositives)

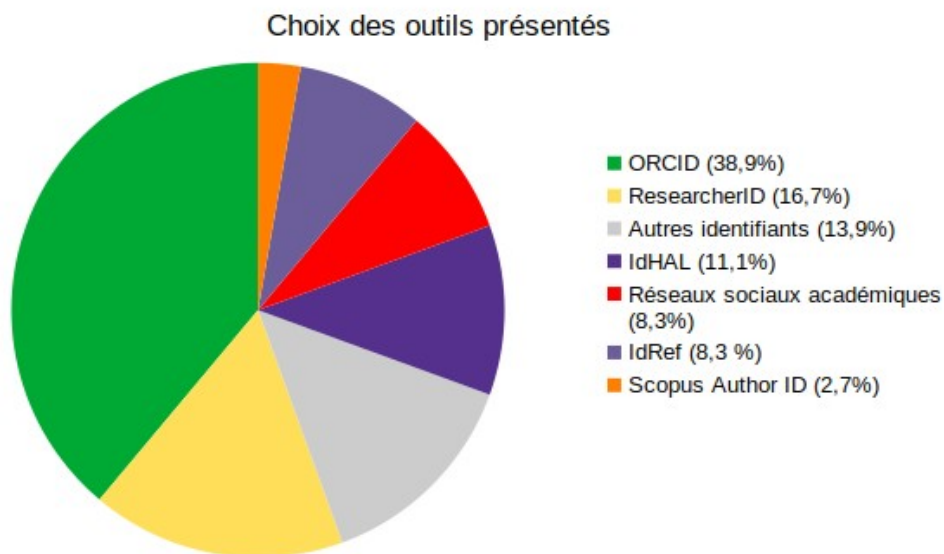
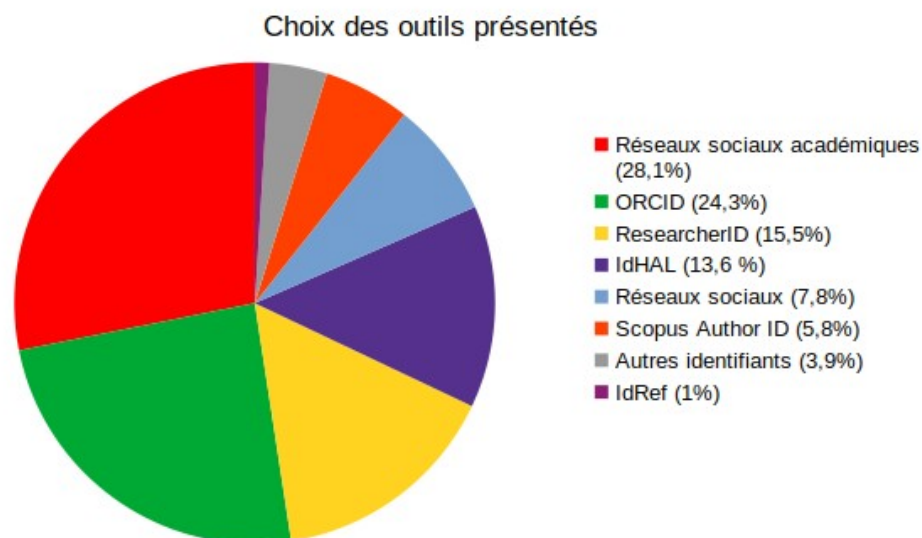


Figure 5: Analyse tirée du support (3)
Thème : l'identité numérique du chercheur (78 diapositives)



*Figure 6: Analyse tirée du support (5)
Thème : l'identité numérique du chercheur (162 diapositives)*

Enfin, lors de l'un de nos échanges avec une répondante, elle nous expliquait pourquoi elle avait cessé de présenter un panorama d'identifiants :

« Le panorama des identifiants c'est vrai que je le faisais avec une collègue et moi j'avais un ressenti qu'on faisait trop de choses. Faut les aider à choisir. Et c'est vrai que (...) dans notre institution, c'est pas clair le message. On n'a pas “faites cet identifiant et pas celui-là”. On leur laisse le choix. »

F.

F. souligne ici le rôle essentiel des professionnels de l'IST : aider le chercheur à s'orienter sur un sujet qu'il ne connaît pas ou peu et en constante évolution. Nous retrouvons ici une illustration du rôle « d'aiguilleur » des bibliothécaires présenté par Chérifa Boukacem-Zeghmouri, qui permet aux chercheurs de prendre leur décision en ayant toutes les clés en main.

2. Aborder les limites des outils

Une vision caricaturale des positionnements de chaque acteur vis-à-vis des identifiants chercheurs serait de penser que les professionnels de l'IST sont inconditionnellement pour et les chercheurs en majorité réfractaires. Or la réalité est plus nuancée, certains arguments que les chercheurs opposent aux identifiants, comme la crainte d'être réduit à un numéro ou le manque d'ergonomie des plateformes, sont parfaitement entendables. Ces avis sont de fait quelques fois partagés par les professionnels de l'IST et les limites des outils peuvent être abordés au cours des formations, soit sous la forme de diapositives présentant les arguments en faveur et en défaveur, soit sous la forme d'une discussion avec les participants. Lors des entretiens, une de nos questions portait spécifiquement sur

les limites des outils et nous avons recensé plusieurs critiques émises par les répondants à l'encontre des identifiants chercheurs. Nombreux reconnaissent ainsi l'aspect chronophage de la gestion des identifiants, notamment lors de leur mise en place. Les risques d'erreur liés à l'aspect déclaratif des informations renseignées sur les profils ont également été mentionnés par plusieurs personnes, en particulier sur la question de l'affiliation. Des réflexions sur l'évaluation de la recherche via ces outils et les dérives possibles ont aussi été soulevées. Les contraintes découlant de l'évolution rapide des outils, demandant par exemple une veille constante des professionnels de l'IST, ont été peu abordées, même si certains répondants ont déploré un manque de communication des plateformes en amont de grands changements.

Certains identifiants se sont révélés clivants, en particulier l'IdHAL, qui provoque à la fois des discours très favorables et très critiques. Certaines remarques portent sur un ancrage trop français, qui ne facilite pas le gain de visibilité à l'international ou l'interopérabilité avec d'autres outils. En effet, si HAL est aujourd'hui connecté à ORCID, l'échange de données ne fonctionne encore que dans un sens, les standards de métadonnées dans HAL étant trop hauts pour permettre un versement depuis ORCID. La création de l'IdHAL peut également être jugée compliquée, car assez peu intuitive et beaucoup plus longue que la création d'un ORCID, puisqu'elle nécessite la création d'un compte HAL au préalable.

« Quand on parle de l'identité des chercheurs aujourd'hui et notamment quand on parle d'IdHAL – ou [d'HAL] (...) – je pense qu'on peut pas ignorer ResearchGate et le poids que ces plateformes prennent. Et le décalage qu'ont les chercheurs quand ils se retrouvent face à HAL et son écosystème (...) par rapport à ResearchGate qui prend le chercheur par la main. HAL ne prend pas le chercheur par la main, c'est le chercheur qui doit prendre en main HAL (...). Et la différence, elle est notable en fait. La finalité est commerciale chez l'un, totalement, l'autre elle ne l'est pas, mais ça le chercheur il s'en rend moins compte en fait, parce qu'on l'a pris par la main. »

N. enseignante-chercheuse

La refonte du site et les ateliers UX mis en place par le CCSD pourraient améliorer cette contrainte de l'utilisateur qui « doit prendre en main » l'outil, plutôt que l'inverse. Ceci peut constituer un véritable frein à l'adoption de l'outil, comme nous l'avons observé sur le terrain pendant notre alternance, où des participants ont réellement peiné par moment à trouver la fonctionnalité qu'ils cherchaient sur le site. Enfin, l'IdHAL possède une autre contrainte de taille aux yeux des professionnels de l'IST : il ne peut être testé par les doctorants s'ils ne possèdent pas encore de publication.

Bien qu'outil largement « favori » des acteurs académiques, dont le MESR, ORCID possède également ses limites, soulevées lors des entretiens. Tout d'abord, la simplicité de création d'un compte, bien que très avantageuse, peut aussi se révéler contre-productive, car la création de doublon est tout aussi facilitée. Dernièrement, ORCID a développé des systèmes pour éviter cette multiplication des doublons, mais il continue cependant de compter de nombreux profils vides ou incomplets. Il est d'ailleurs difficile d'avoir des données sur le pourcentage que représentent ces profils vides sur l'ensemble des ORCID créés, comme le remarque une répondante. La saisie libre des affiliations a également été longtemps source de frustration pour les professionnels de

l'IST ou d'incompréhension⁹⁸. L'auto-complétion et l'API Affiliation Manager ont permis cependant d'apporter une solution à ce problème.

Bien que ces critiques soient présentes à l'esprit des professionnels de l'IST, elles ne sont pas nécessairement mentionnées au cours des formations. Certains préfèrent pointer les limites fonctionnelles des outils et les associer à des perspectives d'amélioration, sans pour autant aborder les points plus politiques, comme les modèles de gouvernance par exemple. Cependant, deux répondantes nous ont confié privilégier la transparence sur les limites lors des formations, un aspect qui leur paraît essentiel.

« Je pense que j'étais effectivement assez transparente dans ma manière de les concevoir. »

A.

« J'étais assez honnête lorsqu'il y avait des choses qui marchaient mal. J'ai jamais sur-vendu quelque chose à un chercheur juste pour me faire plaisir, quoi. S'il y a une limite, y a une limite, je la partage. Après le chercheur il est vite face à la limite aussi. Il va vite se rendre compte de ce qui marche, ce qui marche pas. »

I.

Par honnêteté, pour tisser un lien de confiance avec les chercheurs, mais aussi parce que c'est en ayant conscience des limites des outils que l'on peut chercher les meilleures solutions, la critique nous apparaît ainsi avoir toute sa place dans la médiation aux identifiants chercheurs.

3. Pourquoi autant d'identifiants ?

La multiplicité des identifiants chercheurs a souvent été évoquée au cours des ateliers comme une limite majeure à leur adoption, car elle génère une confusion chez les chercheurs. Une contrainte que ressent également les professionnels de l'IST, qui doivent « aiguiller » les chercheurs dans cette « jungle », comme la décrivait l'une des personnes interrogées.

« Le vrai sujet pour moi (...) c'est ce manque d'alignement, de coordination, que tout le monde sort son registre d'identifiants de structure, auteur, machine... C'est quand même très compliqué de s'y retrouver et je comprends que de prime abord, ça donne pas envie à un chercheur de s'y plonger là-dans. »

M.

⁹⁸Heusse et Cabanac, « ORCID Growth and Field-Wise Dynamics of Adoption ».

« C'est une question qui m'a beaucoup travaillée, surtout quand je faisais des formations avec les enseignants-chercheurs qui me demandaient, “mais pourquoi devrais-je créer un IdHAL et un ORCID, alors que j'ai déjà un IdRef ?” Excellente question. (...) On s'est retrouvé à un moment donné avec dans le paysage plein d'identifiants, pas tous très bien connectés entre eux, qui donne le sentiment, effectivement, aux enseignants-chercheurs, qu'ils font le travail plusieurs fois sans savoir à quoi ça sert. »

A.

Les professionnels de l'IST ressentent doublement le poids de cette diversité d'acteurs. Tout d'abord, dans leur activité de médiation, puisqu'ils doivent expliquer aux chercheurs les raisons de la multiplication des outils. Ces raisons, souvent invisibles aux chercheurs, sont liées à des modèles économiques et politiques opposés, qui peinent à s'interconnecter. Aussi, là où la gestion de l'identité numérique du chercheur aurait dû se retrouver simplifiée, elle se complexifie, comme le souligne M. :

« On a l'impression que c'est fait exprès. Vous voyez c'est comme quand par exemple dans (...) un catalogue de bibliothèque, vous avez pas les bons résultats qui remontent. Vous avez l'impression, d'une certaine façon, c'est fait exprès pour que vous continuez à aller voir les bibliothécaires. Normalement, pour un utilisateur ça doit être simple, ça doit être instinctif, on doit pas être là à se dire “bah je suis paumé”. Voilà ça doit être simple et ça c'est un des gros enjeux. »

C'est de cette complexité que naît le besoin si nécessaire d'accompagnement et de médiation aux identifiants chercheurs.

Un second poids se trouve dans le travail « d'arrière-boutique », puisque les professionnels de l'IST ont souvent la charge du long travail d'alignement des identifiants et des référentiels, avec des acteurs qui ne communiquent pas toujours bien entre eux, comme nous le décrit A. :

« J'ai travaillé via le groupe de travail [qui] s'est mis comme mission, comme objectif cette année-là de faire un alignement des identifiants chercheurs sur donc IdHAL, ORCID, l'IdRef et puis PublonsID, l'identifiant de Scopus également (...) Le fait est que ce projet on l'a mené sur des tableaux Excel (...) Pour les grosses universités (...) c'est un travail qui a demandé beaucoup plus d'investissements, de beaucoup plus de collègues, sur beaucoup plus de temps. Donc je vous avoue que c'était bien de le faire, mais on s'est quand même interrogés tout au long de ce projet sur pourquoi les services qui portaient ces identifiants ne se parlaient pas. »

Aux interlocuteurs nationaux et internationaux, peuvent également s'ajouter des acteurs locaux, comme nous l'expliquait K., qui dans ces échanges avec des collègues informaticiens répète qu'il « faut arrêter de développer des référentiels maisons, (...) quand il y a des référentiels internationaux qui existent ». Cet alignement des identifiants, bien que chronophage, est pourtant crucial pour faciliter l'usage des outils aux chercheurs et améliorer la qualité des données. Un enjeu de taille se cache derrière ces alignements : l'accès aux données et leur réutilisation. En effet, comme nous l'explique M., l'espace est occupé par « des organismes à but lucratif, d'autres non, et on

est complètement paumés là-dedans. Qui est derrière en fait ? Des fois, c'est très opaque. Y en a certains, si vous les contactez pour demander une extraction des données qui relèvent de votre établissement, ils vont vous facturer et vous faire un devis. » Or, les professionnels de l'IST, tout comme les financeurs et les institutions, ont besoin de ces données pour connaître l'influence de la recherche sur un temps et un territoire donnés ou pour établir des stratégies au niveau de l'établissement. Nous comprenons dès lors mieux le choix de promouvoir d'abord des identifiants ouverts et interopérables, tels qu'ORCID, dans les médiations.

Cette question de la démultiplication des identifiants chercheurs a traversé plusieurs entretiens, démontrant le recul critique des professionnels de l'IST sur les acteurs de la recherche et les outils dont ils assurent la médiation. Une critique, qui ne se transmet pas nécessairement telle qu'elle dans les actions de sensibilisation, mais qui peut se transformer en recommandation sur les choix d'identifiants à privilégier et sur les bonnes pratiques à adopter pour l'interconnexion des comptes.

Des discours aux origines multiplient façonnent la médiation des professionnels de l'IST aux identifiants chercheurs. Les pratiques de la communauté scientifique locale à qui ils s'adressent définissent quant à elles les contours des actions de médiation. Cependant, chacune de leur intervention réussit à porter également la voix des professionnels de l'IST et leur regard sur les identifiants chercheurs, que ce soit à travers le choix des outils présentés, de la thématique sous laquelle ils sont abordés, les arguments mobilisés ou encore la décision d'intégrer ou non une dimension critique, permettant d'élargir le dialogue et d'interroger en profondeur le contexte de la recherche et son avenir.

CONCLUSION

La place des professionnels de l'IST dans l'accompagnement aux chercheurs a été l'objet d'étude de plusieurs mémoires : la perception des bibliothécaires par les chercheurs⁹⁹ ; l'évolution de leur place avec l'arrivée de nouveaux modes de communication¹⁰⁰ ; la redéfinition de leur lien avec les chercheurs lors de la mise en place de services personnalisés¹⁰¹ ; leur positionnement sur des domaines, éloignés de prime abord de leur cœur de métier¹⁰² ; l'acquisition de nouvelles compétences pour répondre à la diversification des services¹⁰³ ; leur place dans la construction d'une politique des données nationale¹⁰⁴, etc. Nous avons ici interrogé leur posture dans la mise en place d'actions de médiation en direction des chercheurs sur les identifiants chercheurs. Il est apparu que les professionnels de l'IST constituaient sur ce sujet le maillon central d'une chaîne au bout de laquelle se trouvaient d'un côté les décideurs politiques et les institutions et de l'autre la communauté scientifique. Pour les uns, les identifiants chercheurs représentent les outils qui aideront à structurer la recherche de demain, aussi leur adoption massive est-elle primordiale. Pour les autres, il s'agit d'outils facilitant certaines tâches administratives, mais s'inscrivant finalement assez peu dans leur pratique quotidienne de recherche. Les professionnels de l'IST parviennent-ils à travers leur médiation à créer une passerelle entre ces deux visions d'un même objet ?

Nous avons constaté que l'atout majeur des professionnels de l'IST pour assurer ce rôle était leur expertise. Spécialistes des métadonnées¹⁰⁵ et familiers du cycle de l'édition scientifique, ils peuvent dresser un panorama des différents identifiants chercheurs, mais aussi des usages qu'en font chacun des acteurs de la recherche et avec quelle finalité. Une fois identifiée comme personne ressource, l'acte de médiation se simplifie. Cette position est à entretenir sur le long terme à travers la construction d'un lien de confiance avec les chercheurs et les responsables d'institution. Un équilibre est alors à trouver dans le développement de ces liens interpersonnels pour que les interlocuteurs n'identifient pas uniquement le médiateur comme ressource, mais bien le service documentaire dans son ensemble, comme le relève Louis Delespierre¹⁰⁶.

En fonction des contextes, les professionnels de l'IST modifient leur posture, passant de médiateur à accompagnateur, voire intermédiaire invisible, une réalité déjà observée par Paul Cormier sur le sujet des données de la recherche¹⁰⁷. Cette agilité est essentielle pour réussir à toucher des usagers aux préoccupations et aux attentes différentes, en fonction de leur place dans l'organisation, leur discipline ou encore leur avancement de carrière. À cette agilité s'ajoute le développement de compétences variées, que ce soit du point de vue des savoirs, du savoir-faire et du

⁹⁹Goletto, « Pratiques et perceptions de la bibliothèque par les enseignants/es chercheurs/ses ».

¹⁰⁰Arènes, « Les modes de communication de la recherche aujourd'hui ».

¹⁰¹Delespierre, « Les services personnalisés aux publics en bibliothèque universitaire, une exigence d'innovation et de transformation ».

¹⁰²Bassinnet, « L'accompagnement juridique des chercheurs en bibliothèque universitaire et de recherche ».

¹⁰³Sérage, « Les nouvelles compétences des bibliothécaires dans l'élaboration de services innovants numériques à destination des chercheurs en bibliothèque universitaire. »

¹⁰⁴Cormier, « Le positionnement des bibliothèques universitaires et de recherche françaises dans les politiques publiques des données de la recherche ».

¹⁰⁵Richard et bibliothèques, « Métadonnées pour la science ouverte ».

¹⁰⁶Delespierre, « Les services personnalisés aux publics en bibliothèque universitaire, une exigence d'innovation et de transformation ».

¹⁰⁷Cormier, « Le positionnement des bibliothèques universitaires et de recherche françaises dans les politiques publiques des données de la recherche ».

savoir-être¹⁰⁸, afin de pouvoir suivre l'évolution des outils et des besoins de la communauté scientifique en termes d'accompagnement. Le réseau et les associations professionnelles se révèlent ici essentiels dans la tenue à jour des professionnels de l'IST sur ces sujets.

Cependant, il nous est rapidement apparu que les professionnels de l'IST ne peuvent agir seuls. L'accompagnement individualisé, bien que le plus efficace pour une adoption réussie des identifiants chercheurs, est particulièrement chronophage et à un impact quantitatif réduit. L'appui de la hiérarchie ou des responsables de laboratoire pour énoncer et relayer un message unique et clair sur la préconisation de l'usage des identifiants à l'échelle de l'établissement est donc également nécessaire pour un changement en profondeur des pratiques.

Pour conclure notre réflexion, il nous apparaît que les professionnels de l'IST ont en effet une place à prendre dans la médiation aux identifiants chercheurs, un sujet encore relativement récent et en constante évolution. Ils ont de plus un discours propre à porter, que ce soit pour aiguiller les chercheurs ou participer à l'amélioration des outils.

¹⁰⁸Sérange, « Les nouvelles compétences des bibliothécaires dans l'élaboration de services innovants numériques à destination des chercheurs en bibliothèque universitaire. »

SOURCES

TEXTES MILITANTS EN FAVEUR DE LA SCIENCE OUVERTE

- « Appel de Jussieu pour la Science ouverte et la bibliodiversité », 2017.
<https://jussieucall.org/jussieu-call/>.
- « Déclaration de Berlin sur le Libre Accès à la Connaissance en Sciences exactes, Sciences de la vie, Sciences humaines et sociales », 22 octobre 2003.
<https://openaccess.mpg.de/Berlin-Declaration>.
- « Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert », 14 février 2002.
<https://www.budapestopenaccessinitiative.org/read/>.

DOCUMENTS COMMUNICATIONNELS DU MESR

- « Plan national pour la Science Ouverte », 4 juillet 2018.
<https://www.ouvrirlascience.fr/plan-national-pour-la-science-ouverte/>.
- « Deuxième Plan national pour la science ouverte Généraliser la science ouverte en France 2021-2024 », juillet 2021. <https://www.ouvrirlascience.fr/deuxieme-plan-national-pour-la-science-ouverte/>.
- Baudry, Julien, Alia Benharrat, Laetitia Bracco, Odile Contat, Romane Coutanson, Isabelle Gras, et Joanna Janik. « Former à la science ouverte tout au long de la thèse : guide à l'usage des écoles doctorales ». Ouvrir la science !, octobre 2021. <https://www.ouvrirlascience.fr/former-a-la-science-ouverte-tout-au-long-de-la-these>.
- Collège Europe et International. « Des identifiants ouverts pour la science ouverte ». Comité pour la science ouverte, 3 juillet 2019.
<https://dx.doi.org/10.52949/22>.

ÉTUDES ET ENQUÊTES

- « Enquête 2021 sur l'organisation des services à la recherche ». ADBU, 31 janvier 2022. https://adbu.fr/wp-content/uploads/2022/06/2021_Diaporama_Enq-org-services-recherche.pdf.
- Féret, Romain, Laetitia Bracco, Elise Lehoux, Martine Augouvenaire, et Maxence Larrieu. « Enquête sur l'appui à la gestion des données de la recherche en service de documentation et d'information scientifique et technique ». Consortium Couperin, 9 juillet 2021.
<https://doi.org/10.5281/zenodo.5078504>.
- Joly, Monique, Christine Okret-Manville, et Stéphanie Vignier. « Réseaux sociaux scientifiques et Open Access : perception des chercheurs français ». Consortium Couperin. Consulté le 13 août 2023. http://weburfirst.univ-bordeaux.fr/wp-content/uploads/2015/12/20151130_URFIST-OKRET-MANVILLE-ReseauxSociauxRecherche_OA.pdf.
- Le Béhec, Mariannig, Aline Bouchard, Philippe Charrier, Claire Denecker, Gabriel Gallezot, et Stéphanie Rennes. « Pratiques et usages des outils numériques dans les communautés scientifiques en France ». Comité pour la science ouverte, janvier 2022. <https://doi.org/10.52949/5>.

- Leinardi, Francesca, Dominique Barrère, Christine Disdier, Louis Esperet, Nathalie Granottier, Isabelle Lamitte, Annaïg Mahé, Alexandra Miric, Jean-Louis Thomin, et Fabien Vignes-Tourneret. « Synthèse de l'étude sur les pratiques informationnelles des mathématicien.ne.s et sur les services rendus par les bibliothèques de mathématiques ». Réseau National des Bibliothèques de Mathématiques (RNBM), 12 novembre 2019. https://www.rnbm.org/wp-content/uploads/2022/06/Synthese_pratiques_info_mathematiciens_GT_Prospectives_RNBM_20211012_corrige.pdf.
- Meadows, Alice, et Laurel Haak. « ORCID 2018 Member Survey ». ORCID, 27 février 2019. https://orcid.figshare.com/articles/journal_contribution/ORCID_2018_MEMBER_SURVEY_pdf/7773962/1.

RAPPORTS

- « Bilan du Plan national pour la science ouverte 2018-2021 ». Comité pour la science ouverte, mai 2021. <https://www.ouvrirlascience.fr/wp-content/uploads/2021/07/Bilan-PNSO-2018-2021.pdf>.
- « Rapport d'activité 2022 ». CCSD, mars 2023. <https://www.ccsd.cnrs.fr/2023/03/ccsd-publication-du-rapport-d-activite-2022/>.
- Schneegans, Susan, Jake Lewis, et Tiffany Straza. « Rapport de l'UNESCO sur la science : une course contre la montre pour un développement plus intelligent ». Paris: UNESCO, 2021. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000377250_fre/PDF/377250fre.pdf.multi.
- Letrouit, Carole, Pierre-Yves Cachard, Monique Dupuis, et Bernard Froment. « La place des bibliothèques universitaires dans le développement de la science ouverte ». Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR), 26 mars 2021. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/la-place-des-bibliotheques-universitaires-dans-le-developpement-de-la-science-ouverte-47671>.

SITES WEB

- « How Scopus works: Information about Scopus product features ». Consulté le 15 août 2023. <https://www.elsevier.com/solutions/scopus/how-scopus-works>.

BIBLIOGRAPHIE

ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS DE L'IST EN FAVEUR DE LA SCIENCE OUVERTE

- Barthelemy, Antoine, Julien Baudry, Aurélia Braud, Christelle Charazac, et Delphine Galot. « Open access en bibliothèque universitaire : de nouveaux enjeux de médiations ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 8 (1 janvier 2016). doi:10.4000/rfsic.1854.
- Cavalier, François. « Repenser le rapport au politique ». In *Les métiers des bibliothèques*, par Nathalie Marcerou-Ramel, 123-34. Bibliothèques. Paris: Éditions du Cercle de la Librairie, 2017. doi:10.3917/elec.rame.2017.01.0123.
- Cormier, Paul. « Le positionnement des bibliothèques universitaires et de recherche françaises dans les politiques publiques des données de la recherche ». Mémoire d'étude en Sciences de l'Information et des Bibliothèques, ENSSIB, 2022. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/70658-le-positionnement-des-bibliotheques-universitaires-et-de-recherche-francaises-dans-les-politiques-publiques-des-donnees-de-la-recherche.pdf>.
- Ollendorff, Christine. « Bibliothèques académiques et archives ouvertes : quels enjeux en France ? » In *Bibliothèques universitaires : nouveaux horizons*, par François Cavalier et Martine Poulain, 205-19. Bibliothèques. Paris: Éditions du Cercle de la Librairie, 2015. doi:10.3917/elec.cava.2015.01.0205.
- Richard, Vincent, et École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques. « Métadonnées pour la science ouverte ». Mémoire de recherche en Sciences de l'Information et des Bibliothèques, ENSSIB, 2021. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/70132-metadonnees-pour-la-science-ouverte-role-et-action-des-bibliotheques-et-des-professionnels-de-l-information-scientifique-et-technique.pdf>.

LA PLACE DES PROFESSIONNELS DE L'IST DANS L'ACCOMPAGNEMENT À LA RECHERCHE

- Aboudrar, Bruno Nassim, et François Mairesse. *La médiation culturelle*. 3e éd. corrigée. Que sais-je ?, n° 4046. Paris: Presses Universitaires de France, 2022.
- Arènes, Cécile. « Les modes de communication de la recherche aujourd'hui : quel rôle pour les bibliothécaires ? » Mémoire d'étude en Sciences de l'Information et des Bibliothèques, ENSSIB, 2015. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65046-les-modes-de-communication-de-la-recherche-aujourd-hui-quel-role-pour-les-bibliothecaires.pdf>.
- Bassinet, Aricia. « L'accompagnement juridique des chercheurs en bibliothèque universitaire et de recherche : une évolution naturelle des services ? » Mémoire de Master en Sciences de l'Information et des Bibliothèques, ENSSIB, 2018. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68357-l->

- accompagnement-juridique-des-chercheurs-en-bibliotheque-universitaire-et-de-recherche-une-evolution-naturelle-des-services.pdf.
- Bertrand, Anne-Marie. « La formation des personnels des bibliothèques universitaires ». In *Bibliothèques universitaires : nouveaux horizons*, par François Cavalier et Martine Poulain, 247-60. Bibliothèques. Paris: Éditions du Cercle de la Librairie, 2015. doi:10.3917/elec.cava.2015.01.0247.
- Bouchard, Aline. « L'identité numérique du chercheur : quel accompagnement ? » Billet. *UrfistInfo*, 24 août 2018. <https://urfistinfo.hypotheses.org/3219>.
- Boukacem-Zeghmouri, Chérifa. « From Being Libraries to Becoming the “Switchmen” of Scholarship in the Digital Age ». In *The End of Wisdom? The Future of Libraries in a Digital Age*, par David Baker et Wendy Evans, 141-44. Chandos Publishing, 2016. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01984042>.
- Calenge, Bertrand. *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*. Paris: Cercle de la Librairie, 1996.
- Chaimbault-Petitjean, Thomas. « L'Enssib : former à des métiers en évolution ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, n° 13 (1 janvier 2017): 50-53.
- Chaumier, Serge, et François Mairesse. *La médiation culturelle*. Collection U. Armand Colin, 2013. doi:10.3917/arco.chaum.2013.01.
- Chourrot, Olivier. « Le bibliothécaire est-il un médiateur ? » *Bulletin des Bibliothèques de France*, n° 6 (1 janvier 2007): 67-71.
- Conseil supérieur des bibliothèques. « Charte des bibliothèques », 7 novembre 1991. https://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/textes_reference/charte_bibliotheques91.pdf.
- Delespierre, Louis. « Les services personnalisés aux publics en bibliothèque universitaire, une exigence d'innovation et de transformation : l'exemple des services aux chercheurs ». Mémoire d'étude en Sciences de l'Information et des Bibliothèques, ENSSIB, 2019. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/68907-les-services-personnalises-aux-publics-en-bibliotheque-universitaire-une-exigence-d-innovation-et-de-transformation-l-exemple-des-services-aux-chercheurs>.
- Géroutet, Marie-Madeleine. « Les services à la recherche au défi de l'organisation ». *Arabesques*, n° 95 (1 octobre 2019): 4-5. doi:10.35562/arabesques.1299.
- Goletto, Véronique. « Pratiques et perceptions de la bibliothèque par les enseignants/es chercheurs/ses ». Mémoire d'étude en Sciences de l'Information et des Bibliothèques, ENSSIB, 2018. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/68097-pratiques-et-perceptions-de-la-bibliotheque-par-les-enseignants-es-chercheurs-ses>.
- Prost, Julien. « De la prescription à la facilitation : innover : pour un militantisme de posture ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, n° 16 (1 janvier 2018): 106-14.
- Sérange, Camille. « Les nouvelles compétences des bibliothécaires dans l'élaboration de services innovants numériques à destination des chercheurs en bibliothèque universitaire. Enjeux et pratiques. » Mémoire de Master en Sciences de l'Information et des Bibliothèques, ENSSIB, 2021. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/70178-les-nouvelles-competences-des-bibliothecaires-dans-l-elaboration-de-services->

innovants-numeriques-a-destination-des-chercheurs-en-bibliotheque-universitaire-enjeux-et-pratiques.pdf.

Verneuil, Anne. « Quelles fonctions sociales pour les bibliothèques ? » In *Les métiers des bibliothèques*, par Nathalie Marcerou-Ramel, 93-102. Bibliothèques. Paris: Éditions du Cercle de la Librairie, 2017. doi:10.3917/elec.rame.2017.01.0093.

LES IDENTIFIANTS CHERCHEURS

Akers, Katherine G., Alexandra Sarkozy, Wendy Wu, et Alison Slyman. « ORCID Author Identifiers: A Primer for Librarians ». *Medical Reference Services Quarterly* 35, n° 2 (2 avril 2016): 135-44. doi:10.1080/02763869.2016.1152139.

Bouchard, Aline. « Sensibiliser et former aux identifiants chercheurs ». Support de formation, janvier 2023. https://urfist.chartes.psl.eu/sites/default/files/ab/bouchard_urfistparis_identifiants-chercheurs_ff_012023.pdf.

Boudry, Christophe, et Manuel Durand-Barthez. « Use of Author Identifier Services (ORCID, ResearcherID) and Academic Social Networks (Academia.Edu, ResearchGate) by the Researchers of the University of Caen Normandy (France): A Case Study ». Édité par Shahadat Uddin. *PLOS ONE* 15, n° 9 (2 septembre 2020): 16. doi:10.1371/journal.pone.0238583.

French, Rebecca B., et Jody Condit Fagan. « The Visibility of Authority Records, Researcher Identifiers, Academic Social Networking Profiles, and Related Faculty Publications in Search Engine Results ». *Journal of Web Librarianship* 13, n° 2 (3 avril 2019): 156-97. doi:10.1080/19322909.2019.1591324.

Heusse, Marie-Dominique, et Guillaume Cabanac. « ORCID Growth and Field-Wise Dynamics of Adoption: A Case Study of the Toulouse Scientific Area ». *Learned Publishing* 35, n° 4 (octobre 2022): 454-66. doi:10.1002/leap.1451.

Mistral, François. « Articulation ISNI-IDREF : un enjeu pour l'identification pérenne ». *Arabesques*, n° 76 (1 octobre 2014): 11. doi:10.35562/arabesques.884.

Tran, Clara Y., et Jennifer A. Lyon. « Faculty Use of Author Identifiers and Researcher Networking Tools ». *College & Research Libraries* 78, n° 2 (février 2017): 171-82. doi:10.5860/crl.78.2.171.

ANNEXES

Table des annexes

ANNEXE 1. LISTE DES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS.....	80
ANNEXE 2. GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES PROFESSIONNELS DE L'IST	82
ANNEXE 3. GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES ENSEIGNANTS- CHERCHEURS.....	83
ANNEXE 4. MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DES SUPPORTS DE FORMATION.....	84
ANNEXE 5. GRILLE D'ANALYSE DES SUPPORTS.....	85

ANNEXE 1. LISTE DES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS

Tous les entretiens ont été réalisés en visioconférence. Deux entretiens n'ont pas été enregistrés.

A.

Bibliothécaire, bibliothèque universitaire
Entretien le 24 février 2023. Durée : 1h12min

B.

Enseignant-chercheur
Entretien le 21 février 2023. Durée : 1h20min

C.

Enseignant-chercheur
Entretien le 09 mars 2023. Durée : 47min

D.

Bibliothécaire, bibliothèque universitaire
Entretien le 10 mars 2023. Durée : 58min

E.

Documentaliste, organisme de recherche
Entretien le 13 mars 2023. Durée : 49min

F.

Documentaliste, organisme de recherche
Entretien le 13 mars 2023. Durée : 1h13min

G.

Bibliothécaire, bibliothèque universitaire
Entretien le 15 mars 2023. Durée : 1h20min

H.

Bibliothécaire, bibliothèque universitaire
Entretien le 23 mars 2023. Durée : 53min

I.

Documentaliste, organisme de recherche
Entretien le 24 mars 2023. Durée : 46min

J.

Bibliothécaire, bibliothèque universitaire
Entretien le 24 mars 2023. Durée : 1h14min

K.

Documentaliste, organisme de recherche
Entretien le 28 mars 2023. Durée : 1h09min

L.

Documentaliste, organisme de recherche
Entretien le 30 mars 2023. Durée : 1h24min

M.

Bibliothécaire, bibliothèque universitaire
Entretien le 05 avril 2023. Durée : 51min

N.

Enseignante-chercheuse.
Entretien le 06 avril 2023. Durée : 47min

O.

Bibliothécaire, bibliothèque universitaire
Entretien le 18 avril 2023. Durée : 44min

P.

Bibliothécaire, bibliothèque universitaire
Entretien le 26 avril 2023. Durée : 47 min

ANNEXE 2. GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES PROFESSIONNELS DE L'IST

1. Quel est votre parcours professionnel ?
2. Comment sont organisés les services aux chercheurs au sein de votre établissement ?
3. Comment décrivez-vous votre activité de formateur.trice ?
4. Sur quels sujets proposez-vous des formations ?
5. À destination de quel(s) public(s) ?
6. Comment est abordée la question des identifiants chercheurs dans vos formations ? (formation dédiée ou la question est-elle intégrée à d'autres formations)
7. Comment construisez-vous ces formations ? (outils, ressources, en collaboration...) aspect théorique / pratique
8. Limites des outils ?
9. Qui a souhaité la mise en place de formations sur les identifiants chercheurs ?
10. Comment vous êtes-vous formé.e aux identifiants chercheurs ?
11. Quels retours avez-vous de la part des participants ?
12. En quelques mots, quel est pour vous le principal message à transmettre aux participants ?

ANNEXE 3. GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

1. Comment décrivez-vous votre activité d'enseignant.e ?
2. Sur quels sujet proposez-vous des formations ?
3. À destination de quel(s) public(s) ?
4. Comment est abordée la question des identifiants chercheurs dans vos formations ? (formation dédiée ou la question est-elle intégrée à d'autres formations)
5. Proposez-vous, en plus de ces temps d'enseignements, des formations « informelles » à vos collègues ? (en aidant à paramétrer un compte par exemple)
6. Qui a souhaité la mise en place de ces formations ?
7. Comment vous êtes-vous formé.e aux identifiants chercheurs ?
8. Comment êtes-vous devenu référent.e sur la question des identifiants chercheurs ?
9. Comment construisez-vous vos séances ? (outils, ressources, en collaboration...)
10. Quels retours avez-vous de la part des participants ?
11. En quelques mots, quel est pour vous le principal message à transmettre aux participants ?

ANNEXE 4. MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DES SUPPORTS DE FORMATION

Nous avons analysé un total de cinq supports :

- le support (1) date de 2022 et a été trouvé via une recherche internet ayant pour mot-clé « formation ORCID ». Il a été réalisé par G. Il est dédié à la création d'un ORCID et comprend un total de quarante-six diapositives.
- le support (2) date de 2021 et nous a été fourni par C. Il est utilisé dans le cadre d'une formation aux doctorants sur l'identité numérique et la visibilité du chercheur. Il comprend trente-cinq diapositives.
- le support (3) date de 2023 et nous a été fourni par D. Il est utilisé dans le cadre d'une formation aux doctorants sur l'identité numérique du chercheur. Il comporte soixante-dix-huit diapositives.
- le support (4) date de 2022. Il s'agit un document de communication présentant ORCID et diffusé par la bibliothèque sur sa page dédiée à l'appui à la recherche. Il a été réalisé par M. Il ne comporte qu'une page.
- le support (5) indique pour date 2022-2023. Il nous a été fourni par B. et est utilisé dans le cadre d'une formation aux doctorants sur l'identité numérique du chercheur. Il comporte cent soixante-deux diapositives.

Nous nous sommes intéressées à la structure de ces supports : de combien de diapositives étaient-ils composés ? Quel habillage ? Quel plan était proposé ? Quelle part de texte et quelle part d'image ? Quelle était la source de ces images : protégées par le droit d'auteur ou sous licence libre ? Des exercices pratiques étaient-ils proposés ?

Dans un second temps, nous avons analysé le vocabulaire utilisé sur ces supports. Nous avons compté le nombre d'occurrences de certains mots-clés, qui n'ont pas été définis à l'avance, mais extraits directement des supports, tel qu'« identifiant chercheur » ; « identité numérique » ; « science ouverte » ; « ORCID » ; « HAL » ; « Réseaux sociaux académiques », etc. Nous avons effectué des rapprochements, lorsque les sens nous semblaient suffisamment similaires. Ainsi « libre accès » et « *Open Access* » ont été par exemple réunis sous la même appellation ; « publications » et « articles » ont été désignés par « travaux de recherche » ; « interconnexion » a pu être rapproché d'« interopérable » si le sens en était proche dans le contexte. Si un mot apparaissait plusieurs fois sur une même diapositive, nous le comptons comme une occurrence. Pour apprécier dans quelle proportion était présenté chaque identifiant chercheur (ORCID, IdHAL, ResearcherID, Scopus Author ID, IdRef, etc.), nous avons également prêté attention au nombre de diapositives consacrées à chacun. Comme le nombre d'occurrence pour chacun individuellement était trop faible, nous avons réuni VIAF, ISNI, Wikidata ID sous l'appellation « autres identifiants ».

ANNEXE 5. GRILLE D'ANALYSE DES SUPPORTS

	A	B	C
1	Grille d'analyse : Support de formation		
2	Informations générales		
3	Intitulé de la formation		
4	Formateur.rice		
5	Établissement		
6	Service		
7	Date		
8	Licence		
9	Référencement / disponibilité	Source	Mot-clés
10			
11	Description visuelle		
12	Habillage		
13	Couleurs		
14	Texte		
15	Images	Type	Origine
16			
17	Nombre total d'images		
18	Analyse structurale		
19		Intitulé	Nombre de <u>slides</u>
20	Structure		
21	Sommaire		
22	Introduction		
23	Présentation Identifiants		
24	Exercices		
25	Nombre total de <u>slides</u>		
26	Analyse textuelle		
27		Mots	Occurrences
28	Science Ouverte		
29	Identité numérique		
30	Identifiants chercheurs		
31	Avantages		
32	Inconvénients		
33	Monde de la recherche		

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1: Infographie issue du rapport d'activité 2022 du CCSD présentant la répartition des consultations des notices et des téléchargements par pays.....58

Figure 2: Recherche Google sur Peter Wirtz, professeur de gestion , ayant un ORCID, un IdHAL et un ResearcherID, tous reliés entre eux (août 2023).....59

Figure 3: Recherche Qwant sur Peter Wirtz, professeur de gestion, ayant un ORCID, un IdHAL et un ResearcherID, tous reliés entre eux (août 2023).....59

Figure 4: Analyse tirée du support (2).....65

Figure 5: Analyse tirée du support (3).....65

Figure 6: Analyse tirée du support (5).....66

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	9
INTRODUCTION.....	11
PARTIE I. METTRE EN APPLICATION À L'ÉCHELLE LOCALE LE DISCOURS NATIONAL.....	19
A. La science ouverte et ses outils : un enjeu pour la recherche française.....	19
1. Chartes et feuilles de route de la science ouverte : l'institution prend position.....	19
2. (Ré)organiser les services d'appui à la recherche.....	21
B. La place des services documentaires.....	22
1. Un attachement militant du métier.....	23
2. Une expertise sur le contexte et les outils de la science ouverte au « cœur du métier ».....	25
C. Dans l'attente de la lettre de la hiérarchie.....	27
1. « Les messages institutionnels, on ne peut pas les faire passer uniquement par les formations. ».....	27
2. Des identifiants encouragés, mais sans les imposer.....	29
PARTIE II. SE POSITIONNER FACE À UN PUBLIC EXIGEANT.....	33
A. Un public difficile à capter et peu intéressé par la question.....	33
1. Typologie des publics ciblés.....	33
Les doctorants.....	34
Les enseignants-chercheurs.....	35
Le personnel d'appui à la recherche.....	36
2. Une méconnaissance des identifiants et de leurs usages.....	36
3. Choisir le moment de son intervention.....	39
B. Multiplier les médiations pour s'adapter aux contraintes de son public.....	40
1. Au delà de la formation, devenir « aiguilleur ».....	40
2. Accompagner la pratique et « faire avec ».....	41
C. Être là où le chercheur se trouve.....	43
1. ORCID, un pivot incontournable.....	43
2. Aborder les identifiants chercheurs sous différents angles.....	46
3. Multiplier sa présence et ses dispositifs de médiation.....	47
PARTIE III. SE POSITIONNER SUR LE SUJET DES IDENTIFIANTS CHERCHEURS.....	50
A. Identifier les points de blocage.....	50
1. Quelle formation aux identifiants chercheurs pour les professionnels de l'IST ?.....	50
2. Formateurs et participants : des regards différents.....	52
3. Double compétence des professionnels de l'IST : une valeur ajoutée ?.....	54
B. Choisir l'angle du discours : se mettre à la place de.....	56
1. L'argument de la visibilité : convaincre les chercheurs.....	57
2. Des outils de plus en plus incontournables.....	60
3. Au service de la science ouverte.....	62
C. Les identifiants chercheurs : des outils sans défaut ?.....	63
1. Le choix des identifiants ouverts.....	63
2. Aborder les limites des outils.....	66
3. Pourquoi autant d'identifiants ?.....	68

CONCLUSION.....	71
SOURCES.....	73
<i>Textes militants en faveur de la science ouverte.....</i>	<i>73</i>
<i>Documents communicationnels du MESR.....</i>	<i>73</i>
<i>Études et enquêtes.....</i>	<i>73</i>
<i>Rapports.....</i>	<i>74</i>
<i>Sites web.....</i>	<i>74</i>
BIBLIOGRAPHIE.....	75
<i>Engagement des professionnels de l’IST en faveur de la science ouverte.....</i>	<i>75</i>
<i>La place des professionnels de l’IST dans l’accompagnement à la recherche</i>	<i>75</i>
<i>Les identifiants chercheurs.....</i>	<i>77</i>
ANNEXES.....	79
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	87
TABLE DES MATIÈRES.....	89